

# Textiles sacrés du Tarn

SOMOGY  
EDITIONS  
D'ART

## Textiles sacrés du Tarn

(xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)

L'histoire du Tarn a été marquée par la présence d'un catholicisme fortement implanté. On en connaît la plupart de ses représentations : églises, statues, tableaux, orfèvrerie... Un pan de cet art religieux reste cependant méconnu, celui des textiles sacrés, des ornements liturgiques : chasubles, chapes, dalmatiques, étoles... autant de vêtements dont on a le plus souvent aujourd'hui oublié la signification, mais aussi la beauté et la qualité.

Cet ouvrage offre un éclairage sur cette étonnante production d'étoffes sacrées du xvii<sup>e</sup> siècle à nos jours, aux formes et décors si variés. Il s'attache à révéler des pièces peu connues, en donnant les clefs de leur utilisation, de leur fabrication mais aussi en dévoilant la complexité et la richesse des tissus qui les composent.

Il montre également la diversité des sources qui permettent d'écrire l'histoire de ces textiles sacrés. Depuis le haut Moyen Âge, les archives, notamment les manuscrits, renferment des mentions liturgiques concernant les ornements et des représentations de clercs en habits sacerdotaux, ainsi que des correspondances commerciales et des inventaires.

À travers ce livre, ce sont près d'une cinquantaine de pièces de tissus que l'on peut découvrir, avec un regard particulier sur les œuvres brodées et sur la collection de l'ancienne cathédrale de Castres qui constitue un ensemble particulièrement riche et original.



Cet ouvrage a été publié à l'occasion de l'exposition « Textiles sacrés du Tarn » présentée au musée du Textile de Labastide-Rouairoux du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2003 et réalisée par la Conservation des Antiquités et Objets d'art du Tarn, en partenariat avec le musée du Textile.

Sous la direction de Christine Aribaud, maître de conférence à l'université Toulouse-Le Mirail, et de Sylvie Desachy, conservateur des Antiquités et Objets d'art du Tarn.

Commissaire scientifique :

Christine Aribaud, maître de conférence à l'université Toulouse-Le Mirail et membre de la Chambre Nationale des Experts Spécialisés (C.N.E.S.).

**Auteurs :**

C.A. : Christine Aribaud

M.D. : Matthieu Desachy, conservateur des bibliothèques, directeur de la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

S.D. : Sylvie Desachy, conservateur des Antiquités et Objets d'art du Tarn et directeur des Archives départementales du Tarn

B.G. : Brigitte Galbrun, responsable du musée d'Art sacré de Saint-Hilaire du Harcouët

F.H. : Françoise Hubaut, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'art du Tarn

F.V. : Florence Valantin, doctorante à l'École des Hautes Études en Sciences sociales de Paris et documentaliste chez la maison Prella à Lyon

**Analyses textiles :**

Christine Aribaud

Florence Valantin

**Recherches documentaires :**

Françoise Hubaut

**Ouvrage réalisé sous la direction de Somogy éditions d'art**

Conception graphique : © *The Duke*

Relecture et correction : Philippe Rollet

Fabrication : François Combal

Suivi éditorial : Sophie Chamboinière, assistée d'Hélène Studievic

© Somogy éditions d'art, Paris, 2003

© Conseil général du Tarn, Archives départementales du Tarn, Albi, 2003

ISBN : 2-85056-644-6

Imprimé en Italie (Union européenne)

Dépôt légal : juin 2003

**Remerciements pour leur collaboration :**

Abbé Cabot, curé d'Alban

Abbé Desprats, archiviste diocésain

Abbé Négrier, archiprêtre de Castres

Jean Calvet, ancien conseiller général d'Alban

Brigitte Galbrun, responsable du musée d'Art sacré de Saint-Hilaire du Harcouët (Manche)

Jacqueline Mercier, directrice du musée du Textile de Labastide-Rouairoux

Paul Ruffié, responsable du musée de Lavaur

L'ensemble des communes et des paroisses qui ont prêté les ornements : Alban, Albi, Ambres, Brens, Castelnau-de-Montmiral, Castres, Damiatte, Donnazac, Gaillac, Laparrouquial, Lavaur, Lisle-sur-Tarn, Les Cabannes, Notre-Dame de La Drèche, Mirandol-Bougnounac, Réalmont, Saint-Julien-du-Puy, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Salvagnac, Técou

Cité du Vatican

Médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

Musée d'Art sacré de Saint-Hilaire du Harcouët

Musée des Ursulines de Mâcon

Musée de Gaillac

Musée du Textile de Labastide-Rouairoux

et son personnel

Musée Goya, Castres

Musée de Lavaur

Archives départementales de la Manche

Archives départementales du Tarn

Sylvie Galiègue, qui a assuré la saisie du catalogue

Atelier de numérisation des Archives

départementales du Tarn : Virginie Massol-Kremer,

Valérie Nowak et Fabien Cayssials

Robert Sanz et Tamba Camara qui ont assuré le transport et la manutention des œuvres

Christian Vaysse, Conseil général du Tarn, pour

l'assurance des œuvres

**Remerciements pour leurs conseils :**

Frère Jacques Albert, curé de Notre-Dame

de La Drèche

Couvent des clarisses de Mazamet

Marie-Odile Munier

**Abréviations utilisées dans le catalogue :**

ADT : Archives départementales du Tarn

BSSABLT : Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn

CIETA : Centre International d'Étude des Textiles Anciens

CMH : classé au titre des Monuments historiques

IMH : inscrit au titre des Monuments historiques



**Textiles sacrés du Tarn**  
XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle



## PRÉFACE

La protection du patrimoine, de tout le patrimoine, est une tâche certes noble, mais souvent difficile et parfois aléatoire. Il arrive qu'elle ne tienne qu'à un fil... surtout quand il s'agit de textile, matériau fragile par excellence !

Cette protection peut et doit s'appuyer sur un effort de valorisation des collections, permettant ainsi une meilleure connaissance scientifique et la sensibilisation du public à la beauté de ces œuvres, à leur fragilité et leur nécessaire préservation.

Le Conseil général du Tarn, soucieux de son patrimoine mobilier, a toujours soutenu les opérations de valorisation du patrimoine menées par la Conservation des Antiquités et Objets d'art du département. Par le passé, plusieurs expositions ont été montées. Cette année, la Conservation des Antiquités et Objets d'art renoue avec cette pratique grâce à une exposition ambitieuse, dont ce catalogue se veut le riche reflet, en présentant un patrimoine ô combien méconnu et fragile : le textile sacré ancien, c'est-à-dire les ornements liturgiques.

Enfermés, parfois depuis plusieurs siècles, dans les tiroirs de meubles de sacristie, ils témoignent des splendeurs passées non seulement de la liturgie catholique, mais aussi des tissus employés. Ce catalogue et l'exposition présentée au musée du Textile

de Labastide Rouairoux – musée départemental – permettront de découvrir une cinquantaine d'ornements conservés dans le Tarn, allant du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle aux années soixante-dix. Ces œuvres sont pour la plupart méconnues, y compris dans les communes où elles sont conservées. Au-delà de l'aspect religieux, l'exposition se veut surtout une présentation de tissus souvent somptueux, mettant l'accent sur les techniques de confection et sur la richesse des sources qui permettent d'écrire cette histoire.

Je suis donc heureux de voir le Conseil général du Tarn s'associer aux éditions Somogy pour publier ce catalogue consacré aux textiles sacrés du Tarn. Il est le fruit du travail de la Conservation des Antiquités et Objets d'art – et donc des Archives départementales – et de Christine Aribaud, maître de conférence à l'université Toulouse-Le Mirail, sans le concours scientifique et le soutien de laquelle il n'aurait pu paraître ; il a bénéficié de la participation efficace de Florence Valantin, spécialiste des textiles néogothiques. Puisse ce catalogue faire connaître et reconnaître ce riche et fragile patrimoine de notre département...

Thierry Carcenac

Député du Tarn

Président du Conseil général du Tarn

## AVANT-PROPOS

La Conservation des Antiquités et Objets d'art du Tarn, jumelée aux Archives départementales du Tarn depuis l'origine, assure le récolement et l'inventaire, la protection et la valorisation des objets mobiliers des collections publiques du département.

Le travail qui est présenté dans ce catalogue et dans cette exposition est d'abord un travail d'inventaire. Travail long – de plusieurs années –, qui a consisté à inventorier ces ornements liturgiques dans les sacristies des églises du Tarn. Cette tâche, souvent passionnante, parfois ingrate (au mois de janvier, les sacristies ne sont pas forcément des lieux très chaleureux, au sens premier du terme...), a été menée par Françoise Hubaut, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'art. Ces tournées d'inventaire ont permis de découvrir, au milieu de pièces souvent insignifiantes, des trésors textiles cachés, souvent ignorés des paroisses elles-mêmes. Les ornements présentés ici ne sont qu'une partie – la plus prestigieuse ou la plus représentative – de ceux qui ont été inventoriés.

Ce travail d'inventaire a été accompagné d'un travail non moins précieux et minutieux de recherches documen-

taires, en particulier dans les sources d'archives. Or, celles-ci, du moins dans le Tarn, sont riches en renseignements sur l'histoire du textile, et du textile sacré en particulier. Les documents ont révélé de nombreuses mentions de brodeurs, de commandes d'ornements, de travaux d'aiguille, etc., sans parler des prescriptions ecclésiastiques, et ce, depuis des temps plus anciens que les ornements présentés ici, comme en témoigne le rituel du <sup>x</sup>e siècle conservé à la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi. En présentant des documents d'archives aux côtés des pièces textiles proprement dites, nous avons voulu montrer la richesse, y compris iconographique, de ces sources souvent reléguées dans les annexes des catalogues...

Ce catalogue et cette exposition sont aussi – et surtout – un travail scientifique d'analyse historique et stylistique de pièces parfois complexes à décrire. Cette recherche, menée sous la direction de Christine Aribaud, assistée de Florence Valantin et de Françoise Hubaut, va permettre, je l'espère, de mettre en lumière la beauté de ces étoffes, de les replacer dans leur contexte et de montrer la richesse dans le Tarn de ce type de patrimoine, tant en qualité



qu'en quantité. Par les interrogations soulevées ou la mise en évidence de points à approfondir, ce catalogue se veut aussi le point de départ de recherches ultérieures, sur la broderie par exemple ; il ne manquera pas, j'en suis sûre, d'en susciter certaines.

Enfin, ce catalogue n'existe que parce qu'il sert de support et de référence à une exposition montée au musée du Textile de Labastide-Rouairoux durant l'été et l'automne 2003. Que soit remerciée ici l'équipe du musée qui accueille et monte cette exposition avec la Conservation des Antiquités et Objets d'art.

Il me revient aussi de souligner l'engagement du Conseil général du Tarn dans ce projet particulier, et dans la protection du patrimoine mobilier du département, quel qu'il soit. L'exposition et le catalogue ont donc été financés par le Conseil général, mais au-delà de cet aspect, c'est tout l'accompagnement de l'action de la Conservation des Antiquités et Objets d'art (moyens matériels, aide aux restaurations, actions de valorisation) qu'il convient ici de mettre en exergue.

Les expositions et les publications sont en général l'aboutissement d'un

travail scientifique, on l'a dit, mais aussi une manière d'attirer l'attention du public et des autorités sur la fragilité de ce patrimoine, la nécessité de sa protection et, pourquoi pas, sa découverte. Or, le patrimoine textile, qui n'a survécu, sauf exception, que sous sa forme religieuse, est particulièrement fragile. À la différence d'autres objets, sa conservation ne va pas de soi, en ce qui concerne tant le matériau (le tissu est particulièrement sensible à l'humidité, la lumière... et aux dents des rats ou autres rongeurs qui en sont friands !) que les mentalités. Beaucoup d'ornements ont été jetés ou brûlés parce que trop anciens, démodés ou inutilisés en raison de la désaffection de certaines églises ou de la nouvelle approche de la liturgie issue du concile Vatican II. Leur conservation devient une urgence, alors même que le Tarn peut s'enorgueillir d'une collection riche en quantité comme en qualité. Souhaitons donc que ce projet permette une meilleure sensibilisation et par là, une meilleure connaissance et une meilleure protection de ce patrimoine particulièrement fragile.

Sylvie Desachy  
conservateur des Antiquités  
et Objets d'art du Tarn



# SOMMAIRE

- 11 L'étoffe des solennités : la soie en service  
dans les églises du Tarn (xv-xx<sup>e</sup> siècle)  
*Christine Aribaud*

## CATALOGUE

- 48 BRODERIES ET CUIR (xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles)  
54 STYLISATION FLORALE : bizarres, dentelles, grands décors (1690-1860)  
64 NATURALISMES IMAGINAIRES : rocailles, rivières, bouquets (1740-1800)  
72 TISSUS D'ÉGLISE : symétrie, dessins *ad hoc*  
et néogothiques (xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles)  
84 LA BRODERIE RÉCENTE : tradition et modernité  
101 LES ARCHIVES : état des sources
- 108 Lexique  
112 Index des brodeurs  
114 Index des lieux cités  
115 Orientation bibliographique



Fig. 1 Dalmatique, xviii<sup>e</sup> siècle. Albi, cathédrale Sainte-Cécile. (cat. 23)

# L'ÉTOFFE DES SOLENNITÉS : LA SOIE EN SERVICE DANS LES ÉGLISES DU TARN (XV-XX<sup>e</sup> SIÈCLE)

Christine Aribaud

*À la cathédrale d'Albi, on pouvait voir en 1759 « les très beaux ornements de drap d'or frisé et autres en broderie d'or et d'argent perlé dont la pesanteur par leur richesse affaïsse ceux qui les portent<sup>1</sup> ».*

Liasses et registres, penderies  
et tiroirs : le cheminement  
de la recherche

Le Tarn. Rivière, pays, département, diocèse et frontière. Le Tarn, dont nous allons tenter de visualiser la parure religieuse sur près de sept siècles, correspond en réalité à des espaces administratifs et religieux qui n'ont pas toujours été superposables. C'est en 1817 seulement que le nouveau diocèse (décrété en 1801) comprend, outre l'ancien diocèse d'Albi<sup>2</sup>, ceux de Lavaur et Castres, et correspond aux limites du nouveau département. Leurs beaux monuments sont devenus d'anciennes cathédrales : « évacuées par leurs chapitres, [elles] furent livrées au service paroissial<sup>3</sup> ». Aujourd'hui, les inventaires<sup>4</sup> de leurs sacristies permettent d'exhumer un ensemble de textiles d'une richesse toute cathédrale. Ces édifices en effet, compte tenu de leur statut, devaient se doter d'importants ensembles achetés en fonction du

personnel ecclésiastique titulaire : la cathédrale d'Albi comptait au moins six chapeliers bénéficiaires<sup>5</sup>, auxquels devait correspondre un jeu d'au moins six chapes assorties pour chaque couleur liturgique. Le luxe des matériaux relevait de l'exigence de solennité, comme en témoignent les ensembles de Castres, verts à galons d'argent, au montage irréprochable, faits de soieries façonnées d'une exécution savante, au dessin à la pointe des modes courtoises en Europe (fig. 7, cat. 10).

Cathédrales, collégiales et commanderies concentrent des moyens financiers hors du commun. Les paroisses rurales, elles, au budget modeste, semblent tout de même plus riches comparées à celles d'autres diocèses, comme celui du Comminges, par exemple.

*« Nous regrettons vivement que M. De Clavière notre voyageur ne nous ait (sic) pas mieux expliqué ce que vous vouliez. Il nous avait bien dit que vous vouliez du beau mais sans nous fixer de prix, et la qualité en dessus de ce que nous vous*

*avons envoyé est tellement chère que nous n'avons osé vous la mettre. »*

Lettre adressée à M. Laurens, chanoine de la cathédrale d'Albi, par la maison De Clavière & Cie, Lyon, le 28 octobre 1868.

Les archives confirment et expliquent ce constat, cet émerveillement. Elles nous permettent de suivre les commandes d'ornements aux brodeurs par les chapitres cathédraux. L'on ne peut pas toujours établir un lien entre l'ornement et sa commande. L'étude d'archives sans objet et d'objets sans archives constitue le particularisme méthodologique de ce genre de recherche, qui finit quand même par porter quelques fruits : les modalités d'une livraison dont on a retrouvé les traces écrites permettent de mieux cerner celle d'un ornement non documenté. En effet, toute acquisition fait l'objet d'une attention méticuleuse, car elle met en jeu des sommes d'argent considérables, parfois bien plus importantes qu'un achat d'orfèvrerie. Elle se doit en outre de mettre en application les prescriptions liturgiques définies par le concile de Trente. Enfin, sa confection dépend d'impératifs artisanaux précis<sup>6</sup>.

Toutes ces contraintes laissent pourtant un espace de liberté décisif au moment du choix des étoffes, de la forme, des dimensions et des petits accessoires. Le choix, la commande, le goût, la réception ne sont pas l'apanage des beaux-arts. Depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, l'homme moderne a beaucoup de considération pour les textiles, il en connaît la valeur artistique. Et le clerc



Fig. 2 François de Troy, *Portrait de Mgr Nicolas de Malézieux*, évêque de Lavaur, 1713. Huile sur toile. Mâcon, musée des Ursulines.



Fig. 3 Saint Eugène, bannière brodée, xix<sup>e</sup> siècle. Église Saint-Eugène de Brens.

tarnais n'est pas en reste. Des tableaux célèbres – le portrait de Georges de Selves, évêque de Lavaur, immortalisé par Hans Holbein à Londres en 1533 alors qu'il rend visite à son ami Jean de

Dintiville, ambassadeur comme lui, ou celui de Nicolas de Malézieu, évêque de Lavaur, actif promoteur du filage de soie dans sa ville, peint par François de Troy vers 1713<sup>7</sup> (fig. 2), celui du cardinal François-Joachim de Pierre de Bernis, archevêque d'Albi, réalisé entre 1764 et 1791 par le peintre toulousain Despax – montrent à quel point les belles étoffes sont liées au statut et à la hiérarchie sociale. Les ambassadeurs, comme les prélats, ont un costume quotidien codifié dans sa forme, ses couleurs et sa matière.

Quant au costume liturgique utilisé lors des cérémonies, il est très rarement représenté en peinture. C'est donc dans les tiroirs des chasubliers ou les penderies des sacristies, qu'il faut aller à sa rencontre ; il faut aussi en quêter la moindre trace dans les liasses et registres des archives.

Le Tarn est au centre de réseaux commerciaux reliés à Toulouse, Lyon, Paris, l'Italie et même la Chine. On ne peut donc qu'englober cette étude dans un état plus général de la question. La qualité de ce patrimoine se mesure à la diversité de ses fournisseurs : on recherche le meilleur fil, le meilleur brodeur, les plus beaux galons, ce qui témoigne du goût des Tarnais, de leurs sacrifices financiers, sans toutefois négliger la nécessité d'une solidité à l'usage. Alors, y a-t-il une spécificité locale ? Nous allons tenter de le démontrer par certains aspects. Le nombre de paramètres complexes qui interviennent dans la confection d'un ornement multiple

les chances d'un particularisme local. Il convient donc d'analyser ces spécificités à tous les stades de la fabrication d'un ornement d'église, depuis la création textile jusqu'à son usage liturgique.

---

#### L'approvisionnement en étoffe : un petit chapitre de l'histoire de la soie

Si la production artisanale de la soie est loin d'être exclusivement destinée à habiller le clergé, c'est néanmoins sous l'impulsion de l'évêque de Lavaur, Horace de Birague, qui a siégé de 1583 à 1601, que les premiers mûriers ont été plantés dans le Tarn<sup>8</sup>. Une ordonnance impose également la plantation de mûriers à Gaillac entre 1686 et 1692<sup>9</sup>. Le Tarn n'échappe donc pas à l'influence d'Olivier de Serres, sensible dans tout le Sud de la France. La culture des mûriers était destinée à la fois à conquérir une autonomie vis-à-vis de l'Italie et à fournir du travail à une population aux faibles revenus agricoles, voire sans revenu du tout. Des fileurs s'installent ensuite, tel, en 1736, le sieur Cabanis, engagé à Lavaur pour enseigner son art, tant la qualité du filage local est défectueuse. On doit cette impulsion à Nicolas de Malézieu, portraituré par le célèbre François de Troy (fig. 2).

Ce n'est pourtant qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une manufacture royale de tissage est établie à Lavaur, le 10 décembre 1756 – liée à une entreprise de moulinage de soie –, dans l'ancien évêché mis à disposition par l'évêque

Jean-Baptiste de Fontanges. C'est à lui que l'on doit aussi la venue du célèbre mécanicien Jacques de Vaucanson, qui mit au point à Lavour la chaîne qui porte son nom et d'autres perfectionnements qui ouvrirent la voie, avec ceux de Falcon, aux inventions du célèbre Jacquard. La manufacture s'est dotée d'un cylindre à tisser pour les mouchoirs de soie. L'arrêt du Conseil d'État daté du 25 juillet 1757 fixe, en douze articles, les termes de cet établissement, confié à un tisseur de soie d'Avignon, le sieur Reboul (fig. 4). La manufacture a de nombreux privilèges, parmi lesquels le droit de fabriquer « toutes sortes d'Étoffes unies & façonnées de toutes longueurs et largeurs, qualités &

aunages, & d'y employer des Soyes crûes ou cuites, comme il le jugera à propos; comme aussi d'imiter toutes sortes d'Étoffes de soye étrangères, à condition d'y appliquer à chacune desdites pièces d'Étoffes le plomb de la manufacture, portant ces mots : Manufacture Royale d'Étoffes de soye de Lavour<sup>10</sup> ». Ce privilège est considérable, car dans d'autres manufactures de soie contemporaines les largeurs, les aunages<sup>11</sup> et les types d'étoffes sont définis avec une extrême précision – c'est le cas notamment à Tours, Toulouse, Narbonne, Perpignan ou au Puy – afin d'éviter tout litige. Ce privilège royal nous interdit donc toute chance d'attribution à partir des seuls critères techniques. Or, il y a dans notre inventaire quelques soieries du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des largeurs hors normes. S'agit-il de soieries de Lavour? Nous ne pouvons l'affirmer (cat. 17). L'article IV de l'édit précise toutefois les rétributions du sieur Reboul, sur certains types d'étoffes, ce qui nous permet de cerner d'un peu plus près la nature de la production : en effet, seront payés annuellement au sieur Reboul, et ce pendant quinze ans, « quatre sols par aune de Velours & damas & deux sols par aune des autres espèces d'Étoffes de soie pure & non-mêlée; comme aussi, des Brocatelles doubles façons de Turin, Moires, Satinades & Serges destinées pour meubles & non pour Habits, & à proportion de la longueur des pièces ». Toutes ces étoffes peuvent être utilisées pour la confection d'ornements, car on emploie

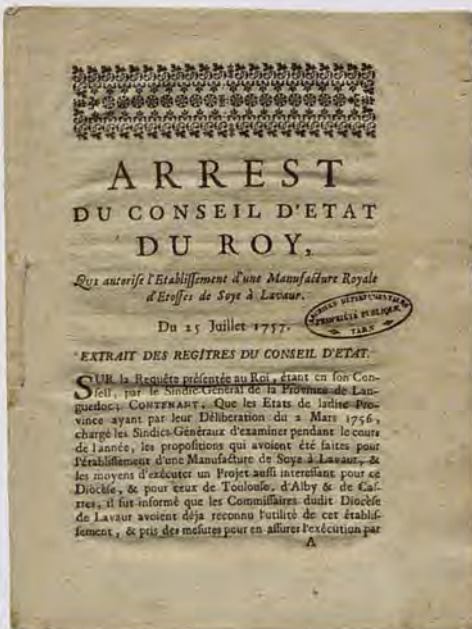


Fig. 4 « Arrêt du conseil d'état du roy, qui autorise l'établissement d'une manufacture royale d'étoffes de soye à Lavour », 25 juillet 1757. ADT, C 1270.



fréquemment des étoffes d'ameublement, la majorité d'entre elles étant polyvalentes : l'ancienne cathédrale de Castres conserve une chape taillée dans un damas au motif célèbre, probablement d'origine génoise, utilisé pour la décoration du palais de William III à Hampton Court<sup>12</sup>.

Il n'est pas question ici de retracer l'histoire de la soie à Lavaur, qui constituerait à elle seule une recherche spécifique, mais d'essayer de définir quelques critères possibles d'attribution. Cela semble difficile, d'autant que la manufacture n'a été en activité que durant une dizaine d'années. En effet, en raison d'une mauvaise gestion affectant la qualité des étoffes, la faillite est consommée en 1768. Toutefois, des ateliers de filature produisent des étoffes de soie – damas et brocatelles – jusqu'à la Révolution. Quant à la production de soie à Castres, elle connaît de multiples difficultés.

C'est donc bien à regret que l'on n'est pas, à ce jour, en mesure d'établir des critères d'attribution pour les étoffes de soie locales, faute d'échantillons certifiés ; peut-être faudrait-il solliciter le public, car, si l'on en croit M. de Voisins Lavernière, les anciennes familles du pays gardaient encore en 1841, « comme une espérance, comme un souvenir, des Lampas, des Damas, des Brocatelles fabriqués à nos manufactures et d'une qualité supérieure<sup>13</sup> ». Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Si la production tarnaise n'a pu approvisionner en soieries ses propres églises, d'où viennent les soies utilisées ?

Pour répondre à cette question, il convient de confronter rapprochements stylistiques et sources écrites. Cependant, les quittances de brodeurs retrouvées ne signalent pas forcément l'origine des étoffes utilisées.

#### Les brodeurs tarnais et toulousains : dynasties croisées

Pour commander un ornement, c'est généralement aux brodeurs, aux marchands ou aux religieuses que l'on s'adresse. Dans un premier temps, nous traiterons ces questions d'approvisionnement pour la période de l'Ancien Régime. Faisons le point sur les brodeurs connus.

Pour le *xvi<sup>e</sup>* siècle, les documents retrouvés nous indiquent l'existence de brodeurs à Albi et à Castres. À cette époque, non seulement ils assemblent les étoffes qui leur sont fournies, comme ils le feront plus tard, mais ils les brodent aussi d'images de saints ou de scènes historiées : saint Sébastien pour la confrérie des archers, sainte Catherine pour la confrérie de Sainte Catherine de Sienne, etc. Pierre Amblard, maître brodeur d'Albi, doit par exemple exécuter pour la confrérie des archers de Saint Sébastien d'Albi, établie au Bout-du-Pont, un drap mortuaire en velours noir avec des bandes de satin violet, doublé de boucaran noir. Le brodeur doit y faire figurer l'image de saint Sébastien attaché à un pilier, le corps percé de flèches, ainsi que deux archers, un de chaque côté, tenant chacun un arc d'or

fin avec la corde d'or fin et d'argent fin. À la tête et aux pieds de saint Sébastien sera brodé un *Jésus Maria*. Les quatre coins seront ornés de flocs de soie noire. Enfin sera brodé sur le drap un chiffre en filet d'or pour indiquer la date de la fondation de la confrérie, le tout pour 12 livres, suivant un contrat passé le 14 février 1558<sup>14</sup>. Ils avaient acheté au préalable chez Antoine Aussaguel, un marchand quincaillier d'Albi, vingt pans de velours noir, dix-sept pans et demi de satin violet de soie, trois cannes, trois pans de boucaran « d'Allamainhe<sup>15</sup> ».

Laurent Neboltri, maître brodeur d'Albi, vend à Jean Massol, prêtre de Labastide, pour 2 écus 5 sous, une chape d'église « avec estole et le maniple » de futaine<sup>16</sup> le 15 mai 1584. On signale également un brodeur à Albi, maître Arnaud Benoît, qui travaille – sans broder cette fois –, en avril 1556 pour l'église de la Platé à Castres : « plus le dict mois avons faict acouter un *pluvial* et *capo a mestre Arnaud Benoit brodeur*, nous avons païé quatre soulz pour ce<sup>17</sup> ».

Au xvii<sup>e</sup> siècle, les sources nous indiquent des rapports plus précis entre les brodeurs installés dans le Tarn et ceux de Toulouse, tel Guillaume Bessière, qui est dit maître brodeur, originaire de Toulouse et établi à Albi. Il a peut-être un lien avec Jean Bessières, devenu maître brodeur à Toulouse en 1618. Les bailes de la confrérie de Sainte Catherine de Sienne, établie à l'église des Jacobins



Fig. 5 Chasuble réversible brodée, détail. Début xviii<sup>e</sup> siècle. Gaillac, musée de l'Abbaye. (cat. 3)

d'Albi, paient 25 livres le 19 mars 1645, « pour la façon de six douzaines de flammes, pareilles au modèle qu'il leur a été montré, en broderie avec filet d'or pour mettre sur un drap mortuaire de velours noir », et l'image de sainte Catherine à placer au centre du drap de « l'hauteur de deux pans [soit 45 cm] ou environ tenant un libre, un crucifix et un lis blanc à une main et à l'autre main sur la poitrine, avec un dragon sous les pieds, ainsi qu'est acoustumé, et un corone dans un escusson ». Le tout doit être fait sur du satin blanc cousu sur le drap mortuaire<sup>18</sup>.

À la même époque, les registres de baptême de Saint-Benoît de Castres font état de Marie Bochot, née le 28 février 1666 et fille d'un marchand brodeur, Vincent Bochot ; son parrain,

Jean Roupieu<sup>19</sup>, est lui aussi marchand brodeur. S'ensuit une liste de noms de brodeurs qui, bien qu'énumérative, permet de mesurer l'importance de la pratique professionnelle de la broderie dans le Tarn au xvii<sup>e</sup> siècle. Un index, en fin de volume (p. 112), permet de les retrouver. De Manaud Rossanes, maître brodeur, naissent Joseph le 27 novembre 1644 et Antoine, le 28 février 1648. De Jean Roubiord, marchand brodeur, naît Gabriel, le 23 mars 1664. De Jean Roupieu, marchand brodeur, marié à Jeanne Lauranson, naît Raynard le 6 janvier 1666<sup>20</sup>. Jeanne de Bergouin, veuve de Jacques Fraissinet, marchand brodeur, décède le 16 octobre 1681. Enfin, en 1694, décède David Prat, marchand brodeur, à l'âge de soixante-dix ans. Si ces listes de brodeurs sont loin d'être exhaustives tant elles sont liées aux aléas de la recherche et de la conservation des archives, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles révèlent une grande activité locale. Ainsi, pour résumer, Castres compte trois maîtres brodeurs et trois marchands brodeurs actifs entre 1645 et 1694 : Vincent Bochot, déjà maître brodeur en 1666 ; Jacques Fraissinet déjà décédé en 1681 et Manaud Rossanes, déjà maître brodeur en 1644, dont le parrain des enfants est le chanoine et archidiacre du chapitre cathédral de Castres. Trois marchands brodeurs sont repérés : Jean Roubiord actif en 1664, Jean Roupieu actif en 1666 et David Prat, qui décède en 1694. On peut supposer que, comme pour d'autres activités

artisanales, la distinction est établie entre les maîtres brodeurs qui font le travail et les marchands brodeurs qui vendent celui des autres.

Les religieuses contribuent très largement à l'art de la broderie au xvii<sup>e</sup> siècle. Il en sera question plus loin.

Au siècle suivant, Castres constitue toujours, semble-t-il, un important foyer de brodeurs. Le fait est, il faut le reconnaître, assez rare pour une petite ville de province. Jean-Jacques Coubignol, marchand brodeur, a un fils, Jean-François, le 24 novembre 1745<sup>21</sup>. On décèle des dynasties, comme celle des Galaud : le grand-père, Jean, est marchand, et le fils David maître brodeur au moment de son mariage en 1714. Jean Pech est désigné comme brodeur au moment de son mariage avec Marguerite Fajon, le 26 octobre 1728. Fils d'André, maçon à Saint-Pierre de Burlats, il est dit aussi boutonnier<sup>22</sup>. Jean Puech (distinct de Pech), brodeur et boutonnier, a trois enfants<sup>23</sup>. Enfin, à Castres, un marchand brodeur nommé Denis Aussenac est actif à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et habite rue du Temple<sup>24</sup>.

Albi compte aussi, au xviii<sup>e</sup> siècle, quelques brodeurs, tel Maître Bertrand, dit Lauverderie, qui fournit aux trinitaires de Castres en octobre 1719 pour 71 livres, dont 1 livre 10 sols pour la façon, un pluvial de satin à fleurs doublé de toile d'Allemagne, gansé de canette en soie aurore et de frange de soie torse de la même couleur<sup>25</sup>. Toutefois il n'existe pas, semble-t-il,

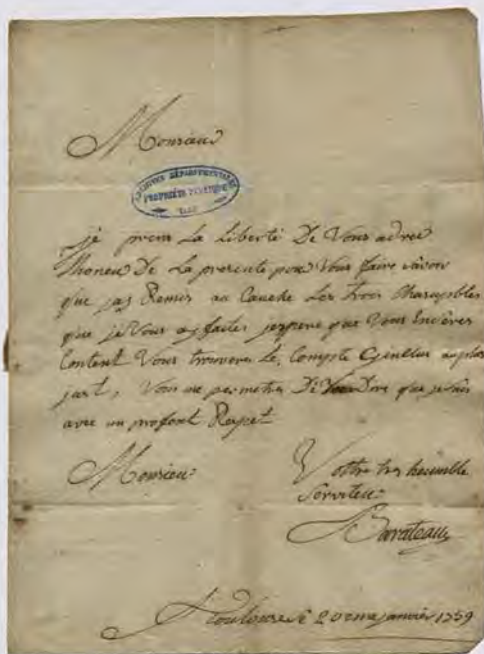


Fig. 6 Lettre signée par le brodeur toulousain Barateau, 1759 : envoi de chasuble à Gaillac. ADT, G 564.

de corporation de brodeurs dotée de statuts à proprement parler. D'ailleurs, dans un document qui liste les corporations d'arts et métiers de la ville d'Albi en 1731, assujetties au « droit de confirmation », sont énumérés, parmi les métiers du textile, les tisserands et sargers, les tailleurs et couturiers, les chapeliers, les peigneurs de laine... mais aucun brodeur<sup>26</sup>.

On s'adresse aussi assez fréquemment aux brodeurs toulousains, dont le nom évoque de grandes dynasties, tels les Troy ou les Barateau. Monsieur « labé de Caubetes doyen du chapitre de St Michel de Gaillac paie la somme de neuf livres cet sols le 24 mai 1757 pour la façon et fournitures d'une chasuble<sup>27</sup> » au dénommé Barateau, probablement lié

au maître brodeur toulousain Pierre Bertrand Barateau, devenu maître en 1762<sup>28</sup>. (Les quittances de ces brodeurs ne portaient pas d'en-tête au XVIII<sup>e</sup> siècle et n'étaient signées que du patronyme ; il ne nous est donc pas possible, en l'état actuel de la recherche, de citer le prénom de ces artisans et d'identifier avec plus de précision les membres de ces différentes dynasties.) Le brodeur Bordes, lui aussi repéré à Toulouse, fournit au chapitre collégial de Gaillac, en 1715, un voile et une étole<sup>29</sup> en « *ligature de Flandres* » (une sorte de brocatelle) qui ne sont pas brodés ; le montage seul a été effectué. Il s'agit peut-être d'Antoine Bordes, passé maître en 1717 à Toulouse. Le chapitre cathédral de Castres achète en 1723, au sieur Troy à Toulouse, pour 96 livres, cinq chasubles : deux blanches, deux noires, une rouge<sup>30</sup>. À cette époque, il pourrait s'agir de Maurice Troy, passé maître en 1687, qui travaille à Toulouse. Il est le petit-neveu de Manaud Troy, dont le père a fondé au XVI<sup>e</sup> siècle une dynastie qui compte des orfèvres, des maîtres verriers et des peintres, dont le célèbre François, devenu de Troy, qui travaille à la cour de Versailles et portraiture, entre autres, le cardinal de Bernis. Une brodeuse, Mademoiselle Troy (on ne dit pas où elle travaille), fournit à la cathédrale de Castres trois pluviaux rouges, trois pluviaux blancs, quatre dalmatiques, deux chasubles, deux devants d'autel, deux crédences, et exécute d'autres travaux pour la somme de 264 livres 14 sols, le 24

octobre 1733. Nous pouvons noter que le 7 du même mois un calice en argent doré est acheté chez le célèbre orfèvre toulousain Lacère, pour la somme de 166 livres 6 sols. Le textile précieux coûte aussi cher que l'orfèvrerie.

Le fabricant Larroque livre en 1740, à l'hospice de Graulhet, deux chasubles, l'une de satin fleuri, l'autre de camelot noir<sup>31</sup>. Il est peut-être lié au brodeur toulousain Jean Larroque, devenu maître en 1717. D'autres, tels Delbousquet, désigné comme brodeur de Toulouse, ou un certain Chenain, sont bien moins connus. Ce dernier livre pourtant à Saint-Michel de Gaillac quatre ornements de camelot gaufré, le 16 avril 1734. De nombreux brodeurs toulousains émailent les comptabilités tarnaises, ainsi Farjanel et Lorines aîné, qui vendent aussi bien de simples ornements en camelot que du drap d'or brodé de soie<sup>32</sup>...

Enfin, on peut également s'adresser directement à des marchands toulousains qui eux-mêmes font parfois état du nom de leurs fournisseurs dans leurs quittances. Ainsi, par exemple, M. Palis, marchand à Toulouse, sous-traite avec le sieur Saint-Amans aîné, désigné aussi comme passementier ou brodeur : il a fourni à la confrérie du Saint-Sacrement, pour Notre-Dame des Grâces de Labruguière, un pluvial et une étole en camelot blanc, mais également un « *poille* » (drap mortuaire à cordons) en damas liseré le 26 juillet 1733<sup>33</sup>. Le bien nommé M. Picot, marchand à Toulouse, fournit du galon d'argent

façonné, du damas cramoisi fin et du damas blanc de Lyon, en 1733, au chapitre cathédral de Castres<sup>34</sup>. Le seul galon d'argent façonné coûte 351 livres, ce qui est considérable.

Les <sup>xvi</sup>e et <sup>xvii</sup>e siècles semblent marqués par une certaine autonomie des artisans tarnais, à laquelle les nombreuses commandes passées à Toulouse ou à Lyon auront tendance à mettre un terme au <sup>xviii</sup>e siècle.

---

L'étoffe et le galon à Lyon,  
le Tarn et Toulouse pour la façon :  
les mécanismes complexes  
de la commande

*« J'ai consulté des gens de goût sur l'étoffe du voile de calice que vous m'avez envoyé et dont vous voulez faire un ornement complet pour votre chapitre. On l'a trouvé d'assez bon goût mais mal fabriqué<sup>35</sup>. »*

Lettre datée du 18 juin 1752 adressée à M. l'abbé Escande, prévôt de l'église cathédrale de Castres.

Si les filières d'approvisionnement possibles sont bien repérables, il reste difficile de déterminer les critères des choix faits au moment de la commande. Ils ne sont pas uniquement professionnels, mais dépendent probablement de convenances et de réseaux personnels, pas toujours perceptibles par l'histoire. Parfois pourtant – le cas reste rare –, des liens de parenté sont explicitement énoncés, comme en témoigne une amusante commande passée aux sieurs Lucadou, marchands lyonnais, fils et neveux de M. Lucadou, bourgeois de Villegoudou, l'intermédiaire,

qui fournissent en 1734 du galon de soie et « *des franges de soye-mi grenade* » au chapitre cathédral de Castres<sup>36</sup>. Un réseau familial est-il aussi à l'œuvre dans le cas de la commande exceptionnelle dont nous allons exposer le détail et qui met en scène en 1723 Dom Falès, procureur de la chartreuse de Saïx, et les marchands lyonnais Jonquet et Falès ?

Le fait que l'on s'approvisionne à Lyon s'explique assez bien : il est difficile de trouver les étoffes spécifiques, on recherche une qualité supérieure et pour cela on se fonde sur la solide réputation des soieries de Lyon, qui avaient fini par détrôner celles qui provenaient d'Italie, prédominantes aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles. Deux commandes somptueuses marquent le <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle à Castres. Un premier ensemble est fourni par Falès, le marchand de Lyon dont il a été question plus haut : il s'agit de damas broché, en blanc et en rouge, pour deux chasubles, six dalmatiques, neuf chapes, un devant d'autel et tous les « agréments ». Le nombre des pièces est aussi exorbitant que le prix à payer, 7 478 livres : il a fallu six ans, entre 1718 et 1724, pour acheter les ornements, en partie grâce à un emprunt de 3 000 livres pour deux ans, contracté auprès de l'hôpital des pauvres de la ville, et plus précisément par prélèvement d'un fonds destiné à marier les jeunes filles pauvres<sup>37</sup>. Malheureusement, ces ornements n'ont pas été retrouvés.

Une autre correspondance très révélatrice met au jour, à l'occasion

d'une commande du chapitre cathédral de Castres à Lyon, en 1752, d'autres mécanismes. Le chanoine Brossette de Saint-Nizier de Lyon sert de relais, car il est chargé de recueillir les desiderata du chapitre et de démarcher les marchands et brodeurs lyonnais : « *J'ay consulté à Lyon les plus habiles gens en fait d'ornements d'église.* » Il s'agit d'une commande d'ornements en panne (une sorte de velours en poil de chèvre) rouge (sept chapes, trois chasubles et deux dalmatiques), violette (trois chasubles et deux dalmatiques), verte (trois chasubles et deux dalmatiques), blanche (une chasuble, sept chapes, deux dalmatiques), et pour finir d'une chasuble de damas blanc. Cette commande considérable a mis bien des mois à être honorée, et pose plusieurs problèmes. On peut relever, en premier lieu, la question du patron des dalmatiques et des chapes. Ce courrier nous apprend, en effet, l'existence de spécificités locales connues des brodeurs : « *Il faudra savoir [...] de quelles formes sont les dalmatiques à Castres [...] la différence en est presque insensible aux manches près qui se portent très courtes dans votre pays.* » En effet, un précédent courrier avait fait état d'une certaine déception du chapitre, qui avait reçu une première livraison de dalmatiques aux manches trop longues – ce à quoi l'ouvrier avait fait répondre qu'il était encore temps de rectifier cette mesure dans un second lot, mais qu'il « *ne coupera pas cependant l'étoffe mais la remployera sous le galon pour que dans*



Fig. 7 Chape, orfroi, détail.  
Début XVIII<sup>e</sup> siècle. Castres,  
ancienne cathédrale Saint-Benoît. (cat. 6)

*la suite, si le goût du païs changeait, vous ne fussiez pas obligé de les défigurer par des coutures».*

Un second sujet important est celui du choix des étoffes. On apprend, en substance, que le chapitre veut de la « moquette unie<sup>38</sup> » (une sorte de tissu à poils longs). Le chanoine Brossette n'ayant trouvé à Lyon que de la moquette rayée de plusieurs couleurs, son choix se porte sur de la panne gaufrée ou peluche « *de plus de durée et plus large que la moquette* ». Il recommande de ne pas utiliser la panne pour les chapes « *parce qu'elles seraient insoutenables dans les chaleurs* », tandis que sont vantés les mérites du satin à fleurs « *qui s'emploie ordinairement en ornemens pour servir pour toutes les couleurs* » et « *il est d'un fort bon usage et moins dispendieux que*

*le damas* ». Les doublures recommandées sont en papeline, étoffe en principe faites en Avignon et à côtes transversales, en chaîne soie et trame de fleuret. La fourniture du tissu est assurée par Dumotié à Lyon pour la panne, dite dans sa quittance « *velours d'Utrecht* », pour 636 livres 6 sols 3 deniers, tandis que Duperret et Cie fournit le damas blanc. C'est un fabricant lyonnais nommé Chanet-Bully qui a réalisé toute cette commande, dont la quittance datée du 16 septembre 1752 s'élève à 621 livres. Cette commande mériterait une étude bien plus approfondie qu'il ne nous est permis de le faire ici. Elle révèle l'attention extrême portée au choix des matériaux, et rappelle la prééminence sous l'Ancien Régime du sur-mesure, ce qui multiplie les chances d'avoir affaire à des particularismes locaux, même si, comme on l'a constaté, la contribution des artisans du diocèse n'est pas majoritaire.



Fig. 8 Chasuble, lampas, détail, vers 1720.  
Castres, ancienne cathédrale  
Saint-Benoît. (cat. 7)

D'autres commandes confirment une provenance lyonnaise des tissus, que la façon soit réalisée sur place ou à Toulouse. En témoigne une quittance de M. Douziech, marchand de Toulouse, qui fournit à Labruguière, en août 1732, « deux pans de Persienne de Lion Brochée » (fig. 8). Les persiennes sont des étoffes brochées de très belle qualité, qui présentent des décors de dentelles tissées en trompe-l'œil, aux contours très découpés : « L'origine du terme est probablement à chercher dans le caractère du dessin, ressenti comme dans le goût de la Perse, qui était un pays de transit pour les étoffes venues de l'Inde, d'où certaines confusions<sup>39</sup>. »

Les plus belles étoffes du XVIII<sup>e</sup> siècle conservées actuellement dans le Tarn sont probablement d'origine lyonnaise, étant donné la faible importance de la production locale. Les sieurs Favre frères à Lyon ont façonné en 1788 un ornement de damas cramoisé pour 1 098 livres<sup>40</sup>, et ont fourni à Castres du damas cramoisé le 16 juillet 1789 ! On peut assez facilement attribuer à Lyon la plupart des somptueuses étoffes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : elles résultent de la conjonction d'un dessin hautement artistique valorisé par des matériaux de grande qualité (finesse et couleur de la soie, qualité des fils d'or), que seuls un savoir-faire et une technique extrêmement complexe, bien rodée, peuvent révéler. C'est le cas des soieries façonnées sur métier à la tire. Lyon fournit également les accessoires et, principalement, la passementerie.

Ces étoffes somptueuses sont, pour une part, acquises auprès des brodeurs et des marchands, mais beaucoup sont dues à la générosité des fidèles.

#### Effets mis à l'encan ou remploi de soieries : la contribution des legs pieux

*« Je donne et lègue à la vénérable sacristie du chapitre de l'église métropolitaine [d'Albi] tous mes ornements de glise [...] pour que mes confrères s'en puissent servir les priant de se souvenir au moment des morts de mon asme. »*

Testament du chanoine de la cathédrale d'Albi Jean-Baptiste Nualar, le 22 mars 1694.

Les dons aux églises se font en argent, tel celui que consigne dans son testament Agnès Vallat, bourgeoise de Rabastens, qui lègue à Notre-Dame de la Vaisse 40 sous d'or le 18 août 1373 pour l'acquisition de vêtements sacerdotaux<sup>41</sup>.

Les laïcs donnent également des effets pour la confection d'ornements : soit on remploie directement l'étoffe, soit la vente des vêtements d'occasion à l'encan constitue une somme destinée à l'achat d'ornements neufs. À Castres, une obligation coutumière en témoigne : le syndic du chapitre cathédral a le droit de prendre « suivant l'ancienne coutume, la meilleure robe de chaque deffunt en ladite ville de Castres et autres lieux ». En 1543, cette coutume est contestée<sup>42</sup>.

Le legs se fait parfois par voie testamentaire : Françoise Alari lègue en 1557, à Sainte-Martianne d'Albi, une houppe de drap noir tannée doublée de taffetas armoisin et une



gonelle « pour être vendue à l'encan et le prix en être donné<sup>43</sup> ». En 1624, une dame de Marssac lègue à l'église Saint-Julien d'Albi une robe de drap bleu qui est vendue aux enchères pour 6 livres<sup>44</sup>. Cette pratique se perpétue au XVIII<sup>e</sup> siècle. À Labruguière, les marguilliers de la chapelle Notre-Dame des Grâces notent à la rubrique des recettes les 15 livres d'une jupe « mise en loterie ». Camisoles, turbans, rubans, coiffes, anneaux d'argent, mouchoirs de tête, souliers d'enfant sont aussi donnés. Plus loin sont consignés les 232 livres 13 sols reçus du « don fait par les fideles alad. Chapelle comme robes, linges et autres effets que nous avons vendus<sup>45</sup>. »

À Castres, un livre de comptes des trinitaires mentionne en 1707 « une dantelle d'argent fort usée de la jupe de satin que madame de Puechcalvel a donné à notre église, lequel satin est destiné pour une chasuble et un petit devant d'autel à celui de Notre-Dame et la chasuble sera assortie d'une petite natte d'or fine que j'achetai à Toulouse le mois de may dernier comme il est dit du côté de la dépense de la sacristie<sup>46</sup> ». C'est encore le cas « d'une belle jupe en moire glacée couleur de cerise », don de la marquise de Larroque aux trinitaires de Castres en 1671, dont il a été fait un devant d'autel<sup>47</sup>.

Ces exemples nous mettent sur la voie de la question du emploi, dans la mesure où le vêtement reçu par une paroisse n'est pas vendu mais bien conservé pour être utilisé à la confection de nouveaux ornements liturgiques.

Certains de ceux qui sont exposés, en effet, sont faits d'un grand nombre de pièces : les vêtements étant très ajustés au XVIII<sup>e</sup> siècle, seules les jupes pouvaient être remployées sans trop de rajouts. C'est ainsi que l'on peut faire, grâce à l'ampleur de la jupe de Mme de Puechcalvel ou de la marquise de Larroque, un devant d'autel et une



Fig. 9 Chasuble, lampas, vers 1740. Albi, église de la Madeleine. (cat. 13)

chasuble. Lorsque l'étoffe est singulièrement belle mais très découpée, on ne renonce pas à la remployer, quitte à rabouter un grand nombre de morceaux. La chasuble à décor rocaille de l'église de la Madeleine d'Albi illustre cette pratique (fig. 9, cat. 13). Un texte amusant rapporte la façon dont

les huguenots, qui pillèrent en 1568 Saint-Michel de Gaillac, se trouvèrent habillés comme des princes, peu après leur larcin : « *On les voyait tous chargés, les aucuns des nappes, devant d'autels, les autres des chappes, crois, calices et autres ornements et beaux reliquaires [...]. Cinq ou six jours après cette prinse, on voyait les messieurs braves, vestus les ungs de velours, de satin de damas, de camelot de taffetas, et autres étoffes de sorte qu'à les voir, ils sembloient tous des Princes et grands seigneurs; et lorsqu'ils prindrent la ville, ils estoient au moings la plus part belitres et mal habillés qu'ils n'en pouvoient plus*<sup>48</sup>. » Le parcours des étoffes entre religieux et civil ne passe pas toujours par la piété...

Les membres du clergé lèguent en général leurs ornements. Certains, au même titre que les fidèles, donnent leurs effets quotidiens, tel François Gaget, prêtre d'Albi qui lègue sa meilleure robe et deux de ses bonnes chemises à Sainte-Martianne d'Albi, « *pour que le tout soit vendu comme d'habitude et que le prix en soit consacré à des messes* », le 17 février 1556<sup>49</sup>. Mais s'ajoutent à leurs effets personnels leurs nécessaires professionnels, textiles ou non d'ailleurs : Anthoine Thos, prêtre, lègue au bassin du Purgatoire de Sainte-Martianne d'Albi, en plus de ses robes, ses chapes, son voile, son missel, son calice d'étain, le 20 octobre 1550<sup>50</sup>. En 1694, c'est au tour du chanoine Jean-Baptiste Nualar, qui déclare : « *Je donne et lègue à la vénérable sacristie du chapitre de la eglise metropolitaine [d'Albi] tous mes orne-*

*ments deglise avec mon cabinet qui est dans lad sacristie et tout ce qui s'y trouvera dedans consistant apresant en une chasuble noire de velours avec son estolle et maniple [...] le tout garny d'un passemen dargent [...] pour que mes confrères s'en puissent servir les priant de se souvenir au moment des morts de mon asme*<sup>51</sup>. » Cette dernière précision émouvante indique que le chanoine investit ce don d'une importante valeur commémorative. Ce même désir posthume aurait accompagné, selon le baron de Rivières, le don par l'abbé Alès de Boscaud « *d'une fort belle chasuble avec fleurs de couleurs brodées, rapportée d'Espagne où il avait émigré pendant la Révolution, à l'église de Cordes, à la charge de célébrer tous les ans à perpétuité deux messes pour le repos de son âme*<sup>52</sup>. » D'autres testaments, plus solennels, témoignent des mêmes pratiques, tel celui d'Hyacinthe Serroni, évêque d'Albi entre 1676 et 1687, qui fait du chapitre de sa cathédrale son légataire universel et général « *pour employer les ornemens d'église qui se trouveront dans ma chapelle ou dans ma maison, à l'usage de ladite Eglise Sainte Cécile*<sup>53</sup>. »

Nous éviterons l'énumération de tous les dons relevés, mais évoquerons plutôt, pour terminer, un type de don institué lié au droit de chapelle. À Lavour, l'évêque Charles Le Goux de la Berchère s'acquitte d'une partie de son droit de chapelle de 3 000 livres (un droit à payer par l'évêque à la cathédrale, à l'occasion de son entrée dans le chapitre), en léguant des

textiles pour 1 500 livres : « *un devant d'autel, trois chapes, deux tuniques, leur estole, e manipule, le tout de damas blanc afleurs dor aussi leur croix, orfroyé et montans en broderie d'or et d'argent fin. De plus une chasuble de brocart d'or et d'argent fin doublée de toile d'or, et garnie de point d'Espagne d'or et*



Fig. 10 Chasuble du vice-amiral Galibert, détail. Fin XIX<sup>e</sup> siècle. Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.

*d'argent, le stole et le manipule aux franges et tislins d'or et d'argent trait, et le voile pour le calice en broderie*<sup>54</sup>. » La magnificence de l'ornement ne peut que nous faire regretter sa disparition. On sait, comme de nombreux documents en témoignent, que les évêques répugnent à honorer leur droit de chapelle...

Beaucoup plus récemment, le vice-amiral Charles-Eugène Galibert (1824-1909), qui fut ministre de la Marine en 1885 et 1886, mais était surtout un catholique fervent, a offert à Saint-Benoît de Castres une chasuble montée à partir des boutons, galons et insignes de son uniforme<sup>55</sup> : les ancres et les étoiles en ornent l'orfroi.

Augustines, visitandines, carmélites et clarisses : la broderie et la couture des couvents aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

La plupart des ordres religieux féminins ont instauré dans leurs règlements une répartition équilibrée entre activités manuelles et spirituelles. La broderie leur offre l'occasion de les pratiquer simultanément.

Le Tarn a largement bénéficié de l'extrême habileté de ces religieuses, comme en témoignent un certain nombre de broderies conservées et exposées. Le XVII<sup>e</sup> siècle marque avec éclat les débuts de cette pratique qui atteint un haut degré artistique, et ce n'est qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle que le glas sonnera pour elle. Il convient d'insister, en effet, sur la qualité de ces œuvres, dont la confection a nécessité un temps qui paraît infini, et pour lesquelles on employait les matériaux les plus riches, des matériaux d'un luxe princier. La créativité constitue le troisième atout, et non le moindre, pour que l'alchimie s'opère. La ferveur spirituelle, enfin, parce qu'elle relève de l'intime, est rarement consignée dans les archives, mais elle n'en constitue pas moins la clé de cet équilibre, et, grâce à elle, les créations atteignent la perfection. Les recherches étant en cours, nous ne pouvons livrer que quelques repères sur les activités de brodeuses des religieuses du Tarn : tenter de cerner le type d'activité artistique de chaque couvent, retrouver des noms de brodeuses illustres, des



Fig. 11 et 12 Chasuble brodée, détails.  
xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle. Lisle-sur-Tarn,  
église Notre-Dame de la Jonquière. (cat. 1)



Fig. 13 Pale brodée, détail. xvii<sup>e</sup> siècle.  
Lisle-sur-Tarn, église Notre-Dame  
de la Jonquière. (cat. 1)

renseignements sur la gestion comptable de cette activité, la description des œuvres, voire, dans le meilleur des cas, une caractérisation stylistique...

La congrégation de la Visitation de Marie, fondée par Jeanne de Chantal et François de Sales, est approuvée par le Saint-Siège en 1641. Dans toute la France sont fondés de nouveaux couvents, dont celui d'Albi. Un document atteste de son activité couturière, mais la broderie n'est pas évoquée de façon précise. Le curé de l'église Saint-Martin de Courris a reçu le 2 avril 1687<sup>56</sup> un lot de vêtements confectionnés par les dames religieuses d'Albi. Il s'agit de deux pluviaux de ligature (sorte de brocatelle), un de camelot noir, une chasuble de ligature avec sa bourse et le voile de taffetas rouge, deux devants d'autel, dont un de camelot noir, une aube avec son amict et cordon de corporal, avec pale et purificateur, une bourse. C'est là une bien modeste livraison de textiles peu façonnés et de seconde qualité, le camelot et la ligature étant des étoffes bas de gamme à cette époque, d'où le terme péjoratif de « camelote ». Par ailleurs, alors que les visitandines sont des artistes extraordinaires, comme en a récemment témoigné l'exposition remarquable *Regard sur la Visitation* à Moulins, ici elles n'interviennent pas en tant que brodeuses. Pour autant, on ne peut affirmer que la couture constitue leur seule activité.

Le couvent des augustines de Lisle-d'Albigeois reçoit une autorisation officielle de fondation par une bulle

pontificale du 1<sup>er</sup> juin 1650. Les religieuses de ce couvent, aussi expertes qu'anonymes, ont probablement brodé un somptueux ensemble au xvii<sup>e</sup> siècle : on y retrouve le répertoire décoratif favori du siècle, élaboré par les ordres féminins, qui trouvent dans le langage des fleurs une évocation sensible d'un langage spirituel, tandis que, à la même époque, les brodeurs professionnels semblent préférer les rinceaux et les végétaux stylisés. Sur fond de satin, des médaillons en réserve, cernés de fils d'argent dorés, présentent des bouquets de tulipes, œillets et roses (fig. 11 à 14, cat. 1). Sur le voile, le Christ portant les instruments de la Passion, dans un style un peu naïf, forme, avec les fleurs, l'essentiel de la portée iconographique de l'ensemble. Le fond de la chasuble est fait d'une étoffe brochée que les religieuses ont brodée sur les motifs déjà tissés : cette pratique est assez courante aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Les fleurs à tiges courtes

sont disposées en semé sur le fond, motif universel dans le textile au xvii<sup>e</sup> siècle. Le style de cet ensemble ne trahit nul particularisme local ; seules les armoiries, toujours pas identifiées, permettront un jour d'en déterminer le commanditaire.

#### Les carmélites d'Albi au service de la cathédrale : dans la tradition de l'Ancien Régime

Les carmélites sont présentes à Albi pendant l'Ancien Régime, mais leurs activités laissent principalement des traces dans les archives au xix<sup>e</sup> siècle. En effet, après la situation désastreuse qui suit la suppression des couvents par la Révolution, une nouvelle dynamique ne tarde pas à se faire jour. Dans la région, le couvent du Carmel de Rodez est fondé en 1825. À Albi, après une première tentative vers 1830, ce n'est qu'en 1842 que cette restauration prend réellement forme, avec l'arrivée de mère Catherine, provenant du couvent d'Agen. Elle fondera d'autres couvents avant de se fixer à Albi en 1862, après son élection comme prieure.

Après des débuts difficiles, les contingences matérielles poussent les religieuses à vivre de leurs travaux manuels : « *Elles confectionnent des aubes, des ornements liturgiques ainsi que des hosties. La communauté se spécialise également dans l'impression ou la réimpression des livres religieux qui sont ensuite diffusés dans les différentes maisons de l'ordre*<sup>57</sup>. » Une petite partie



Fig. 14 Étole, manipule, voile, bourse et pale brodés. xvii<sup>e</sup> siècle. Lisle-sur-Tarn, église Notre-Dame de la Jonquière. (cat. 1)



Fig. 15 Chape, doublure et frange, détail.



Fig. 16 Chasuble, tissu d'église,  
détail, vers 1830-1850.  
Damiatte, église Saint-Martin. (cat. 26)

de leur travail pour la cathédrale a pu être mise au jour grâce à deux dossiers complémentaires conservés, l'un à Albi<sup>58</sup>, l'autre aux Archives nationales à Paris.

Le 9 décembre 1861, la maison lyonnaise Courtet & Cie fournit «aux Dames Carmélites d'Albi» des échantillons de damas blanc broché tout or fin, mais également des échantillons, de la même qualité, déclinés en cramoisi et en vert. La version en violet est proposée en argent fin, l'or étant incompatible avec les temps de pénitence. L'envoi comporte quinze échantillons différents, chacun référencé sous un numéro de patron. La passementerie figure également dans cet

envoi, sous forme «de galons système colonne or fin, système or fin cordonnet, système or fin colonne et or faux<sup>59</sup>».

Nous voudrions ici mettre en relief les circuits complexes qui s'étaient instaurés entre les fabricants et les carmélites. D'Albi, M. Laurens, du chapitre de la cathédrale, établit sa demande de renseignements par écrit. La maison Courtet, fabricant de soieries, envoie les échantillons aux carmélites, qui coupent et montent les ornements. Le choix des matériaux se fait avec beaucoup de circonspection et les échanges sont d'une précision extrême (sans toutefois apporter de précisions sur les motifs, sauf cas exceptionnel, chaque courrier étant accompagné d'échantillons aujourd'hui disparus), rappelant près d'un siècle plus tard, ceux qui avaient présidé à la commande de Castres en 1745. Le fabricant suggère par exemple le recours à des tissus avec des «dessins *ad hoc*», c'est-à-dire des «dessins tissés exprès» pour l'église (fig. 16, cat. 26). Il ajoute qu'un agneau avec gloire sur la croix de la chasuble et un pélican sur le chaperon, brodés fin, complèteraient l'ensemble. Le choix fait, les dames doivent donner leur patron pour évaluer le métrage : les 62,70 mètres de damas blanc or fin nécessaires reviennent à 2821 francs, ce qui est considérable. À ce matériau de base s'ajoutent les galons, doublures et agrafes, ce qui porte la note à 3970 francs, après marchandage et sans la façon (fig. 15). Les étoffes sont livrées directement chez les carmélites. On

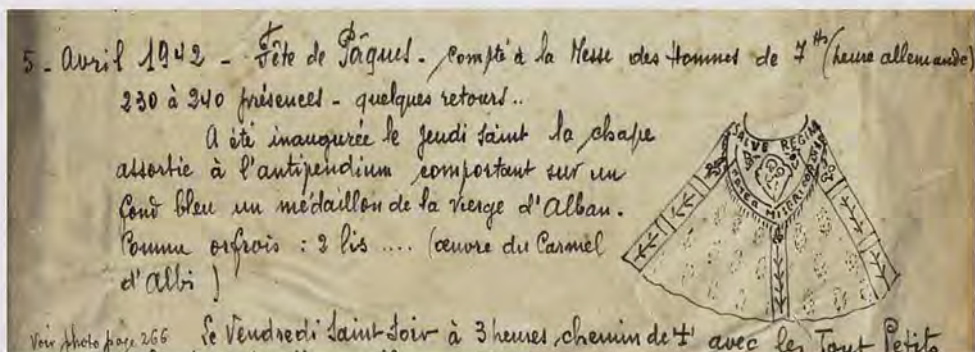


Fig. 17 Livre de paroisse d'Albi.  
Dessins réalisés par l'abbé Roussel.

y joint d'autres échantillons pour d'éventuelles commandes ultérieures. Aucune suite à cette commande d'étoffe de damas blanc broché d'or fin, payable au 10 novembre 1862, n'ayant été retrouvée, la livraison des carmélites a dû être assez rapide.

Une autre commande est passée cinq ans plus tard, en 1867, période extrêmement active pour le couvent qui a entrepris une série de grands travaux : agrandissement du chœur, ameublement de la sacristie, réparation du préau, assainissement du monastère pour lutter contre une mortalité inquiétante des religieuses vivant sans chauffage, dans l'humidité et sans eau courante<sup>60</sup>. Un devis estimatif est établi par sœur Marie de Jésus : « moi, Supérieure des Dames Religieuses du Monastère des Carmélites d'Albi m'engage à fournir à la fabrique de l'Église métropolitaine de sainte Cecile » un ornement comprenant une chasuble, deux dalmatiques, sept chapes et les accessoires de damas blanc broché or fin, bordé de galon système or fin, frange unie, et doublée de treillis (bougran) et de taffetas cramoisi, le tout pour

2 465 francs 41 centimes<sup>61</sup>. La facture ne mentionne pas d'où viennent les étoffes ni pourquoi les religieuses sont en mesure de les facturer elles-mêmes directement. Pour cet achat, un crédit avait été attribué par le ministère des Cultes, suite à une délibération de la fabrique en 1867 jointe au devis et présentée au Conseil qui conclut le 27 mai 1867 : « Le conseil reconnaît l'urgente nécessité d'un nouvel ornement blanc [...] mais supplie Monseigneur l'Archevêque d'Albi de bien vouloir solliciter auprès de son excellence Monsieur le ministre des Cultes le surplus de la dépense. »

En l'état actuel des recherches, c'est tout ce que l'on peut dire des activités des carmélites d'Albi. Elles ont indéniablement contribué à la solennité des cérémonies albigeoises, par leur travail d'assemblage plus que par leurs qualités de brodeuses à proprement parler, d'après cette première investigation.

Pourtant, l'étole brodée au <sup>xx</sup>e siècle qui est exposée montre leur dextérité dans cet art. Elle est brodée avec des matériaux de qualité (soie et fil d'or), tandis que les dessins des

personnages rappellent un passé médiéval interprété. Les fonds géométriques s'inscrivent bien dans leur temps : c'est en 1940 qu'un devant d'autel et quelques accessoires ont été confiés à leurs mains habiles, pour l'église d'Alban. Un registre de l'abbé Roussel, curé d'Alban, entièrement décoré, porte le dessin du projet de la chasuble dite « Gothique en l'honneur de saint-Joseph » qui n'a pu être retrouvée (fig. 17, cat. 38). En revanche, l'étole, dont le dessin est jeté dans la marge, a été inaugurée à la messe de minuit du 25 décembre 1943. Sur l'étole, des mésanges évoquent le chœur d'enfants des « Mésanges de Notre Dame », qui l'a offerte. Une inscription en occitan est dédiée à Notre Dame : « *Salut maduno d'Alban* ».

Les clarisses de Mazamet :  
une broderie reconnue par  
une clientèle mondiale... et  
l'Académie des Jeux floraux

*« Les Desvallières, les Maurice Denis et autres artistes catholiques reçoivent des diplômes et décorations ; pourquoi les vénérées Pauvres Dames de Mazamet ne recevraient-elles pas un témoignage d'estime et de reconnaissance d'une académie régionaliste qui compte saint François de Sales parmi ses patrons ? [...] Et cela rappellera opportunément à tous que les arts liturgiques appartiennent bien à la catégorie des beaux-arts. »*

Abbé Berthier, Chambéry, 1929.

Fondé en 1487 à Albi, un ancien monastère suivant la règle de sainte Claire d'Assise subit la dissolution de 1792, après plusieurs siècles de difficultés matérielles extrêmes. En 1887,

le père capucin Exupère fonde un nouveau monastère à Mazamet, grâce à dix sœurs clarisses qui quittent celui de Millau. La production artistique tient à la riche personnalité de Marie de saint Bonaventure, une Ariégeoise attachée au monastère de Perpignan puis à celui de Millau, qui organise des ateliers de couture placés sous la protection des archanges Michel et Gabriel<sup>62</sup>. Ce travail consiste en la confection et l'entretien de vêtements pour les pauvres, mais également en la confection de chasubles pour les missions. Plusieurs des sœurs sont d'anciennes élèves des Beaux-Arts, d'autres sont issues du milieu artistique, comme la désormais célèbre sœur Marie de la Grâce, c'est-à-dire Sabine Desvallières, fille du peintre Georges Desvallières, un des artisans du renouveau de l'art religieux. Seul un véritable acharnement au travail peut expliquer une production aussi fantastique en quantité. Quant à la qualité, elle est reconnue et leur réputation franchit les frontières : Espagne, Amérique latine, Italie, Québec... Cette qualité artistique, pour autant, ne soustrait pas les religieuses à l'humilité requise par les textes de l'ordre : ainsi, lorsque l'Académie des Jeux floraux de Chambéry leur décerne un diplôme de maîtrise ès jeux florimontains, la supérieure hésite à l'annoncer à la communauté, afin d'éviter que les sœurs ne s'en attribuent personnellement le mérite. Par ailleurs, leurs qualités artistiques ne les font renoncer ni aux tâches les plus dures, ni aux plus





Fig. 18 Chasuble, orfroi brodé, détail, Notre-Dame de la Drèche, 1943. Albi, église Notre-Dame de la Drèche. (cat. 40)



Fig. 19 Chasuble brodée, sainte Claire, 1938. Saint-Hilaire du Harcouët, Centre d'Art sacré. (cat. 41)

modestes. Elles fournissent aussi bien les missions que les paroisses pauvres du Tarn ou encore des monastères de carmélites particulièrement démunis. Leurs travaux ne sont pas toujours rémunérés, car elles offrent beaucoup. Le monastère compte sur les dons, mais aussi sur les revenus provenant de la vente de quantités d'objets peints et brodés qu'elles confectionnent en plus du reste. Par ailleurs, comme il faut assurer le renouvellement et, en tout cas, la contribution artistique d'un maximum de religieuses pour honorer les commandes qui affluent, des leçons de peinture et de dessin sont dispensées. À la pratique de la broderie s'ajoute celle de la peinture, comme en témoigne la chasuble portant une

Crucifixion peinte sur moire (cat. 42). L'ensemble de ces activités exige une abnégation presque totale : il n'est pas rare que, pour venir à bout d'un ouvrage, l'on organise des tours afin que le travail soit en marche jour et nuit, car la date de la livraison correspond généralement à celle d'une cérémonie, qui ne souffre donc aucun retard et ne permet aucun report. Parmi les plus grandes commandes figure celle des capucins de Saint-Louis de Toulouse, qui ont décidé d'offrir à Pie XI, en 1926, à l'occasion du VII<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint François, un somptueux ornement brodé, resté célèbre. Plusieurs fois exposé<sup>63</sup>, il constitue un exploit technique et une expression de la

modernité de Sabine Desvallières, qui en a donné le dessin. Ce chef-d'œuvre est à l'origine de la récompense académique et d'une réputation mondiale ; il est aujourd'hui conservé au Vatican (cat. 39). À l'époque, des cartes postales reproduisant tout ou partie de l'ornement ont été éditées au profit des missions<sup>64</sup>.

Le 8 août 1938 s'ouvrent les festivités du cinquantenaire du monastère, menées par le chanoine Jalabert. Les clarisses avaient projeté, dès 1932, de réaliser pour cette occasion un ornement exceptionnel. Aux pièces initialement prévues se sont ajoutées deux chasubles franciscaines, à l'initiative de sœur Marie Michel. Elles ont bénéficié de dons de châles en satin ivoire brodé, qu'elles ont rebrodés et dont elles ont matelassé le fond. Elles ont créé un orfroi à l'effigie de sainte Claire, brodé en camaïeu ne faisant qu'un avec un arbre ceinturé d'une corde portant un écu aux lis, ostensor et livre avec l'inscription « *Regula* » (fig. 19, cat. 41). Le parti plastique contourne habilement la contrainte des motifs orientaux du fond et manifeste une grande modernité dans le dessin de la sainte<sup>65</sup>.

Une autre commande importante a été passée en 1939 par le Père Ferdinand, supérieur de Notre-Dame de la Drèche, haut lieu du culte marial depuis le xii<sup>e</sup> siècle. En 1860, le lieu a retrouvé une certaine splendeur, grâce aux peintures murales dues à Bernard Bénézet. Ce sont ces peintures, relatant l'histoire des lieux et du culte

qui y est attaché, que les clarisses ont reproduites à l'aiguille (fig. 18, cat. 40). Sur fond de drap d'or, les scènes illustrent l'Immaculée Conception ou la victoire de Lépante, tandis que des figures de prophètes, pères et docteurs de l'Église (le prophète Élie, saint Augustin...) complètent ce programme. À partir de 1948, moins nombreuses et plus âgées, les religieuses ne brodent plus que pour les missions. Finalement, plus que pour des paroisses, elles travaillent à des œuvres exceptionnelles, offertes à l'occasion de commémorations, de jubilés ou d'ordinations. Leur contribution à l'embellissement des églises du Tarn est toutefois réelle et absolument originale. On soulignera le haut degré artistique de cette production, qui contribue à la mutation stylistique de l'art religieux en France à cette période. L'exigence de rendement ne les a pas plus épargnées que les brodeurs professionnels, mettant à l'épreuve leurs exigences techniques et artistiques, tout en imposant une remise en cause constante de l'organisation de leur travail. Leurs rapports avec les missions, principalement en Chine, vont favoriser les échanges stylistiques et parfois même influencer les broderies elles-mêmes : les clarisses ont ainsi pratiqué une broderie en couchure dans le goût de la Chine, et la chasuble aux oiseaux de paradis conservée à Laparrouquial rend hommage au goût de la Chine – à moins qu'il ne s'agisse de parties brodées sur place et expédiées ensuite vers la France (cat. 35).

Au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, après le concile Vatican II, de nombreuses congrégations se reconvertissent dans le tissage : c'est le cas à Dourgne, notamment.

Témoigne de cette reconversion la chasuble en laine blanche, tissée, de La Drèche, de forme ample, expression d'un style à la fois rustique et épuré (cat. 31). Elle est caractéristique d'une volonté très générale d'un retour aux sources, à laquelle l'Église a donné un écho plus spirituel avec le retour à la simplicité sacerdotale des premiers chrétiens. Parallèlement, ce fut l'une des périodes les plus destructrices pour les anciens ornements. Abandonnés, mis au rebut et vendus, ces objets devenus complètement obsolètes étaient pénalisés parce qu'ils représentaient une page de l'histoire d'une Église hiérarchisée, riche et solennelle, pour laquelle avaient travaillé de très nombreux artisans professionnels, laïcs ou religieux.

---

Les brodeurs professionnels  
(<sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles) :  
excellence et standardisation

Après la Révolution, les modalités de la production chasublière se sont largement modifiées en raison des changements intervenus dans le contexte religieux, de la suppression du régime corporatif et de certaines évolutions techniques<sup>66</sup>. De très nombreuses maisons se sont installées, qui revendent des ornements fabriqués à Lyon, ou en assurent parfois seulement le montage, ce qui permet une

meilleure adaptation aux goûts et aux besoins de la clientèle, en matière de galons ou de sujets brodés. La réalisation plus coûteuse d'une broderie à façon existe encore, comme le signalent les nombreux en-têtes des fabricants portant la mention « *Atelier de broderie* » (fig. 20). Elle sera nettement favorisée par la mise au point de la machine à broder Cornély et sa diffusion effective à partir de 1910, qui permettra d'honorer des commandes avec plus de rapidité et de les doter du luxe d'une broderie à moindre coût. Dans tous les cas, les étoffes, la passementerie et les fils métalliques sont fabriqués à Lyon.

Toutefois, si ces maisons sont de véritables entreprises capables d'éditer des catalogues et d'envoyer de nombreux représentants dans les paroisses, d'autres rappellent, par leur caractère artisanal, les anciennes officines de brodeurs. C'est le cas, à Albi, de Thérèse Guichon, qui travaille pour la cathédrale Sainte-Cécile en 1856, et pour une commande gouvernementale en 1846 pour la cathédrale de Bordeaux<sup>67</sup>. La maison de la veuve Larrieu<sup>68</sup>, établie rue Sainte-Cécile, fournit Lisle-sur-Tarn en 1865 et Albi; elle devient Larrieu & Cie, « *Manufacture d'ornements d'église* », et vend à la cathédrale de Perpignan et même à Fort-de-France entre 1865 et 1911. Elle figure parmi les fabricants les plus renommés, ceux qui éditent un catalogue et proposent également tout type de mobilier religieux. Entre ces deux pôles, la maison

J. Ginestet d'Albi, installée au 16, rue Sainte-Cécile, que son en-tête signale comme « *Librairie, papeterie, articles de bureau* », vend aussi « *Linges & ornements d'église* ». Elle fournit à Sieurac, en 1905, une étole brodée.

À Castres, la maison Dons-Dourel, installée 8, rue Sabatier, propose des ornements d'église et un peu d'orfèvrerie. Son papier à en-tête la désigne sous l'enseigne *Au Bon Pasteur* en 1898; elle fournit Puylaurens et Belleserre. Curieusement, quelques paroisses s'adressent également à des fournisseurs d'ornements assez éloignés, telle la manufacture d'ornements d'église P. Perier Jeune à Aurillac. Dans le Cantal encore, la manufacture d'ornements G.-F. Clergue à Maurs, spécialiste entre autres des « *broderies en tous genres* », approvisionne la paroisse de Saint-Martin du Tarn.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le financement des ornements liturgiques des cathédrales est assuré, sur requête, par le ministère des Cultes. La cathédrale d'Albi fait régulièrement des demandes en vue de commandes. Entre 1825 et 1827, en trois versements, sont alloués 10 000 francs pour l'achat d'un ornement pontifical en damas rouge<sup>69</sup> (quatre chapes, six dalmatiques et une étole). En 1828, en deux versements, 6 000 francs pour l'achat d'un dais. En 1829-1830, 10 000 francs pour l'achat d'un ornement pontifical blanc à fond d'argent. La procédure est assez longue, car il convient de faire établir un devis, puis de rédiger une requête persuasive



Fig. 20 En-têtes de fournisseurs tarnais.  
Fin XIX<sup>e</sup> siècle. ADT, sup V.

auprès du ministre, avant de faire faire l'ornement.

À cet égard, la commande de 1852-1853 paraît particulièrement révélatrice des difficultés rencontrées à chacune des étapes de ces commandes prestigieuses. Une lettre de l'archiprêtre Caminade, adressée au ministre en date du 7 avril 1851, insiste, après avoir évoqué un trône épiscopal, une tenture de chaire, un tapis et douze coussins de prie-Dieu, sur la nécessité de se procurer un ornement violet en velours : « *Cet ornement [violet] est si vieux que l'autorité ecclésiastique a jugé nécessaire il y a un an d'interdire les usages des dalmatiques; faute de ressources pour en faire de neuves, on y emploie l'étoffe d'une des*

chapes ; et celle-ci est remplacée par une autre en simple damas, tandis que l'ornement est en velours. [...] On en est donc réduit à se servir de ces ornements vieux et disparates ou bien à en prendre d'une autre couleur, extrémités fâcheuses l'une & l'autre, car la métropole doit donner l'exemple de la décence et de la fidélité aux règles de l'Église. » Sont joints des devis établis par la chasublière d'Albi, Thérèse Guichon, le 5 avril 1851, pour « une décoration du sanctuaire dans le jour où monseigneur l'archevêque officie pontificalement », et pour des « ornements ordinaires pour la Messe et autres Offices », en velours de soie vert et violet à galon à crête d'or doublé de bougran et de taffetas comprenant une chasuble, deux dalmatiques, cinq chapes, un grand voile dans chacune des deux couleurs, pour 2 300,92 francs par ensemble. Le 25 octobre 1852, la chasublière établit le même devis pour le même ensemble de velours de soie violet au même tarif, hormis la rubrique « façon », devenue « main-d'œuvre », qui présente une augmentation de 2 francs par pièce, une seconde requête dont il manque la trace, ayant sans doute été nécessaire. En revanche, il reste un courrier adressé par Arthur Martin, membre de la commission des Arts religieux au ministère des Cultes, du 24 février 1854, assorti d'un dessin qui avait dû être joint au second devis puisque la chasublière avait précisé : « Je sousigné m'engage à livrer à la fabrique de Ste Cécile d'Albi, confectionnés avec soin

et solidité, conformes aux modèles fournis par ladite fabrique et au prix ci dessus déterminé tout et chacun des objets mentionnés au présent devis. » Arthur Martin commente ainsi les devis et dessin : « Le n° 3 présente des prix modérés. J'aurais seulement une observation à soumettre touchant la forme disgracieuse de la chasuble. Peut-être Monseigneur l'Archevêque consentirait-il à ce qu'elle fût moins amaigrie par-devant. On abandonne presque partout aujourd'hui cette forme étriquée du XVIII<sup>e</sup> siècle pour se rapprocher de l'usage romain ou de l'usage des anciens fidèles. J'ai indiqué au crayon sur le dessin, la légère réforme que je crois devoir conseiller. Il est juste que la commodité cède aux convenances. Je trouve qu'il serait mieux de fermer par les cordons les manches des dalmatiques qui finiront autrement par perdre entièrement leur caractère ; ce qui a lieu déjà pour les manches de surplis si singulièrement transformées en ailes plissées volantes. » Son goût pour une certaine forme de modernité a été souligné par d'importantes études, et l'exemple d'Albi illustre une fois de plus les grandes difficultés de l'art religieux à renouveler son style et en souligne les enjeux politiques<sup>70</sup>. Finalement, un nouveau devis, réplique de celui de 1852, est établi par la même chasublière le 1<sup>er</sup> juillet 1856. Les difficultés dues à la procédure et au contexte politique et artistique génèrent parfois un retard de plusieurs années entre la première requête et la livraison.



Fig. 21 Joseph Bent, rue Saint-Rome.  
Étiquette, cuir imprimé.

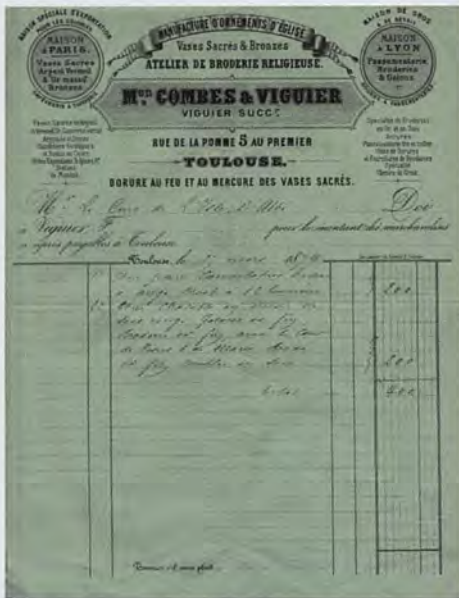


Fig. 22 Facture, maison Combes & Viguié.  
ADT, 1J570-4.

Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, de nombreuses commandes sont passées auprès de brodeurs toulousains, tels les Bent (fig. 21), actifs à Toulouse à partir de 1850 environ, dont on a trouvé plusieurs factures à en-tête, ou la maison P. Prat. Un autre fabricant, Hubert Fils Aîné, au 3, place Saint-Étienne, est actif en 1912 et se présente comme une « Fabrique d'ornements d'église ». Le fabricant F. Félicien, au 34, rue des Arts à Toulouse, provi-

sionne la paroisse de Montans. M. Combes, marchand d'ornements, de la maison Combes & Viguié, brodeurs installés au 49, rue du Taur et au 5, rue de la Pomme à Toulouse, précise qu'il possède un « Atelier de broderie religieuse ». D'après le papier à en-tête, il existe aussi une maison à Lyon, spécialisée en passementerie, broderie et galons et une autre à Paris, spécialisée en exportation pour les colonies (fig. 22). Une caisse de livraison étiquetée Viguié a été retrouvée à Brens avec deux bannières, dont une entièrement brodée en perles de verre soufflé sur drap d'or (cat. 37). C'est un travail traditionnel dit « de jais » aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles. Le même fournisseur est peut-être à l'origine de l'ornement exceptionnel, par son matériau plus que par son dessin – il est entièrement brodé de perles sur canevas, sur fond rouge –, conservé à Saint-Pierre de Gaillac (cat. 36). La célèbre fabrique toulousaine F.-D. Monna<sup>71</sup>, spécialiste de sculpture, fournit néanmoins des chasubles, et signale aussi dans ses publicités un atelier de broderie d'ornements dans les années trente. Autre fabrique, la maison G. Clarenc, au 4, rue du Four-bastard, s'annonce comme spécialiste de broderies d'or mi-fin et or fin en 1894. D'autres fabricants, tels Colomiès & Cabanes au 23, rue Saint-Rome, se spécialisent dans « les broderies riches à la main relevées sur carton toile incassable ». Même si l'essentiel du travail consiste en la fourniture d'ornements sans broderie aux paroisses

qui ne disposent que d'un faible budget, de nombreux ornements brodés existent, dans une hiérarchie qualitative que suit celle des prix. Ainsi la chasuble de Castres, bien que d'un style très moderne, renoue-t-elle avec la tradition de la broderie métallique (fil d'argent, cannetille, paillons, fil frisé), travail d'une grande qualité assez caractéristique du style de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle (cat. 32). La modeste application de la belle chape de Mirandol-Bourgnounac tranche sur ces broderies luxueuses, mais elle est typique des ouvrages réalisés pour les fabriques à faibles revenus (cat. 27).

Le registre de la fabrique de l'église Saint-Benoît de Castres révèle la diversité des filières d'approvisionnement pour une même paroisse<sup>72</sup>. Localement, de 1818 à 1835 on s'adresse à M. Pujol, dit « *marchand d'ornements à Castres* »; à partir de 1839, c'est à Pujol Aîné que l'on a affaire. En 1867, on s'adresse à Mme Pujol pour la réparation d'ornements : les travaux facturés consistent en réparations et fourniture d'ornements. Bien sûr, les Toulousains, comme Bent, déjà cité, bénéficient aussi de commandes : l'une de 1 000 francs en 1860 pour un ornement blanc, et une autre en 1861. Sont également mentionnées Mlle Dourel, la maison Giniès et Dourel établie à Castres. La ville de Castres, centre d'artisanat textile très actif, approvisionne non seulement l'ancienne cathédrale de Castres, mais encore la cathédrale d'Albi<sup>73</sup>.

Ces différentes maisons fabriquent parfois leurs produits mais se fournissent généralement à Lyon, qui concentrait l'essentiel de la production des accessoires et des matières premières. C'est le cas de la maison Bouvard et Cie, spécialiste depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle de dorure et de soierie, et qui a fourni quatre pentes de dais pour le sacre de Charles X<sup>74</sup>; c'est le cas aussi de *L'Art catholique lyonnais*<sup>75</sup>, une maison à laquelle Bouvard et Cie est liée, et qui s'était spécialisée dans la vente « *aux Prix réels de Fabrique* ». La *Maison du Pont-Neuf*, installée à Paris, fournit Damiatte. Les enseignes lyonnaises les plus célèbres sont sollicitées par les paroisses du Tarn. On note bien sûr la commande passée chez Henry, un des plus prestigieux créateurs d'ornements liturgiques du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. texte de F. Valantin, *infra*, p. 72, et cat. 33). La broderie est aussi, à des degrés de qualité très variables, leur spécialité : broderie à appliquer sur des supports variés, vendue à la pièce, broderie à façon à la main, ou broderie à la machine dès 1910 environ.

Toutes les combinaisons sont possibles, et certaines paroisses s'adressent même à de grands magasins locaux, qui à l'instar des magasins de nouveautés parisiens comptent un rayon de chasublerie, ou à défaut, de soierie. L'enseigne *Au bon marché* semble avoir une succursale à Castres, sous l'appellation de la maison Violles, 3, place Nationale. C'est là que le curé de Cahuzac, en 1905, achète de la



Fig. 23 Chasuble, détail. Canevas sur gros de Tours moiré. xx<sup>e</sup> siècle. Saint-Paul-Cap-de-Joux.

lustrine et du calicot (soierie et doublure) car la maison vend des tissus. C'est au *Paradis des dames* installé rue Malakoff et dirigé par MM. Balitraud & Jouven, que le curé de Montans prend livraison d'une commande de lustrine et de satinette, le 13 septembre 1897<sup>76</sup>. Lavaur a également son magasin, *À la ville de Grenoble*, spécialiste de linge et de trousseaux. La maison est dirigée par Adrien Berjaud, qui vend au curé de Fiac 8 mètres de linon et 12 mètres de toile, probablement en vue de la confection de linge d'autel ou de linges sacerdotaux, tels qu'aubes, rochets, amicts...

Enfin, n'oublions pas la contribution des fidèles. En effet, les tiroirs regorgent de travaux domestiques, et principalement en canevas (fig. 23). Des revues, tel *Le Journal des dames* offrent à leurs lectrices des modèles et des patrons qui peuvent être commandés. Des catalogues édités par des maisons comme la célèbre maison Biais Aîné & Noirot-Biais, sollicitée par les fabriciens du Tarn, ou la maison DMC, fournissent des

modèles aux paroissiennes zélées. Une fois le modèle choisi sur catalogue, on reçoit un patron, c'est-à-dire un canevas tracé, avec les fils nécessaires et parfois un petit morceau déjà brodé. Une fois le travail réalisé, on le porte à un chasublier, ou on le renvoie à ces maisons qui se chargent du travail plus délicat du montage.

#### Le contenu des paroisses : du rituel à la cérémonie

Comme on a pu le voir au travers des extraits cités plus haut, les ornements ne dépendent pas du seul savoir-faire des brodeurs et des moyens financiers des fabriques. En amont, les prescriptions liturgiques – rituels, cérémoniaux, ordonnances ou statuts synodaux – en réglementent la forme et l'usage. La ville d'Albi conserve un rituel du x<sup>e</sup> siècle et un processionnal manuscrit de la cathédrale d'Albi, du xv<sup>e</sup> siècle (cat. 43 et 45). Ces textes ne donnent que peu de renseignements sur les formes requises pour les ornements, mais en précisent les modalités d'usage (prière, gestuelle, symbolique). Dès la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, ils se recommandent du concile de Trente. Plus tard, c'est aussi le cas par exemple de *L'Abrégé du Rituel d'Alby*, rédigé par le cardinal de Bernis en 1783<sup>77</sup>. Les statuts synodaux et les inventaires s'y réfèrent explicitement : « *Tout chanoine ou habitué du chœur devra se pourvoir dans la quinzaine d'un bréviaire conforme aux décisions du Concile de Trente*<sup>78</sup>. » En 1713, on peut lire dans



l'état et l'inventaire du couvent de la Sacrée Trinité Rédemption des captifs de Castres : « *Tous les ecclésiastiques Séculiers et Réguliers appelés aux processions Publiques sont obligés d'y assister selon le Concile de Trente*<sup>79</sup>. » Parfois sont publiés des règlements spécifiques, telle l'ordonnance du 9 mars 1688, faisant défense de porter des perruques « *à tous les Chanoines, Curés, Bénéficiers & généralement à tous les Ecclesiastique de ce diocèse* », sauf autorisation examinée au cas par cas, pour des raisons valables – et encore cela ne concerne-t-il que des perruques courtes et modestes. Cette ordonnance est citée en 1777 dans la très célèbre *Histoire des perruques [...]* du liturgiste Jean-Baptiste Thiers<sup>80</sup>. Le concile de Trente a d'ailleurs tenté de limiter les spécificités locales, par exemple, comme nous l'avons déjà signalé, le droit attribué au chapitre de Castres de prendre, « *suivant l'ancienne coutume, la meilleure robe de chaque défunt en ledite ville de castres et autres lieux*<sup>81</sup> », ou encore la controverse à propos du mode de présentation des morts à l'église, et plus particulièrement la question cruciale de l'appartenance du lit du défunt après les funérailles, la coutume voulant que l'hôpital Saint-André de Gaillac en fût propriétaire<sup>82</sup>.

Quant aux réglementations des cérémonies à proprement parler, elles sont consignées dans les rituels et les statuts synodaux. Celles du synode d'avril 1763 ont été rédigées par Mgr Léopold-Charles de Choiseul, archevêque et

seigneur d'Albi. Il affirme la nécessité de les définir, faute d'avoir pu trouver d'anciens textes relatifs aux cérémonies se déroulant au cours d'un synode<sup>83</sup>. Il y est question de préséance mais aussi de costume. « *Le 29 avril à sept heures précises, notre Chapitre Métropolitain avec tout le clergé de l'Église, les chanoines étant revêtus des Chapes rouges, se rendra processionnellement dans la salle de Notre Palais Archi-épiscopal, précédé du Suisse, des deux Bedeaux, d'un Ecclésiastique portant le vase de l'Eau-bénite, d'un autre portant l'encensoir, de deux Enfants de chœur portant deux chandeliers avec les cierges allumés, de la Croix qui sera portée par un Bénéficiaire en Surplis, & de tous les Enfants de Chœur rangés à la tête de la Procession. Le Prévôt ou celui qui tiendra sa place, sera revêtu d'une Chape, ainsi que les deux premiers Archidiaques; deux Chanoines qui doivent Nous assister en qualité des Diacre & Soûdiacre, deux Hebdomadiers, & deux Beneficiers Diacre & Soûdiacre d'Office, seront revêtus de Dalmatiques ou de Tuniques; Le Chantre et le Soûchantre seront revêtus de Chapes & auront leurs Bâtons, six Bénéficiers seront aussi revêtus des Chapes rouges.* » Que de chapes rouges à fournir!

Entre la norme exprimée par ces textes officiels, qui sont eux-mêmes l'écho de ceux du concile de Trente, et la pratique dans les paroisses, il y a souvent bien des nuances, d'où la nécessité pour les évêques de faire les visites pastorales, au cours desquelles



Fig. 24 Ordonnance de Mgr Jean-Marc de Royère, évêque de Castres, du 16 novembre 1779, qui « fixe la qualité et quantité des ornements qui seront fournis à l'avenir dans toutes les paroisses de son diocèse ». ADT G 258.

ils établissent l'inventaire du mobilier. À Castres, le 16 novembre 1779, une ordonnance de l'évêque Jean-Marc de Royère fixe la quantité et la qualité des ornements qui seront à l'avenir autorisés dans son diocèse<sup>84</sup> (fig. 24). Ce texte exceptionnel est l'un des rares qui fasse état d'un constat établi au cours des visites pastorales et qui dénonce une abondance d'ornements nuisible à leur conservation. On rencontre couramment des ordonnances ponctuelles adaptées à chaque cas, rédigées à la suite d'un inventaire de paroisse. Ici, l'ordonnance énonce des dispositions obligatoires pour l'ensemble des sacristies du diocèse. Elle ordonne de réduire le contenu de chacune d'elles, au minimum, jusqu'à

épuisement des vieux ornements. Elle fixe les pièces obligatoires en nature et en nombre : un ornement en soie, blanc pour les festivités, un ornement propre en soie de toutes couleurs pour les jours de fête, et un pour les jours ordinaires, enfin un ornement noir. Elle ordonne enfin de supprimer les chapes et de les remplacer par les étoles pastorales, blanche, violette et noire.

Nombreuses ont été les visites, dont il ne reste que peu de traces aujourd'hui. Heureusement, celles de Mgr Le Goux de la Berchère, archevêque d'Albi, fournissent des renseignements précieux, notamment, autour de 1700<sup>85</sup>. À cette date, les paroisses semblent dotées d'ornements assez luxueux. On trouve beaucoup de brocarts à fleurs (Florentin), de damas, de taffetas, de damasquin à fleurs (Marssac), des ornements précieux aux armes de Mgr d'Amboise (Marsac) ou en velours « cizelé » (Rouffiac). Parfois, certains ornements sont encore chargés de broderies, telle cette chasuble en velours noir semée de soleils d'or brodés (Labastide-Denat). On trouve aussi des étoffes de moindre qualité, telles les ligatures, ou les brocatelles, comme à Las Planques (au bas du hameau de Masmajou) « une de brocatelle à fond blanc et fleurs vertes meslées d'or faux, un peu usée par devant ». Le camelot simple est fréquent, ainsi que des tissus à effets bon marché, tels, par exemple, les tissus gaufrés. Les devants d'autel, qui nécessitent des métrages importants, peuvent être réalisés avec des tissus

imprimés – « *un devant d'autel de toile indienne blanche à petites fleurs* » (Labastide-Denat) –, en cuir gaufré – tel celui qui est présenté dans ce catalogue (cat. 4), ou celui mentionné à Las Planques, « *beau et propre* » –, ou bien encore peints sur bois. Toutes ces substitutions ornementales sont plus économiques que l'emploi d'étoffes précieuses. Économique encore est l'achat de tissus qui ne sont pas en soie : de la serge, souvent en laine (Labastide-de-Lévis) ou en toile (lin ou coton), tels une chasuble de toile noire (Marssac) ou un parement en toile d'Allemagne (Rouffiac). On trouve aussi, à Marssac, un pluvial de ligature (mélange de lin et de soie), à Rouffiac, une chasuble violette en fleuret (fibres courtes de soie), et, à Saint-Martial de Rounel, une chasuble en futaine (mélange de coton). Un inventaire mentionne dès en 1621 à Notre-Dame de la Platé à Castres, un devant d'autel en fustaine (coton)<sup>86</sup>.

On le voit, les tissus utilisés sont variés. Leurs dessins et motifs n'intéressent que rarement les rédacteurs des inventaires. Le plus souvent, les motifs de fleurs sont signalés sans autre précision : du « *brocart verts à fleurs* » (Labastide-de-Lévis), « *un pluvial de damas rouge à fleurs tirant sur le jaune* » (Fauch), « *une chasuble de futaine blanche à fleurs bleues* » (Saint-Martial de Rounel) ou encore une chasuble de futaine blanche à fleurs vertes (Le Travet). Au xvii<sup>e</sup> siècle, les mêmes tissus dominant déjà les inven-

taires : camelot, damas, brocart d'or et satin se trouvent à Gaillac en 1659<sup>87</sup>. On signale également des motifs de rayures : une chasuble « *de brocart à fleurs à fond brun croisé de satin rayé vert* » (Montels), ou à Saint-Michel de Gaillac, une bourse de damas rayé, en 1704. Enfin, plus exceptionnelle, « *une chasuble en ligature à petits carreaux rouges et blancs d'un côté* » est inventoriée à Saint-Marcel.

Les couleurs liturgiques sont officiellement le vert, le rouge, le blanc, le violet et le noir, mais on prend souvent des libertés, comme en témoigne la mention dans l'inventaire de Mgr Le Goux de la Berchère, en 1700, d'une « *chasuble de brocart à fond brun et fleurs aurore servant pour le violet*<sup>88</sup> » : curieuse couleur de pénitence ; l'usage prime sur la règle ! D'autres couleurs aux noms très poétiques illuminent les inventaires et attisent notre imagination, tels ces ensembles couleur de « *rose séchée* » à Sainte-Martianne d'Albi : « *une chappelle en velours couleur rose séchée [...] aultre pluvial avec des offres velours rose séchée*<sup>89</sup> ». On trouve aussi, on l'a vu plus haut, des couleurs comme « aurore » au xviii<sup>e</sup> siècle et d'assez nombreux bleus. Le bleu n'est pas à proprement parler une couleur liturgique, mais il est associé à la célébration du culte marial : « *un pluvial, une chasuble et une dalmatique de damas bleu avec leurs offres [orfrois] de damas rouge* » (Cadalen en 1676)<sup>90</sup> ou « *une chape de camelot ondé bleu céleste* », à Sainte-Martianne d'Albi en 1617<sup>91</sup>.

Outre les étoffes, toute la passementerie pèse lourd dans les factures. Une gamme très hiérarchisée de qualités se retrouve dans les inventaires comme dans les ornements présentés à l'exposition. Les plus précieux, les galons d'or fin, c'est-à-dire en argent doré, sont suivis par les galons en argent fin, c'est-à-dire en argent pur, utilisés pour les ornements de pénitence, violets et noirs. Ces galons sont souvent fournis par les orfèvres, car ils manient les mêmes matières premières que les passementiers. Un orfèvre dénommé Régier fournit en 1847 un galon à placer sur le pantalon d'été d'un Suisse à Saint-Benoît de Castres. Cela nous met sur la voie de la chasuble donnée par le vice-amiral Galibert à Saint-Benoît de Castres, ornée de galons à thèmes de marine et de même fabrication que ceux d'église (fig. 10). Viennent ensuite les galons dits d'or faux, faits en cuivre doré, et enfin, les galons de soie jaune et blanche pour imiter l'or ou l'argent : ce sont les plus économiques, par la simplicité de leur matériau.

Parmi les passements, les plus rares et les plus coûteux sont les dentelles. Au xviii<sup>e</sup> siècle, elles bordent généralement les voiles de calice, comme en témoigne celui de Lisle-sur-Tarn (cat. 1). Réalisées aux fuseaux avec du filé argent, les dentelles constituent un matériau précieux que l'on essaie de conserver ou de revendre.

La passementerie d'église fut une réserve inattendue de matière première lors des pillages révolutionnaires. Les

prélèvements ont été importants lors des saisies, c'est pourquoi il est devenu assez rare de trouver des ornements anciens portant encore leurs galons d'origine.

---

L'entretien des sacristies :  
une évidence qui n'en est pas  
toujours une

*« Il n'y a point de pluvial, il n'y a qu'une aube fort méchante, il n'y a que deux chasubles, une noire qui est bonne et une de ligature trouée et mangée des rats, de même que l'étole, il n'y a qu'un corporal et il y a des trous, qu'une seule pale, point d'armoire pour les ornements, ce qui fait que les rats les mangent et l'humidité les pourrit<sup>22</sup>. »*

Les visites épiscopales donnent l'occasion aux évêques de contrôler l'état des sacristies, bien souvent désastreux, surtout au xviii<sup>e</sup> siècle. Suite au concile de Trente, pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle a été entreprise une grande campagne d'aménagement et de fourniture de mobilier d'église. Cependant, l'achat ne saurait suffire, il est nécessaire d'entretenir. Le constat fait lors d'une visite à Saint-Martin de Capmar, annexe de Salles en 1714 cité en préambule, n'est pas si éloigné de celui que l'on peut faire aujourd'hui. Les ordonnances épiscopales exigent que l'on dote chaque paroisse d'un mobilier conforme et décent. Les ordonnances précisent les modalités d'entretien, principalement des linges. Ainsi, l'ordonnance synodale publiée en 1679 par Mgr Hyacinthe Serroni, stipule-t-elle *« que tous les ornements qui sont destinés pour la consécration de cet auguste sacrement soient très propres, que*

sur l'autel il y ait trois nappes, que les corporaux et les purificateurs soient bien blancs et bien nets, que les curés et vicaires aient le soin de blanchir les nappes et les corporaux tous les mois et les purificateurs toutes les semaines, lavant eux-mêmes ces linges sacrés avant que de les bailler à blanchir à des personnes séculières y ayant apparence que la saleté de ces ornements est une marque de l'impureté de la conscience des mauvais prêtres qui s'en servent et du peu de révérence au service de Dieu comme au contraire la netteté dans ce ministère signifie la pureté de la conscience [...]. Chaque curé remettra entre les mains du vicaire forain de leur district, un état de tous les ornements, vases et autres meubles de son église signé de lui et des ouvriers, s'ils savent signer<sup>93</sup>. » En 1754, l'évêque de Lavaur ordonne : « On se servira de l'ornement violet pour faire le rideau du tabernacle ; et de la chape et de la chasuble en ligature on fera un tapis pour l'autel ; on fera une commode pour tenir les ornemens sur laquelle il y aura une niche pour les vases sacrés fermant à clef, et surmontée d'un petit Crucifix. On achaptera un nappe d'autel, un drap mortuaire en laine, une écharpe blanche de camelot violet complet avec son voile en soye, deux voiles aussi en soye dont un vert, l'autre noir, le troisième de Damas pour assortir l'ornement de même étoffe qu'on raccommoquera avec le vieux voile et auquel on fera un manipule<sup>94</sup>. » Les évêques exigent la décence, c'est-à-dire la conformité aux prescriptions, tout comme la propreté, mais, toujours conscients du prix exorbitant

des ornements comme du faible revenu des paroisses, ils conseillent fréquemment de ravauder. On reprend, on répare, on recoud, y compris dans les sacristies des cathédrales : à Castres, un tapissier nommé Bérout est chargé de réparer les ornements du chapitre en 1734, pour la somme de 30 livres<sup>95</sup>.

On comprend l'émerveillement que devaient susciter, par comparaison, les cérémonies à la cathédrale, où rien semble-t-il ne manquait au luxe et donc à la solennité des célébrations.

Comme nous l'avons vu, l'ordonnance très originale de Mgr Jean-Marc de Royère, évêque de Castres, « fixe la qualité & quantité d'Ornements qui seront fournis à l'avenir dans toutes les paroisses du diocèse » en 1779. Elle témoigne d'une législation établie à partir de constats faits sur le terrain, et dénonce l'abondance des ornements dans les paroisses rurales du Tarn. Le texte part en effet du constat suivant : « Dans la visite générale que Nous avons fait de toutes les Eglises de notre Diocèse, Nous avons remarqué qu'une des causes du mauvais état où nous avons trouvé les ornemens dans plusieurs paroisses, vient de ce qu'il y en a souvent en trop grand nombre. » Il faut reconnaître que cette abondance d'ornements est rarement mentionnée, et encore moins comme une gêne.

Placés en regard des inventaires écrits retrouvés, les ornements conservés offrent l'éblouissante preuve d'une rare et abondante richesse textile des églises

rurales du Tarn. Parallèlement, un artisanat développé, qui n'est pas toujours dépendant de la métropole toulousaine, caractérise ce patrimoine. Des prélats prestigieux accompagnent avec vigilance la réalisation des ornements qu'ils commandent, et négocient avec grande compétence les données techniques et les tarifs. Ils désirent ce qui se fait de mieux et s'adressent pour cela parfois aux fabricants lyonnais. Enfin, les religieuses du Tarn ont su par leur sens artistique, leur acharnement au travail et leur amour de la perfection artisanale, porter la broderie au sommet de la qualité à une époque où l'essentiel de la production avait cédé à la tentation de la mécanisation et de la standardisation.

Hier le clergé, comme nous avons tenté de le démontrer, était très préoccupé par le mobilier de ses églises. Les ornements liturgiques, objets de soie et d'or à nos yeux, étaient avant tout, ne l'oublions pas, de vénérables objets consacrés, dont la valeur matérielle et esthétique n'était qu'un vecteur sensible pour évoquer aux mortels la dignité de leur charge et les

splendeurs du monde céleste auquel ils semblaient appartenir le temps d'une messe. Parfois, ne faisant qu'un avec leurs ornements, ils désirent se faire ensevelir avec eux : « *Il veut être enseveli avec ses habits sacerdotaux qui sont à Combeffa et être conduit à sa sépulture sans pompe* », précise le testament d'Antoine Roussel, prévôt de Sainte-Cécile, official d'Albi, le 25 avril 1631<sup>96</sup>.

Aujourd'hui, bien des difficultés mettent en péril les ornements liturgiques et, comme l'avait déjà constaté Mgr de Royère en 1779, leur inutilité les rend particulièrement vulnérables. Nous espérons que cette enquête, qui pose souvent plus de questions qu'elle ne donne de réponses, conduira à travailler sur les problèmes des réseaux commerciaux, ceux de l'identité et du statut des artisans et des fabricants, et surtout à analyser les raisons de la richesse des paroisses du Tarn, que nous avons bien conscience d'avoir seulement constatée, faute de l'avoir expliquée. Nous formons également le vœu que ce travail incitera chacun à agir, sinon à être vigilant.

## NOTES

1. Auriol, 1913, p. 293.
2. Les limites du diocèse d'Albi sont définitivement fixées en 1317, mais il est réorganisé en 1695 par Mgr Charles Le Goux de la Berchère. *Répertoire*, p. 55.
3. Lacger, 1921, p. 250.
4. Réalisés par la conservation des Antiquités et Objets d'art. Que Sylvie Desachy et Françoise Hubaut trouvent ici l'expression de ma gratitude pour m'avoir communiqué sans limites le travail d'inventaire considérable réalisé dans le département et remarquablement archivé, préalable indispensable à toute recherche.
5. C'est ce dont témoigne le tableau « D'ordre de la procession » en vue de la tenue du synode de 1763. Dans Choiseul, 1763, p. XXVI, Albi, bibliothèque des Archives départementales du Tarn (notées par la suite ADT), cote C 23.
6. Une correspondance de 1754, entre le chapitre cathédral de Castres et un chanoine lyonnais faisant office de relais avec les artisans lyonnais, révèle le soin extrême apporté aux termes de la commande. Nous la détaillons plus loin.
7. François de Troy, *Nicolas de Malzéville, évêque de Lavaur, vers 1713*; Mâcon, musée des Beaux-Arts. Voir *Visages du Grand Siècle. Le portrait français sous le règne de Louis XIV [...]*, Somogy éditions d'art, Paris, 1997, p. 69.
8. Voisins Lavernière, p. 267-289.
9. « Ordre de planter des mûriers », Archives communales de Gaillac, délibérations du Conseil de ville, 1686-1692, BB 13.
10. *Arrest du Conseil d'Etat du Roy, Qui autorise l'Etablissement d'une Manufacture Royale d'Etoffes de Soye à Lavaur du 25 Juillet 1757*, imprimé à Montpellier par Jean Martel. Albi, bibliothèque des ADT, cote C 1270.
11. Les « largeurs » désignent ici les largeurs de chaque pièce d'étoffe, c'est-à-dire la largeur de la laize, comprise entre les deux lisières latérales. Quant à « l'aunage », il désigne la longueur de chaque pièce d'étoffe. Si les questions d'aunage intéressent l'historien du quantitatif, l'historien de l'art, lui, s'intéresse plus particulièrement à la largeur de la laize, car c'est la seule mesure susceptible d'être identifiée après confection d'un vêtement, et particulièrement sur une chape ou un voile de calice. En général, les largeurs de laize sont indiquées dans les notices du catalogue.
12. Thornton, 1965, p. 99.
13. Voisins Lavernière, 1841, p. 270.
14. Vidal, 1911, p. 354; Vidal, 1913, p. 331, n° 2191. Le document original est un registre du notaire Antoine de Ripis, conservé aux ADT, fonds Malphettes, cote 3 E 3/151 (folio 316 v°).
15. Voir Bergès, 1994, t. III, p. 581-582.
16. Vidal, 1913, p. 61, n° 401. Le document original est un registre du notaire Brenguier de Ulmo, conservé aux ADT, fonds Malphettes, cote 3 E 3/246 (folio 258 r°).
17. ADT, Albi, église Sainte-Martianne, comptes « *dels bassis del capus domini et de l'obra de la gleyze* », 1527-1639. Cote G 677 (folio 34 v°).
18. Vidal, 1913, n° 2124. Le document original est un registre du notaire Jean Bonéfous, conservé aux ADT, fonds Malphettes, cote 3 E 3/329 (folio 28 v°). Cité dans Portal, 1925, p. 33.
19. Castres, *Registre de baptêmes, mariages et décès de St Benoît*, cote 81 J 148-1 (11/14). Mme Marty a effectué un relevé très complet des registres paroissiaux des églises Saint-Benoît et de la Plâté de Castres. Ces trois volumes de relevés des naissances, mariages et sépultures sont déposés depuis 2002 aux ADT, cote 81 J 148/1 à 3. Ce travail de dépouillement nous a été utile et nous tenons à l'en remercier.
20. *Ibid.*, cote 81 J 148. Le renseignement original est consigné dans le *Registre paroissial de Castres*, ADT, GG 11, folio 148.
21. *Ibid.*, folio 146.
22. *Ibid.*, GG 22, folios 31 et 133. De cette union naîtrait Elisabeth en 1734, François en 1736, Pauline en 1741, Jacques en 1744, Jean-Pierre en 1747, et Rose en 1749.
23. Françoise, le 4 juillet 1729; Jeanne le 7 mars 1731; Marguerite le 26 octobre 1732. Il semble que Jean Pech et Jean Puech soient deux brodeurs différents. *Ibid.* GG 21, folios 372 et 453.
24. Archives communales de Castres, CC 27. *Brevette du grand livre des estimés*, 1592-1790.
25. ADT, cote H 562, Trinitaires de Castres, comptes, 1697-1726 (octobre 1719).
26. ADT, archives communales de la ville d'Albi, cote HH 14.
27. ADT, cote 32J 73. Fonds Combettes-Labourelé, chapitre Saint-Michel de Gaillac.
28. Aribaud, 1998, p. 76.
29. ADT, cote G 544, chapitre Saint-Michel de Gaillac, comptes du Syndic, 1709-1718.
30. ADT, cote G 272, folio 1041.
31. D'après Portal, 1925, p. 40. ADT, GG 37.
32. Ahlsell de Toulza, 1984-2, p. 197.
33. ADT, archives communales de Labruguière, cote E 4728.
34. ADT, cote G 284, comptes de la dépense faite à Toulouse le mois d'octobre 1733, pour l'église cathédrale de Castres.
35. ADT, G 287 : chapitre cathédral de Castres, pièces justificatives de comptes. Lettre du chanoine Brossette de Saint-Nizier de Lyon, à M. l'abbé Escande, prévôt de l'église cathédrale de Castres.
36. ADT, comptabilité du chapitre cathédral, cote G 284, du 3 avril 1734.
37. ADT, cote G 272, folio 1203, 24 juin 1724.
38. Le lecteur pourra visualiser les échantillons de ces étoffes dans Vrignaud, 1995; les échantillons conservés aux archives de Nancy montrent en effet la panne, la moquette, la pluche, le velours, la papeline...
39. Leclercq, 1998, p. 32.
40. ADT, cote G 275.
41. ADT, Archives de la ville de Cordes, cote GG 62. Clergé, chapelles et obits, 1373-1497. Testament d'Agnès Vallat.
42. ADT, cote G 261, Castres, chapitre cathédral, 1543.
43. Vidal, 1913, p. 176, n° 1194. Le document original est un registre du notaire Antoine de Ripis, conservé aux ADT, cote 3 E 3/152 (folio 282 r°).
44. ADT, cote G 656, Albi, Saint-Julien.
45. ADT, Archives communales, Labruguière, cote E 4728.
46. ADT, Trinitaires de Castres, comptes, 1697-1726, cote H. 564. Juillet 1707.
47. *Ibid.*
48. Ahlsell de Toulza, 1984-1, et 2, p. 196.
49. Testament de François Gaget, prêtre d'Albi, le 17 février 1556, dans Vidal, 1913, p. 176, n° 1192. Le document original est un registre du notaire Antoine de Ripis, conservé aux ADT, fonds Malphettes, cote 3 E 3/150 (folio 339 v°).
50. Vidal, 1913, p. 175, n° 1185. Le document original est un registre du notaire Antoine de Ripis, conservé aux ADT, fonds Malphettes, cote 3 E 3/140 (folio 215 r°).
51. ADT cote G 109, Albi, chapitre cathédral.
52. Rivière, 1896.
53. ADT, cote G 6, Testament imprimé de Messire Hyacinthe Serroni, le 4 juillet 1684.
54. ADT « Testament de René Le Sauvage... », *Albia Christiania*, t. X, 1913, p. 103. Le document original est conservé aux ADT, registre du notaire M<sup>e</sup> Mazas, fonds Lonjon, cote 3 E 23/68 (1685).

55. Greslé-Bouignol, 1996, p. 142.
56. ADT, cote G 873, le 2 avril 1687. Prieur d'Ambialet, Procédures.
57. Nelidoff, 1994, p. 287.
58. Albi, archevêché, série L des archives. Que le Père Desprats trouve ici l'expression de notre gratitude pour avoir signalé ce dossier et nous avoir fait bénéficier de toutes les facilités d'accès.
59. Le nom de système date du xviii<sup>e</sup> siècle, où il désignait un galon métallique économique ne portant le fil métallique que sur un côté. Son nom est une allusion au système de Law qui, ayant ruiné la France, a imposé de faire des économies.
60. Nelidoff, 1994, p. 288.
61. Archives nationales, F<sup>19</sup> 3821.
62. Présentée sous la forme d'un journal accompagné d'annexes essentielles, la publication de Cécile Menuset (Menuset, 2000) a mis au grand jour la confidentialité d'une vie dévolue à la prière, au labeur et à la création au couvent de Mazamet.
63. Cat. exp. Paris, 1994, p. 207.
64. *Ibid.*, p. 41.
65. Menuset, 2000, p. 74-75 et ill.
66. Bernard Berthod, Élisabeth Hardouin-Fugier, in cat. exp. Lyon, 1992.
67. *Ibid.*, p. 114.
68. Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 291.
69. Archives nationales, F<sup>19</sup> 3821. « Bordereau des sommes allouées par le gouvernement de la fabrique de l'église métropolitaine d'Albi au titre de secours pendant les années 1823-1833 ».
70. Élisabeth Hardouin-Fugier, « L'évolution du goût, un inspecteur sévère, Arthur Martin », in cat. exp. Lyon, 1992, p. 81-89.
71. Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 334.
72. Archives communales de Castres, registre de la fabrique de l'église Saint-Benoît, 1816-1866.
73. Tous les fournisseurs cités dans les livres de comptes ne sont pas des chausseurs; les couturiers exécutent également les costumes des chanoines, des enfants de chœur, etc., ce qui constitue une autre branche de la création textile religieuse.
74. Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 139.
75. *Ibid.*, p. 86.
76. Tétart-Vittu, 1992.
77. Bernis, 1783. ADT, cote C 1179.
78. ADT, chapitre Saint-Michel de Gaillac, cote G 476.
79. ADT, Trinitaires de Castres, comptes, cote H 554.
80. Thiers, 1777, p. 313-321.
81. ADT, chapitre cathédral de Castres, G 261.
82. Gaillac, Archives communales, GG 63. Hôpital Saint-André, 1311. xviii<sup>e</sup> siècle.
83. Choiseul, 1763, p. X.
84. ADT, cote G 258. Castres, le 16 novembre 1779.
85. Bécamel, 1944, p. 62-71; Cabayé, 1986. ADT, cote 32 J 113, Visites pastorales de Mgr Ch. Le Goux de la Berchère, année 1700. Et 32 J 113; fonds Combettes-Labourelé, copies xix<sup>e</sup> siècle des *Visites épiscopales de Mgr Le Goux de la Berchère* [...], 1700.
86. Castres, inventaire de l'église Notre-Dame de la Platé, devant notaire, M<sup>e</sup> Jean Salles, ADT, cote 6 E 1. 316/folio 166.
87. ADT, chapitre collégial Saint-Michel de Gaillac, G563. *Inventaire des ornemens, calices, Missels et autres choses* [...] le 20 juin 1659.
88. ADT, *Visites pastorales du diocèse d'Albi, par Mgr Le Goux de la Berchère*, 1700, 32 J 113, folio 166.
89. ADT, cote G 677, folio 256. Albi, Sainte-Martianne, le 2 janvier 1617.
90. ADT, cote G 734, *Inventaire de la visite de leglise de Cadalen*, dédiée à Notre-Dame, le 23 novembre 1676.
91. ADT, cote G 677, Albi, Sainte-Martianne, *Inventaire des reliques, ornemens linges* [...], le 2 janvier 1617.
92. ADT, Archives de la ville de Cordes avant 1790, 43 EDT GG 92. *Visite de Saint-Martin de Capmar, annexe de Sales*, le mercredi 19 septembre 1714.
93. ADT, cote C 21. *Ordonnances synodales du diocèse d'Alby*, imprimées par l'ordre de Monseigneur Hyacinthe Serroni, imprimées à Albi, chez François Patron, 1679.
94. ADT, cote 1 J 565/4, *Ordonnance de Jean-Baptiste de Fontanges, évêque de Lavaur suite à la visite de Saint-Pierre d'Agus*, le 18 mai 1754.
95. ADT, comptabilité du chapitre de Castres, cote G 284, quittance en date du 14 mai 1734.
96. Vidal, 1913, n<sup>o</sup> 514. Le document original est un acte notarié conservé aux ADT, cote 3 E 288.





# BRODERIES ET CUIR

(XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)

Rares sont les broderies de l'Ancien Régime parvenues jusqu'à nous, en raison des destructions et des fontes de métaux précieux de l'époque révolutionnaire. Ce sont des œuvres de couvents, de brodeurs professionnels, voire de paroissiennes habiles, et leur origine est incontestablement locale. Castres, Albi, Lavaur, Gaillac et Toulouse offrent la possibilité aux fabriques les mieux dotées de passer des commandes de proximité, même si l'étoffe de fond provient de Lyon. Quant au cuir, matériau bon marché, il se substitue aux soieries et aux broderies trop onéreuses et fragiles pour certaines paroisses modestes : il tente de reproduire en trompe-l'œil l'éclat des fils d'or et d'argent tout comme le chatonnement des soies.

## 1. CHASUBLE

Ensemble comprenant chasuble, étole, manipule ; bourse, voile de calice et pale assortis.

CMH en 1908.

Voile, pale et bourse : broderie directe sur fond de satin beige rosé. Filé argent doré, frisé argent doré, cannetille, cannetille frisée sur rembourrage. Paillettes fixées par cannetille. Perles de nacre cousues.

Cordonnet doré brodé en couchure. Soies polychromes au passé nuancé, pour les remplissages, point de tige et point d'épine pour les détails. Voile bordé d'une dentelle de filé argent doré aux fuseaux.

Chasuble, étole et manipule : broderie directe sur fond de satin liseré et broché à liage repris, dont les motifs sont rebrodés au passé en filé argent doré et filé riant argent. Médaillons brodés sur satin ivoire. Fleurs au passé nuancé en soie. Cordonnet d'argent en couchure.

Chasuble : H. 111 cm, L. 66,5 cm.

Étole : H. 107 cm + franges 7,5 cm.

Manipule : H. 39 cm + franges 7 cm.

Bourse : 21 x 25 cm.

Voile de calice : 54 x 54 cm.

Pale : 16,5 x 16,5 cm.

France, seconde moitié du XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Lisle-sur-Tarn, église Notre-Dame de la Jonquière.*

Ces différentes pièces forment un ornement assez homogène mais ne sont pas de même facture. Le voile, la bourse et la pale, brodés sur fond satin, portent des médaillons rayonnants : le Christ portant les instruments de la Passion (voile), une croix en perles (pale) et une croix en couchure de filé doré (corporalier) en timbrent le centre. Les rinceaux or et argent, mis en relief par rembourrage, sont composés de végétaux

stylisés, de fleurs de lis, de fleurons, de palmettes et de cœurs enflammés tandis que de petites fleurs naturelles – pensées, tulipes, œillets, campanules – ponctuent avec délicatesse cette broderie d'éclat. Ce type de travail se pratiquait surtout entre 1630 et 1650. Toutefois, il faut reconnaître que des prolongements stylistiques sont possibles sur les œuvres de ce genre. Rappelons que le couvent a été fondé en 1650.

La chasuble, l'étole et le manipule ont sans doute été faits plus tardivement. Sur un satin



1.



1.

beige rosé, les motifs brochés et liserés sont surbrodés en filés d'argent riant et filé d'or. C'est une pratique assez courante dans les couvents au xvii<sup>e</sup> siècle. Le décor brodé, répétitif, en semé sur le fond, est dicté par celui de l'étoffe primitive, très à la mode durant tout le xvii<sup>e</sup> siècle : petits bouquets à tiges courtes et recourbées, composés d'une à trois fleurs disposées en quinconce sur le fond, sous influence orientale. Entre ces bouquets, d'autres fleurs - tulipes, pensées ou campanules – reprennent au passé nuancé le même répertoire que celui du voile, de la bourse et de la pale. La chasuble offre un décor particulièrement intéressant. En effet, pour s'adapter au format étroit des orfrois, un satin uni sert de fond. De grosses fleurs, telles des marguerites, brodées de fils d'or et d'argent, sont traitées en aplats et forment une sorte de réseau de dentelle métallique appliquée, dans le goût du point de Venise, en

un jeu savant. Sur ce fond se détachent, avec une liberté maîtrisée, des médaillons taillés dans du satin ivoire, cernés de cordonnet doré, brodés alternativement d'anémones, de pâquerettes et de tulipes, ces dernières remplaçant les figures de saints que l'on trouvait à cet endroit au Moyen Âge. Sous une apparence très décorative, le décor floral de cet ornement, inspiré des florilèges sacrés, contribue à renforcer son caractère religieux et soutient l'iconographie du voile. En outre, l'ornement est marqué par des armoiries non identifiées (mi-parti de gueule à dextre, et d'or au faisceau de branches de sinople à senestre). Aucun document ne permet pour le moment d'en confirmer la réalisation au couvent des augustines.

C. A.

**Bibliographie** : cat. exp. Albi, 1992, p. 67 ; Aribaud, 1998, p. 136, n° 8.



1.

## 2. DEVANT D'AUTEL, FRAGMENT. *IMH en 1981.*

Satin brodé, soie, point lancé, de tige, de nœud.  
H. 90 cm, L. 100 cm.

Fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle, restauration XX<sup>e</sup> siècle.

*Gaillac, église Saint-Michel.*

*Exposé au musée de l'Abbaye à Gaillac.*

Sur ce fragment de tissu qui devait servir de devant d'autel, sont brodés des éléments d'architecture, des colonnes torsées à bases et chapiteaux sculptés, délimitant un compartiment où vient se loger une corbeille de vannerie remplie de fleurs variées : pivoines, roses, iris, pâquerettes, jacinthes. La composition colorée est même habitée d'un petit oiseau perché sur une fleur. Deux grappes de raisin posées de part et d'autre du panier évoquent le vin consacré sur la table d'autel que ce tissu venait décorer. Des rinceaux feuillagés et fleuris s'enroulent en haut et en bas de la pièce brodée. Le devant d'autel devait être brodé en trois parties distinctes, séparées par les colonnes (une partie centrale offrant un thème religieux, encadrée de deux corbeilles), mais il est impossible de le certifier.

La broderie au fil de soie laisse à la pièce sa souplesse et lui apporte ses brillants coloris. Par son registre décoratif, cette pièce n'est pas

sans évoquer les retables de menuiserie sculptée dont se paraient alors les églises, où l'on trouve aussi un registre décoratif issu de l'architecture.

D'un style assez naïf, sensible notamment dans la disproportion des éléments d'architecture par rapport aux fleurs et dans la gracilité clairsemée du bouquet émergeant d'une énorme corbeille, cette broderie s'inspire toutefois de modèles savants. Ni la naïveté de l'interprétation, ni, a contrario, la qualité de la composition ne permettent d'attribuer ce travail à un couvent : il ne présente aucune similitude avec la collection éclectique des ursulines de Québec, récemment publiée. On trouve en revanche d'assez nombreux exemples semblables dans la broderie domestique, particulièrement anglo-saxonne ; il est donc possible qu'il soit le fait d'une brodeuse experte et généreuse donatrice de la région. En effet, rares sont les témoignages de ces travaux de broderie que l'on trouve en nombre dans les archives. Celui-ci, justement, semble correspondre à un « devant-d'autel de satin brodé », cité dans un inventaire dressé le 27 octobre 1790 en l'église abbatiale Saint-Michel de Gaillac. Pour autant, la comptabilité ne fait pas état de son achat antérieur.

*C.A. – F.H.*

**Bibliographie** : Ahlsell de Toulza, 1984-2, p. 198 et 1<sup>re</sup> de couverture.

**Rapprochement** : Turgeon, 2002, p. 61.



2.

### 3. CHASUBLE RÉVERSIBLE BRODÉE

Ornement comprenant chasuble, étole, manipule et voile de calice.

Fond : gros de Tours moiré, broderie au passé de filé argent à deux endroits.  
H. 123 cm, L. 75 cm.

Fin <sup>xvii</sup><sup>e</sup>-début <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle.

Gaillac, musée de l'Abbaye.

Cette chasuble fait partie d'un ensemble complet, dont les caractères liturgiques et techniques sont quelque peu paradoxaux. En effet, les églises pauvres avaient pris l'habitude, avec la permission de l'Église, de faire faire des ornements réversibles par mesure d'économie : ainsi, avec les frais d'un seul montage, obtenait-on deux ornements. Parfois même, on autorisait le port des chasubles à l'envers, la couleur de la doublure étant en accord avec le temps liturgique. Les inventaires tarnais en comptent un certain nombre. Ainsi Mgr Le Goux de la Berchère, archevêque d'Albi, inventorie-t-il à Le Travet « une chasuble de camelot blanc d'un coste et rouge de l'autre galonnée en soye<sup>1</sup> ». Pourtant, les exemples illustrant cette pratique conservés aujourd'hui sont d'une qualité exceptionnelle. Une broderie au passé en fil d'argent traverse deux étoffes de soie et une doublure de renfort, pour former un dessin d'une composition savante, reproduisant en trompe-l'œil la délimitation d'orfrois par des galons, autour desquels s'agencent des rinceaux très délicats. À l'origine conçue pour les objets visibles sur deux faces, comme les fanions, cette broderie a largement été utilisée en chasublerie. Réputée économique, la « broderie à deux endroits » requiert une exceptionnelle habileté : les motifs se forment sur les deux faces simultanément, tout nœud est interdit et la soie du support est fragilisée par le fil métallique. Par ailleurs, l'emploi d'un fil d'argent rend la broderie d'autant plus coûteuse que celui-ci passe dans trois étoffes à la fois, ce qui en consomme énormément. On l'aura compris, d'économie ici il n'est pas question : c'est un ornement de prestige. L'aumônier de Marie-Antoinette, Mgr de Chilleau, en possédait un. De nombreuses commandes ont été passées à des brodeurs toulousains tels que Bordes ou Barateau, mais aucun ornement brodé ou

réversible n'est mentionné, ni même sur les factures de Delbousquet à Gaillac. Il n'est pas impossible pourtant qu'il s'agisse de l'œuvre de brodeurs toulousains, étant donné le nombre d'ornements de ce type trouvés autour de Toulouse : celui de Saint-Lizier, celui de Montpezat-de-Quercy et celui de Gaillac, tous datables des premières années du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, constituent un corpus homogène.

C.A.

Rapprochements : Aribaud, 1998, n° 14, p. 138 et p. 98-99 ; Fontevraud, 1986, p. 4.



3.



3.

1. Les notes des notices sont à la page 107.

#### 4. ANTEPENDIUM OU DEVANT D'AUTEL CMH en 1961.

Cuir gaufré, peint et doré.

H. 122 cm, L. 208 cm.

xviii<sup>e</sup> siècle.

*Lavaur, musée du Pays vaurais,  
inv. 96.92.01.M.*

Cet antependium provient de l'ancienne chapelle de la commanderie d'Ambres, aujourd'hui disparue. Il est composé de plusieurs morceaux de cuir assemblés par couture. Moins chers à l'achat que des brocarts ou des tissus brodés, les antependia en cuir se répandaient dans les églises où ils se substituent aux tissus. C'est le seul exemplaire conservé, à notre connaissance, dans le département, alors que les inventaires en mentionnent beaucoup, principalement au xviii<sup>e</sup> siècle, où ils côtoient des exemplaires en toile peinte ou en tissu imprimé (à Rayssac en 1647, à Las Planques en 1700, à Saint-Michel de Gaillac en 1704, dans la chapelle des Trinitaires de Castres en 1713, par exemple). À Rouffiac est repéré un pluvial de cuir doré en 1700 : il en existe un certain nombre en Europe, mais ils sont de fabrication allemande.

Celui-ci, du xviii<sup>e</sup> siècle, est décoré de motifs végétaux et géométriques à l'imitation des soieries des années 1720, trop coûteuses pour des paroisses rurales. Le relief s'obtient par gaufrage à partir de matrices en bois, tandis que des feuilles d'argent, vernies d'or et pinceautées, tentent d'imiter l'éclat de la soie. Le médaillon central était laissé en réserve. Ici, une figure de saint Roch évoque des épisodes de peste, contre laquelle ce saint était invoqué : il fut lui-même touché par la maladie, et il est souvent représenté avec un bubon sur la cuisse et les attributs du pèlerin, bourdon et chapeau, en compagnie de son chien. Selon les instructions borroméennes, l'antependium devait évoquer, par son iconographie, le saint à qui était dédié l'autel.

La fabrication de ce genre de cuir décoré est généralement attribuée par erreur à l'Espagne, à cause de l'appellation « cuir de Cordoue », qui se réfère à la ville où la technique a été mise au point. Au xviii<sup>e</sup> siècle, quelques brodeurs toulousains ont fourni des antependia en cuir aux paroisses. Les archives font état d'une manufacture de cuir et de toile, en 1763 à Cordes, mais il n'est sans doute question ici que de peaux tannées et non façonnées, comme on en préparait également autour de Castres.

*C.A. – F.H.*



4.

# STYLISATION FLORALE :

bizarres, dentelles, grands décors (1690-1860)

Vers 1690 apparaissent dans la soierie de nouveaux répertoires décoratifs. Les motifs « bizarres » et « à dentelles » prennent de la distance par rapport à la nature, principalement sous l'influence de l'art oriental. « Furies », « persiennes » et autres tissus à la mode ne sont pas l'apanage du vêtement, mais franchissent le seuil des églises, ajoutant leur faste au décor luxueux des églises post-tridentines. Ce goût pour les grands décors n'a jamais quitté la clientèle, puisque certains dessins de grande taille mis au point à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle font, de nos jours encore, battre les métiers des quelques rares manufactures en activité à Lyon et à Tours.

## 5. CHAPE

*IMH en 1979.*

Tissu de la chape : lampas liseré 2 lats ; soie.

Largeur de la laize : 77 cm.

Rapport de dessin 49,5 cm.

Tissu du chaperon : lampas brodé de filé argent et frisé argent, soie.

H. 135 cm, L. 293 cm.

Fin XVII<sup>e</sup> siècle (chaperon), début XVIII<sup>e</sup> siècle (robe).

*Ambres, église Saint-Sauveur.*

*En dépôt au musée du Pays vaurais,*

*à Lavaur, en 2001, inv. 01.7.22.D.*

Sur un fond rose violacé se détachent des motifs « dentello-bizarres », conjuguant le goût pour les dentelles et l'esprit fantaisiste des tissus bizarres. La robe présente une étoffe atypique, qui puise à plusieurs sources : aux tissus à décor de dentelle elle emprunte sa composition symétrique à pointe, à grand rapport de dessin ; le décor géométrique rappelle les tissus dits « bizarres », et l'on trouve aussi quelques « meubles » d'un goût exotique. Ces dessins sont composés selon un axe de symétrie vertical, ce qui n'est pas habituel pour les tissus dits bizarres, presque toujours traités en diagonale. On observe également des compositions en éventail, des motifs pyramidaux, des plans d'eau d'où émergent des pavillons, autant d'éléments stylisés qui ne sont pas sans évoquer les chinoïseries très en vogue pendant une grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le chaperon est fait d'une soie

brochée de fils d'argent de grande qualité. Des fleurs stylisées et des panaches, disposés en bandes verticales, composent le décor de cette soierie qui date du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Les inventaires des églises du Tarn abondent en mentions d'ornements de brocart à fleurs d'or ou d'argent. Le terme de brocart se rapporte bien plus à une qualité de fabrication qu'à une technique ou un décor précis.

Des exemples semblables sont attribués à la France et datés de 1715-1720, période de transition entre les deux styles. Toutefois, l'orthodoxie du dessin et la largeur de la laize, totalement inhabituelle pour la France ou l'Italie (77 cm), pourraient laisser supposer que le tissage a été réalisé en Chine pour l'exportation. Le fond uni, qui met en valeur le découpage dentelé du dessin, n'est pas sans évoquer les fonds de laque.

*C.A. – F.H.*

**Bibliographie :** Aribaud, 1998, p. 142, n° 27 (renvoie par erreur au n° 33 de Peter Thornton ; il faut lire le n° 55a).

**Rapprochements :** Gruber, 1984, p. 26, n° 2, p. 28, n° 4.



5.





5.

## 6. CHASUBLE, DALMATIQUE ET CHAPE

Ornement comprenant une dalmatique, une chasuble et trois chapes.

Chasuble : tissu de fond, damas vert jaspé broché filé or, frisé et lame or.

Orfrois : lampas fond damassé vert jaspé, un lat et broché soie, filé et frisé or et argent.

Chape : tissu de fond, satin façonné vert jaspé broché filé or riant, lame or, filé argent riant, lame argent.

Largeur de la laize : 54 cm.

Chaperon et orfrois : damas vert jaspé, un lat broché soie, filé or riant, frisé or.

Passementerie : galons système filé argent.

Chasuble : H. 108 cm, L. 66,5 cm.

Chaperon et orfrois : H. 140 cm, L. 287 cm.

Dalmatique : H. 140 cm, L. 107 cm.

Lyon, vers 1710-1730.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Nous ne présentons que trois pièces de cet ornement mais elles donnent une idée complète de l'ensemble, puisqu'on y retrouve les quatre tissus différents utilisés pour le réaliser. Ils appartiennent pourtant tous à la famille des tissus dits « bizarres », tissés entre 1690 et 1720 environ. Les motifs sont très travaillés et déformés pour aboutir à une composition stylisée où l'on n'identifie plus le sujet représenté. Le parfait état de conservation de ces tissus n'est pas étonnant, dans la mesure où la couleur verte était celle des temps ordinaires dans la liturgie. Quatre étoffes différenciées composent cet ensemble. La robe de chape est taillée dans un satin broché d'argent formant des guirlandes ondoyantes de végétaux irréels dont quelques rameaux portent des fruits étranges, brochés de fils d'or. Cette étoffe semble se rapprocher du groupe des proto-bizarres définis par Hans Christoph Ackermann. Une seconde étoffe parant les orfrois des chapes s'organise sur un fond vert. Des bouquets légers de fleurs au naturel sont soutenus par des motifs rocaille en forme d'agrafes et de panaches. Le style est semi-naturaliste. Les décors sont traités en diagonale. Les orfrois de la chasuble sont très proches et appartiennent à la même famille. Enfin, l'étoffe formant le fond de la chasuble est plus tardive que l'ensemble des bizarres. Elle date des environs de 1730. On connaît des soieries anglaises très proches de ce tissu. Sur



6.



6.

un fond à effet damassé, de légers rameaux portant une fleur brochée d'or s'épanouissent en quinconce.

Les archives du chapitre cathédral de Castres font état de commandes d'ornements à Lyon dans ces années-là. Est-ce pour cet ornement que l'on décide de faire venir de Lyon « du galon et frange d'argent à 7 livres l'once » le 17 février 1720 ? Tout le laisse penser même si une partie du galon a été changée depuis. Si le galon, et probablement le tissu, un « damas vert », viennent

de Lyon, l'ornement a été réalisé à Toulouse pour 1 278 livres, payées le 2 mars suivant<sup>2</sup>.

C.A. – F.H.

**Rapprochements :** Gaillac (Tarn), musée de l'Abbaye Saint-Michel, salle d'art sacré, chape verte en tissu bizarre de la même période ; Ackermann, 2000, p. 105, n° 44 et p. 273, n° 149 ; pour le tissu de fond de la chasuble : cat. exp. Avignon, 2000, n° 30 ; pour le tissu des orfrois de la chape, *ibid.*, n° 8, p. 35.



6.



6.



6.



## 7. CHASUBLE

Ornement comprenant une chasuble, deux dalmatiques, une étole.

Lampas fond satin abricot deux lats et broché soie polychrome, filé et frisé argent. Galon système filé argent. Largeur de la laize : 54 cm. H. 108,5 cm, L. 69,5 cm.

Vers 1720-1725.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Tissu très riche, dit à dentelles. Sur un fond abricot aux reflets cuivrés s'inscrivent, dans un réseau complexe de dentelles tissées en trompe-l'œil, de grosses fleurs irréelles brochées d'argent dont le centre est composé d'un bouquet de pâquerettes. Au niveau de la croix dorsale, on observe un décor de calice floral enrichi de fils d'argent. Le décor est stylisé, mais on y reconnaît la tige raide et l'inflorescence serrée de certaines orchidées servant de pied au calice.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces étoffes sont appelées des « persiennes », car leur dessin est perçu comme exotique, dans le goût de la Perse. Une quittance signée de M. Douziech, marchand de Toulouse, signale qu'il a fourni à Labruguière, en août 1732, « deux pans de Persienne de Lion brochée ». Ce tissu remarquable pourrait donc être de facture lyonnaise et dater des années 1720-1725. Rappelons que les soieries brochées d'or et d'argent sont l'une des plus belles réussites des manufactures françaises. Ces tissus coûteux ont souvent été brûlés pour récupérer le précieux métal, et peu d'exemples nous en sont parvenus.

*C.A. – F.H.*

**Rapprochements** : Jean-Paul Leclercq in cat. exp. Paris, 1998, p. 20-39 ; cat. exp. Avignon, 2000, n° 49.



7.

## 8. CHAPE

Ornement comprenant trois chapes.

Lampas fond satin rose un lat crème et broché soie polychrome. Galon système soie crème et filé argent. Franges filé argent torsadé. Doublure en bougran. Largeur de la laize : 52 cm. H. 139 cm, L. 286 cm.

Vers 1730.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Sur un fond rose pâle sont disposées des sortes de guirlandes de ruban mis à plat, d'un vert très doux, dont l'examen rapproché a fait apparaître qu'elles sont composées de fleurs blanches aux multiples pétales du type pâquerette ou marguerite, et d'un tapis de feuilles graciles donnant cette délicate couleur vert pâle. Dans les espaces délimités par ces rubans viennent s'inscrire des bouquets, composés de ces mêmes fleurs dont le blanc se confond avec les fins réseaux de dentelle qui les entourent.

Ce tissu raffiné, aux tons délicats et au luxuriant décor champêtre, peut être classé dans la catégorie des tissus « à dentelles » très en vogue en Europe dans les années 1725-1730.

Notons que le rose était peu utilisé dans l'année liturgique. Il pouvait remplacer exceptionnellement le violet, couleur du deuil et de la pénitence. Cette chape aurait donc été peu utilisée, ce qui expliquerait son excellent état de conservation et la fraîcheur de ses coloris.

C.A. – F.H.

Rapprochement : Gruber, 1979.

pointe de style Louis XV. Des rubans de dentelle en trompe-l'œil serpentent au cœur du décor floral du tissu, dans un goût très XVIII<sup>e</sup> siècle.

On a produit très longtemps ces damas à fleurs. On en trouve de nombreux exemplaires dans les sacristies, sans que l'on puisse les dater avec certitude du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci paraît ancien. La chape a gardé sa doublure rustique et empesée en bougran. On lit une grande inscription ancienne à la plume, directement sur le bougran : *Saint-Benoît*.

8.



9.



## 9. CHAPE

Damas cramoisi. Doublure en bougran portant une inscription ancienne à la plume : *Saint-Benoît*.  
Largeur de la laize : 53 cm.  
H. 139 cm, L. 303 cm.

XVIII<sup>e</sup> siècle.

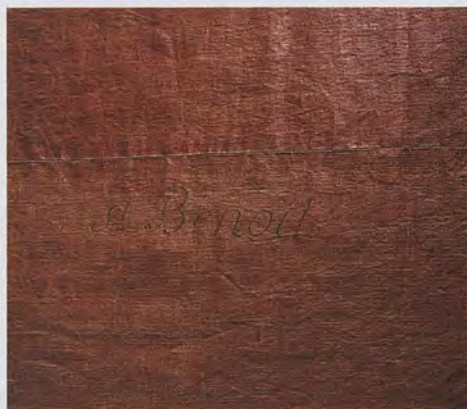
*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

L'étoffe utilisée à la fois pour le tissu de fond et le chaperon est un beau damas cramoisi à décor à

Les archives du chapitre cathédral mentionnent en 1686<sup>3</sup> : « Les ornements de camelot rouge sont entièrement déchirés et l'on ne peut plus s'en servir. Un maître brodeur de Toulouse se chargera de faire les dits ornements d'un fort beau camelot rouge cramoisi gaufré à ramages avec de la frange dorée, le ruban et galon dans les endroits où il en faut, bien doublés et conditionnés au prix de 20 livres pour chaque pluvial<sup>4</sup>. »

Une autre chape en damas cramoisi est conservée dans le chapier de Saint-Benoît. Son

9.



état de conservation, très médiocre, n'a pas permis de la présenter. Le damas présente un décor de ramages très Grand Siècle. D. Marot, célèbre ornemaniste, propose à Lyon des modèles similaires à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

*C.A. – F.H.*

**Rapprochement** : Aribaud, 1998, p. 148, n° 41.

## 10. CHAPE

Damassade rayée (de Nîmes ?).  
Largeur de la laize : 48 cm.  
H. 138 cm, L. 286 cm.

Vers 1760.

*Salvagnac, église Saint-Angel.*

Chape rayée vert et rose du xviii<sup>e</sup> siècle. Cette étoffe est dite *damassade de Nîmes* et se vendait dans le Toulousain au xviii<sup>e</sup> siècle. C'est un damas mêlant généralement soie en chaîne et trame en fil de lin ou de coton. Ce type d'étoffe bon marché s'avère assez fragile à l'usage. Le changement de couleur se faisait au montage du métier. Le décor végétal apparaît en blanc sur le fond.

*C.A.*

**Rapprochements** : Aribaud, 1998, p. 142, n° 28 et p. 174, n° 109 ; cat. exp. Arles, 1998.

10.



10.



## 11. CHAPE : DÉTAIL DU CHAPERON

*IMH en 1979.*

Velours de soie ciselé (coupé et épinglé) sur fond satin.

Seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle.

*Ambres, église Saint-Sauveur.  
En dépôt au musée du Pays vaurais,  
à Lavour, depuis 2001, inv. 01.7.21.D.*

Ce chaperon illustre dans ce catalogue la catégorie textile des velours. Ils sont présents dans le vestiaire liturgique, comme en témoignent les archives. En 1700, à Marssac, on note la présence d'une chasuble de damas rouge décoloré croisé de velours violet avec les armes de Mgr d'Amboise. À Rouffiac, le 17 juin 1700, est mentionné un pluvial de velours ciselé. À Labastide-Dénat, c'est une chasuble de velours noir semé de soleils d'or en broderie, bonne, ancienne, qu'il faut doubler ; à Fauch, « une chasuble de velours amarante, bonne<sup>5</sup> ». On conserve cependant peu de velours anciens dans notre département. Ici, il ne représente qu'une partie de l'ornement, le chaperon de la chape, le reste étant confectionné avec un



damas. Le velours est un tissu coûteux. Les éléments décoratifs de celui-ci sont de petite taille : un semis de fleurs se détache sur un fond à décor de dentelles ondulantes. Il illustre bien la tendance à la miniaturisation, de mise dans les années 1780, où ces étoffes servent surtout à confectionner des vêtements, comme les gilets d'hommes. On les appelle aussi « petits velours ».

C.A. – F.H.

Rapprochement : Kraatz, 1995, p. 81-82.

enroulements semblent indémodables. Cette continuité touche cependant davantage les tissus d'ameublement que les tissus destinés à l'habillement, ces derniers étant bien plus dépendants des renouvellements exigés par la mode vestimentaire. La forme aplatie des ornements liturgiques convenait parfaitement à l'utilisation de ces grandes étoffes, généralement réservées aux meubles. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a trouvé dans ces modèles anciens l'écho des tendances décoratives grandiloquentes en faveur sous Napoléon III, comme en témoigne cet ornement de qualité.

C.A.

11.



## 12. CHASUBLE

Ensemble comprenant treize pièces : deux chasubles, deux dalmatiques, deux chapes, une étole, quatre manipules, un voile de calice et une bourse.

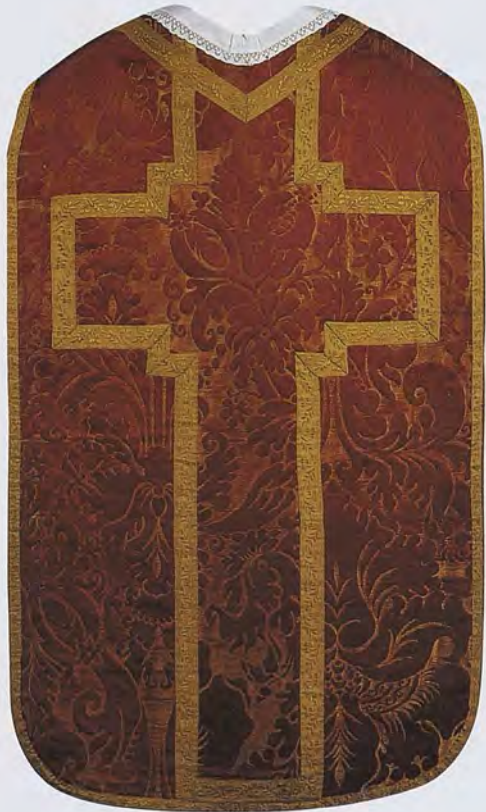
Brocatelle rouge à fond jaune.  
H. 107 cm, L. 65 cm.

Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Lavour, ancienne cathédrale Saint-Alain.  
En dépôt au musée du Pays vaurais,  
à Lavour, depuis 2001, inv. 01.10.7.1 à 13.*

Cette chasuble, à grands ramages rouges dans le goût du XVII<sup>e</sup> siècle, témoigne de la persistance de certains modèles pour soieries mis au point dans la seconde moitié du siècle. Les motifs à grand rapport, la disposition symétrique du dessin et le classicisme des feuilles d'acanthe en gracieux

12.



# NATURALISMES IMAGINAIRES :

rocailles, rivières, bouquets (1740-1800)

Le XVIII<sup>e</sup> siècle s'est singularisé par une recherche éperdue des effets picturaux dans la soierie. Elle se doit de donner l'illusion de la peinture : dégradés, ombres portées et effets de modelé requièrent une technique savante, que mettent progressivement au point les soyeux lyonnais dans le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les motifs floraux, épars, rassemblés en jardins ou réunis en bouquets, ne sont pas tous pour autant une reproduction fidèle de la nature, mais ils sont modelés au gré des « caprices » et des « fantaisies » des peintres. La tendance va à l'amenuisement progressif des fleurs au cours du siècle. Lyonnaises pour la plupart, ainsi que nous le révèlent les archives, ces étoffes de belle qualité égayent les cérémonies religieuses tarnaises. Nous ne sommes pas encore en mesure de déceler celles qui pourraient provenir de la manufacture royale de Lavour (1757-1768).

## 13. CHASUBLE

Ornement comprenant voile de calice, bourse et manipule.

Lampas fond satin un lat broché soie polychrome, filé et frisé or. Galon système en argent doré.  
Largeur de la laize : 54 cm.  
H. 117 cm, L. 74 cm.

Vers 1740.

*Albi, église de La Madeleine.*

Remarquable tissu composé avec symétrie, dont on peut apprécier le décor complet sur toute la largeur de la laize au niveau du voile de calice. En effet, la chasuble est réalisée avec un remontage de tissu. Au niveau du dos, les coutures sont dissimulées sous le galon des orfrois et un habile assemblage recompose le motif central, lui donnant plus d'ampleur. Il faut noter cependant que le tissu est monté de bas en haut. Il est d'ailleurs assez fréquent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que les tissus soient montés tête-bêche ou bien sans respect des raccords de motifs. Le sens de la soierie est perceptible par l'assise logique des éléments d'architecture et des frondaisons, mais également par la mise en lumière des fleurs, qui se fait généralement par le haut. Sur le devant de la chasuble, on ne compte pas moins de quatorze morceaux assemblés, ce qui laisse supposer qu'il pourrait s'agir de la réutilisation d'un tissu de robe. Les mentions de dons de vêtements de femmes destinés à un emploi pour la confection d'ornements sont nombreuses dans les archives : la marquise de Larroque a



13.

ainsi donné aux Trinitaires de Castres une jupe de satin dont il a été fait un devant d'autel<sup>6</sup>.

Ce tissu présente un décor architecturé : des balustres délimitent une terrasse au bord d'un plan d'eau bordé d'arbres aux frondaisons bleutées. Au milieu du bassin, on aperçoit un petit pavillon dont le reflet s'estompe dans l'eau. C'est l'univers du jardin dessiné du XVIII<sup>e</sup> siècle. La partie basse du motif présente une composition florale dont le centre est une énorme fleur au cœur d'artichaut. Des tulipes fermées émergent d'un feuillage savamment maîtrisé. L'échelle est

celle d'un bouquet et la balustrade évoque un décor d'argenterie. L'utilisation de deux échelles différentes dans ce décor génère un contraste qui est comme en résonance avec celui des couleurs du tissu. Fleurs et feuillages sont traités très en relief, avec un fort travail sur les valeurs. Techniquement, on peut observer un effet de berclé très prononcé, qui cherche à donner un léger effet de dégradé. On peut dater ce tissu des années 1740 et il n'est pas sans évoquer les compositions de Jean Revel, un grand ornemaniste qui a travaillé pour la fabrique lyonnaise. On sait également que Venise en produisait de semblables (Fondation Abegg, Suisse). Un dessin gouaché pour soie daté de 1734, conservé au Victoria and Albert Museum de Londres, présente un décor très proche de celui de notre tissu : une balustrade devant des frondaisons se détache sur un fragment de ciel bleu encadré de fleurs au naturel et d'ornements rocaille.

C.A. – F.H.

**Rapprochements :** Rothstein, 1990, p. 95, n° 121 ; Gruber, 1986, p. 78, n° 19 (Venise, vers 1730) ; Jolly, 2002, p. 235, n° 134.

13.



## 14. ÉTOLE

Satin vert liseré broché soie polychrome, filé riant or très oxydé et filé argent.  
H. 116 cm.

Vers 1745.

*Les Cabannes, église Saint-Antoine.*

L'étole est composée de plusieurs morceaux tirés de deux sortes de tissus différents mais de même tonalité verte et aux motifs très proches. De grande qualité, on peut les situer vers 1745. Il pourrait s'agir d'une production lyonnaise, dans le goût de Jean Revel. Des décors de fleurs et de fruits sont brochés sur un fond de soie verte à effet de damassé. Le tissu est également enrichi par un broché de motifs aux fils d'or très oxydés qui donnent une teinte gris argent.

C.A. – F.H.

14.



## 15. CHASUBLE

Satin liseré à liage repris, soie. Galon système argent.  
Broderie d'application (xix<sup>e</sup> siècle).  
H. 108 cm, L. 66 cm.

Seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle et fin xix<sup>e</sup> siècle.

*Ambres, église Saint-Sauveur.*  
*En dépôt au musée du Pays vaurais,*  
*à Lavaur, depuis 2001, inv. 01.7.16.1.D.*

Cette chasuble a été remontée au xix<sup>e</sup> siècle avec une doublure et des galons neufs. On a alors appliqué une broderie portant le mono-

gramme « IHS » au fil d'argent, au niveau de la croix dorsale. Le tissu à décor de fleurs et de bouquets sur fond ivoire est un satin que l'on peut dater de la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. La soie fine et la disposition des couleurs en bandes horizontales (latté) signent une qualité relativement modeste de l'étoffe, bien adaptée au budget des paroisses, mais le tissu s'inspire de dessins de grand goût.

La chasuble peut être rangée dans la catégorie des ornements « toutes couleurs ». Une ordonnance du 16 novembre 1779 de Mgr de Royère, évêque de Castres, prévoyait un « ornement en soie de toutes couleurs pour les dimanches et Fêtes ».

C.A.



15.

## 16. CHASUBLE

Lampas fond cannetillé crème un lat lancé vert et broché soie polychrome.  
Galon façonné filé or et soie jaune. Jolie colletine en dentelle.  
H. 105 cm, L. 69 cm.

Vers 1750.

*Salvagnac, église Saint-Angel.*

Sur un fond ivoire se détache un décor de grandes tiges épineuses carmin portant des feuilles très dégradées et des fleurs fantaisie en forme de clochettes et des boules cotonneuses roses. Le fond de l'étoffe est cannetillé, c'est-à-dire qu'il forme de petits damiers. Le galon est un « galon système » à décor de pampres du XIX<sup>e</sup> siècle. La qualité de cette étoffe tient surtout à la représentation de la lumière, obtenue par de forts contrastes des fils de soie tissés en dégradé pour obtenir un effet très pictural à la mode entre 1730 et 1760. L'étoffe est datable de 1750 ; elle est probablement lyonnaise, bien que certaines étoffes anglaises portent une végétation très contrastée semblable à celle-ci.

16.



## Étole et manipule

Lampas fond façonné poil traînant crème broché soie polychrome. Effet de berclé.  
Étole : H. 116 cm.  
Manipule : H. 44 cm.

Vers 1745.

*Salvagnac, église Saint-Angel.*

L'étole est taillée dans une étoffe datant de 1745 environ, marquée par une représentation de végétaux « au naturel ». C'est un tissu pour lequel on a utilisé la technique du berclé ou point rentré, mis au point à Lyon vers 1743, et qui consiste à tisser les couleurs sans passer brutalement de l'une à l'autre, mais en mêlant deux plages de couleurs pour créer un dégradé. Ce tissu magnifique, de grande qualité, est probablement lyonnais. Quant au manipule, il est composé du même tissu que l'étole et d'un morceau de celui de la chasuble.

C.A.

**Bibliographie** : cat. exp. Albi, 1992, p. 69.



16.

## 17. CHAPE

*IMH en 1989.*

Satin broché. Soies polychromes.  
Chaperon à broderie Cornély, soies polychromes.  
H. 112 cm, L. 275 cm.

xviii<sup>e</sup> siècle, remontage au xx<sup>e</sup> siècle.

*Laparrouquial, église Notre-Dame.*

Cette chape est taillée dans une étoffe discrète à rameaux légers portant des inflorescences variées. Les couleurs, bien qu'insolées, laissent toutefois deviner une densité remarquable. Malgré leur style naturaliste, les fleurs n'évoquent que d'assez loin des bouquets d'amarantes, de volubilis ou de campanules, style courant vers 1750-1760.

La largeur inhabituelle de la laize, 85 cm, laisse perplexe : quelques étoffes tissées en Chine pour l'exportation peuvent en être rapprochées, à moins qu'il ne s'agisse d'une soie provenant de Lavaur, un centre dont on ne conserve que peu de traces matérielles, actif entre 1757 et 1768.

*C.A.*

**Rapprochement :** Dilys, 1997, p. 177, n° 334  
(l'étoffe sur fond saumon présente des fleurs comparables et la laize est de 63,5 cm).

17.



## 18. CHAPE

Damas saumon broché, soie polychrome.  
Galon du xix<sup>e</sup> siècle en cuivre doré.  
Largeur de la laize : 52,5 cm.  
H. 136 cm, L. 281 cm.

Vers 1755-1770.

*Albi, cathédrale Sainte-Cécile.*

Des branches fleuris forment des médaillons timbrés de bouquets à pointe. Le décor formé de médaillons est assez fréquent à partir de

1755 environ. Les motifs floraux se dessinent sur un fond en damas légèrement saumon que les textes anciens appellent « aurore<sup>7</sup> ». Ils sont assez fréquemment cités dans les inventaires. Par exemple, en 1700, dans l'inventaire relevant de la visite pastorale de Mgr Le Goux de la Berchère, faite à Rouffiac, sont notées « deux chasubles de damas aurore qu'il faudrait faire reteindre ».

18.



Cette couleur se retrouve intacte sur une petite bande de tissu située sous le chaperon et ainsi protégée de la lumière. La chape est doublée en grande partie d'un tissu grossier et empesé que l'on dénomme souvent bougran mais aussi « treillis », comme en témoigne une petite inscription ancienne à la plume, portée directement sur la doublure de la chape. Ce terme se retrouve encore au xix<sup>e</sup> siècle dans les quittances des brodeurs locaux.

*C.A. – F.H.*

**Rapprochements :** Markowsky, 1976, p. 337, nos 599 et 600.

## 19. CHASUBLE

Tissu de fond : taffetas de soie broché et liseré.  
Orfrois : drap d'or à décor broché de soie et fil métallique.  
Passenterie : galon de soie jaune.  
H. 110 cm, L. 66,5 cm.

Vers 1750-1760 et fin XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Ambres, église Saint-Jean de Montferrier.  
En dépôt au musée du Pays vaurais,  
à Lavaur, depuis 2001, inv. 01.07.20.D.*

Cette chasuble, bien que composite, offre un décor relativement harmonieux, par la présence de bouquets de roses sur chacune des étoffes qui le composent. Celle qui forme le fond, tissu de mode, de couleur ivoire, mêle à ces bouquets gracieux et naturalistes des rubans de dentelle et de légères draperies de soie bleue. Celle qui forme l'orfrois, tissu d'église, plus solennelle et sur fond d'or, reprend le même décor mais avec une stylisation plus rigide. Leur juxtaposition permet de comprendre que les tissus destinés aux ornements liturgiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'inspirent directement des soieries de mode en faveur à l'époque. Leur confection marque le début d'un engouement pour des décors, que les fabricants proposeront jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

19.



C.A.

## 20. CHASUBLE

Orfrois : pékin de soie broché.  
Tissu de fond : soie, cannetillé broché.  
Passenterie : galon de soie.  
H. 114 cm, L. 69 cm.

Vers 1770 et vers 1800.

*Castelnau-de-Montmiral, église Notre-Dame.*

Sur fond ivoire serpentent des lianes épineuses égayées de fleurs de pommier. L'orfrois, taillé dans un pékin broché, montre de délicats bouquets



20.

miniatures, retenus et noués comme une très légère draperie. Un galon de soie jaune assemble les différentes parties.

Les deux étoffes datent de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et celle de l'orfrois probablement des années 1800. On en trouve fréquemment dans les paroisses rurales. Elles signent la plupart du temps un usage tardif, à l'occasion de la reconstitution post-révolutionnaire du mobilier religieux.

C.A.



20.

## 21. CHASUBLE

Ornement comprenant chasuble et étole.

Lampas fond cannetillé deux lats vert et crème,  
broché soie polychrome.  
Galon système filé argent.  
H. 110 cm, L. 67 cm.

Vers 1770-1775.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Sur un fond au tissage cannetillé (à effets de petits damiers) sont brochés de gracieux bouquets de fleurs souples qui serpentent en alternance avec des guirlandes de fleurettes semblant grimper sur trois tiges verticales.

C'est un décor suivi. Seules des feuilles de couleur blanche ne sont pas réalistes. La présence des rayures permet de dater cette chasuble des années 1770-1775. Elle marque une transition stylistique. Les inventaires des églises du Tarn dénombrent un grand nombre de chasubles rayées. Il existe quantité de soieries sur ce modèle, mais la délicatesse des bouquets, la discrétion des bandes et la couleur du fond font l'originalité de cette pièce.

Le violet est la couleur du deuil et de la pénitence, pour lesquels cette chasuble était utilisée ; dans les textes, elle est dite parfois tannée.

*C.A. – F.H.*

21.



21.





## 22. CHASUBLE

Pékin de soie, satin cannelé, broché soie polychrome, ondé soie. Galon de soie jaune.  
H. 105 cm, L. 69 cm.

Vers 1770-1780.

*Técou, église Saint-André.*

Cet ornement en pékin de soie broché peut être daté vers 1770-1780. Il s'agit d'une belle qualité de tissu, que l'on appelait au XVIII<sup>e</sup> siècle «tissu de robe», né probablement sous le règne de Louis XVI.

Sur un fond rayé de bleu et de blanc sont semés de petits bouquets de fleurs roses, disposés en quinconce. La miniaturisation des bouquets et la verticalité de la disposition générale s'accordent au goût à l'antique, sensible dans les arts du décor et les beaux-arts à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C.A.

Rapprochement : Aribaud, 1998, n° 69.

22.



# TISSUS D'ÉGLISE :

symétrie, dessins *ad hoc* et néogothiques (xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles)

Dès la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les soyeux lyonnais semblent trouver un nouveau débouché commercial avec la confection de soieries spécifiquement destinées à un usage liturgique. La symétrie, les fleurs stylisées, l'abondance de fils d'or et d'argent (tombés en désuétude dans la mode féminine), les motifs religieux déclinés en cinq couleurs liturgiques sont les nouveaux attributs d'une solennité fabriquée en prêt-à-porter. Ces modèles sont renouvelés par l'inspiration néogothique.

## LES ORNEMENTS DES XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES TÉMOINS DE NOUVEAUX ÉLANS ARTISTIQUES

À partir des années 1840, un courant novateur se manifeste dans la paramentique. Le style néogothique, répondant à l'intérêt historique, religieux et politique suscité par le Moyen Âge, envahit non seulement les textiles mais aussi les arts décoratifs et l'architecture. Le renouveau médiéval prend une réelle ampleur entre 1850 et 1890, période durant laquelle nombre d'ornements d'église de ce type sont réalisés. Les étoffes adoptent une iconographie à la symbolique chrétienne très marquée : croix, couronnes d'épines, chardons, épis de blé, pampres et anges sont associés aux archétypes médiévaux, tels les quadrilobes, mandorles et lancettes flamboyantes (cat. 27 à 30). Les motifs textiles caractéristiques de la Renaissance italienne, comme les ferronneries et les grenades, font également partie de ce répertoire décoratif remis au goût du jour (voir, par exemple, les orfrois de la chape présentée cat. 30<sup>a</sup>). Il faut cependant souligner que cette production néogothique coexiste avec les modèles issus du classique xviii<sup>e</sup> siècle (cat. 23 à 26). Les quelques archives de fabricants de soieries lyonnais dont nous disposons attestent le maintien des deux styles sur une très longue période. Les archives du fabricant Henry montrent, par exemple, des tissus d'église « néo-xviii<sup>e</sup> siècle » jusque vers 1915, même si les modèles néogothiques restent majoritaires jusque dans

les années soixante-dix. Les ornements classiques datés de la fin du xix<sup>e</sup> siècle (cat. 25 et 33), ainsi que les pièces néogothiques datées du xx<sup>e</sup> siècle (cat. 38 et 40), sont de parfaits témoins de l'extraordinaire permanence des styles anciens. On remarque également chez Henry quelques tissus liturgiques inspirés du courant Art déco et réalisés entre les années trente et soixante. Ces articles, alors dénommés « modernes », n'apparaissent que tardivement par rapport aux étoffes d'ameublement Art déco, produites dès 1910 environ. Le tissu de fond de la chasuble, cat. 34, illustre cette timide incursion du décor moderne dans l'ornement, qui se traduit par une simplification du dessin, des matières et de la technique de tissage. Si la vague néogothique a été, dans un premier temps, perçue comme un élan de modernité en rupture avec le classicisme précédent, son extrême diffusion la transforme vite en un type traditionnel, comme l'avait été celui du xviii<sup>e</sup> siècle. Les ornements des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles présentés ici rendent compte de cette domination des styles du passé, due autant aux goûts de la clientèle qu'à ceux des principaux fournisseurs d'ornements liturgiques de cette époque, les fabricants de soieries lyonnais.

## DES ORNEMENTS LYONNAIS DANS LES SACRISTIES DU TARN

Depuis le xviii<sup>e</sup> siècle, on l'a dit, Lyon est un centre actif et renommé de tissage de soieries façonnées pour l'ameublement, l'habillement et

l'ornement liturgique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le redéploiement de l'Église romaine offre aux fabricants de la ville un créneau commercial de premier choix, englobant de nombreux métiers liés au textile, comme le tissage, la broderie, la passementerie, la guimperie et la confection. Les ornements conservés dans les sacristies du Tarn, associés aux documents écrits subsistants, confirment la prédominance de la production lyonnaise. Le registre de la fabrique de l'ancienne cathédrale Saint-Benoît de Castres, déjà cité par Christine Aribaud, mentionne que le marchand albigeois Larrieu est le représentant de la maison lyonnaise Soiderquelk, spécialisée dans les soieries, dorures et broderies pour église<sup>9</sup>. Ce dernier livre en 1852 un dais, qui pourrait correspondre au « dais en drap d'or brodé argent » inscrit en 1877 au registre d'inventaire des objets mobiliers de l'église. Les marchands locaux s'approvisionnent donc sans doute auprès des nombreux fabricants lyonnais alors en activité. Les échanges de correspondance entre les carmélites d'Albi et la maison lyonnaise Courtet & Cie, également évoqués plus haut, mettent à la fois en évidence les changements de raison sociale de l'entreprise (Courtet & Cie devient Lestrat & De Clavière puis G. De Clavière & Cie) et la survenue d'un litige en 1869 entre les deux partis, à propos de la qualité des fils d'argent<sup>10</sup>. Signalons, par ailleurs, que les marchands lyonnais travaillent avec le clergé tarnais, au même titre que les revendeurs locaux. Des mandats et courriers à en-tête conservés aux Archives départementales du Tarn

révèlent que le magasin *L'Art catholique lyonnais* vend en 1903 des ornements aux fabriques de Rouffiac et Saint-Salvy de Fourestès<sup>11</sup>. Enfin, les recherches effectuées à l'occasion de cette exposition nous ont permis de repérer un ensemble réalisé par la maison de soieries lyonnaise J. A. Henry, célèbre pour ses ornements liturgiques de la plus haute qualité<sup>12</sup>. Conservé dans la sacristie de Saint-Benoît de Castres (cat. 33), cet ensemble est révélateur de la production de ce fabricant. En effet, Henry maîtrise alors toutes les étapes de la fabrication d'un ornement liturgique, car il possède ses propres usines de guimperie, de passementerie et de tissage. Il fait aussi travailler des dessinateurs, metteurs en carte, liseurs de dessin, brodeurs et chasubliers afin de ne vendre que des ornements entièrement confectionnés. L'ensemble de Castres – on y reconnaît la « touche » Henry autant dans le tissu de fond que dans les broderies, galons et franges – semble être pour le fabricant une de ses plus somptueuses réalisations, car il le fait figurer dans son catalogue de vente *leratikon*, paru en 1905. Outre cet ensemble, Henry livre aussi des ornements à la cathédrale d'Albi en 1879 et 1881<sup>13</sup>.

Ces quelques traces de l'activité lyonnaise dans le Tarn sont le reflet des relations privilégiées qu'entretiennent les soyeux lyonnais et le clergé local, toujours soucieux de renouveler au mieux son vestiaire liturgique.

*EV*

### 23. DALMATIQUE

Ornement comprenant deux dalmatiques, une étoile, deux manipules.

*IMH en 1995.*

Lampas fond taffetas rose broché soie polychrome, frisé or, filé or et frisé argent. Broderie de paillettes et cannetille. Galons en argent doré, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Largeur de la laize : 46 cm. H. 104 cm, L. 131 cm.

Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Albi, cathédrale Sainte-Cécile.*

Sur un fond entièrement broché d'or se détachent des bouquets composés de roses et de fleurettes bleues, assez raides, modèles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce tissu de très belle qualité peut être classé dans la catégorie des tissus d'église, même s'il ne comporte pas de symboles eucharistiques. Les croix des accessoires sont brodées de cannetille et de paillettes, ce qui ajoute à la qualité de l'étoffe. La très célèbre maison de tissage Pernon, à Lyon, faisait travailler des brodeuses qui accentuaient la richesse de l'étoffe primitive par une mise en relief du décor à l'aide de paillettes, cannetilles, etc. Le galon, également en argent doré, probablement d'origine, porte un décor tissé d'argent de petites fleurs enrubannées dans le goût de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*C.A. – FH.*

**Rapprochement :** Chaignon, 1998, p. 192.



23.

### 24. DALMATIQUE

Ornement comprenant deux dalmatiques.

Drap d'or broché.

Le fond est un drap d'or frisé or, grandes feuilles en filé or, palmettes en filé argent. Les bouquets sont brochés en soie polychrome frisé et filé argent. Les épis de blé sont matelassés, rembourrés d'une trame de lin qui reste invisible sur l'endroit. H. 101 cm, L. 130 cm.

Fin du XVIII<sup>e</sup>-début du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Cet ornement est d'une grande richesse. Des bouquets de fleurs roses, composés et symétriques, prennent place au centre du tissu. Il s'agit d'un tissu d'église car on distingue de discrets épis de blé, notamment au niveau des manches : ils sont le symbole du pain que le prêtre va consacrer lors de l'Eucharistie. Des palmettes blanches serpentent en rivière et rappellent par leur style que ce type de tissu a été fabriqué de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1820, comme en témoignent des mises en carte de soieries pour églises conservées à Lyon et à Tours. Il faut cependant signaler qu'on en trouve encore dans les archives des fabricants lyonnais jusque vers 1915.

*C.A. – FH.*

**Rapprochements :** Aribaud, 1998, p. 167, n° 88 ; cat. exp. Avignon, 2000, p. 84, n° 84.



24.



24.

## 25. CHAPE

Ornement comprenant cinq chapes, six dalmatiques, deux étoiles, deux manipules.  
IMH en 1995.

Drap d'argent broché filé argent, filé or, frisé et lame or, frisé et lame argent, matelassé. Galon système filé or, franges bouillon et filé or torsadé.  
Effets de matelassage.  
Largeur de la laize : 54 cm.  
H. 134,5 cm, L. 284 cm.

Première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Albi, cathédrale Sainte-Cécile.*

Sur un fond argent se détache un décor floral : de beaux bouquets épanouis attachés par des liens à pompons, des grappes de raisin et des épis de blé matelassés, symboles de l'Eucharistie. Ce riche tissu religieux, caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle, se rencontre fréquemment à partir des années 1830-1840 et jusque vers 1915.

Dans les archives du fabricant lyonnais Henry, le patron n° 2212, daté de 1887, présente un dessin presque identique, tissé avec une technique très similaire. Après avoir été fabriqué à trois reprises, une inscription précise : « Mauvais



25.

[dessin], vendu », ce qui pourrait signifier que le fabricant a cédé son dessin à l'un de ses confrères, qui l'aurait alors légèrement modifié pour tisser l'étoffe présentée ici. Il se peut aussi que ce modèle, très classique, ait été repris par Henry et par d'autres fabricants d'une étoffe plus ancienne, datant peut-être des années 1830.

En 1831 est mentionné un « ornement blanc en drap d'argent pour les fêtes pontificales<sup>14</sup> ». Il pourrait s'agir de celui-ci. L'argent n'est pas vraiment une couleur liturgique mais il était utilisé pour les fêtes en raison de sa brillance et de sa richesse. Il faut noter que ce type d'ornement chargé de fils de métal précieux, ici l'or et l'argent, était présent dans le vestiaire sacré au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les révolutionnaires ont cherché à récupérer le précieux métal, y compris dans

les tissus d'église. Un texte<sup>15</sup> du 29 germinal An II montre ainsi la destruction des ornements des églises Saint-Salvy, La Madeleine et des Pénitents d'Albi par des hommes nommés par l'administration du District. Ils sont chargés de « faire enlever des ornements tous les galons en or et en argent, étoffes tissées aussy d'or et d'argent et autres effets ». Le dépouillement se fait en présence du citoyen Coutèle, marchand orfèvre de la ville, chargé de procéder à la pesée des galons et des tissus. On comprend bien alors pourquoi on ne trouve plus dans le grand chapier de la cathédrale d'Albi que quelques rares pièces antérieures à la Révolution. On comprend aussi la nécessité qui s'est fait jour après les troubles révolutionnaires de recomposer un vestiaire pour la liturgie.

*FH. – F.V.*



25.

## 26. CHASUBLE

Ornement comprenant chasuble et étole ;  
voile de calice et étui de corporal assortis.

Taffetas liseré framboise, broché soie polychrome, filé et frisé argent, lame argent, filé et frisé or. Galon système argent doré à motif d'ailes d'ange et de pampres.  
Largeur de la laize : 54 cm.  
H. 102 cm, L. 68 cm.

Vers 1830-1850.

*Damiatte, église Saint-Martin.*

Cette riche étoffe d'époque Restauration présente un décor à pointe de gros bouquets placés dans des vases-corbeilles et sommés des rayons d'une gloire étoilée. Des pampres et des rubans de dentelle sont obtenus par un tissage damassé rouge qui sert de fond au décor broché. Ces étoffes, bien que très proches de ce qui pouvait se faire en ameublement à la même époque, étaient destinées aux ornements, comme le prouve le caractère symbolique de leur répertoire décoratif.

On trouve des tissus de ce type dans les archives des fabricants lyonnais jusque vers 1915.

*C.A. – F.H.*

26.



26.



## 27. CHAPE

CMH en 1964.

Drap d'or façonné matelassé : la chaîne en filé or est liée par une trame de coton jaune plus épaisse.

Largeur de la laize : 50 cm.

H. 140 cm, L. 285 cm.

Fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Mirandol-Bourgnounac, église Saint-Michel du Carrelé.*

Cette chape monochrome comporte un décor uniforme et géométrique obtenu par tissage : des losanges remplis par une croix fleuronnée. C'est le fil de chaîne qui est en filé or et non pas l'inverse, ce qui est surprenant car c'est le fil qui subit le plus de tensions. Il ne s'agit pas d'une production lyonnaise car les métiers lyonnais



27.

produisaient une laize un peu plus large. On produisait aussi du drap d'or à Tours et à Paris ; celui-ci est lourd et peu souple. Cet ornement provient d'une petite église de campagne située au bord du Viaur et au centre du village aujourd'hui presque inhabité de Mirandol.

C.A. - F.H.



27.



## 28. CHAPE

Il existe aussi deux autres chapes de cet ensemble.  
Brocatelle épinglée un lat, soie et lin.  
Galons façonnés et franges bouillon filé argent et soie.  
Largeur de la laize : 54 cm.  
H. 141 cm, L. 284 cm.

xx<sup>e</sup> siècle.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Le décor du chaperon et des orfrois de cette chape présente des fleurs de chardon évoquant, par leurs épines, les souffrances du Christ et des martyrs. Certaines de ces fleurs sont surmontées de couronnes, venant ainsi souligner le symbole de la Passion ou, plus généralement, de la gloire divine. Sur le chaperon, les fleurs et feuilles de chardon partent d'un quadrilobe perlé à l'intérieur duquel est inscrit le chiffre « IHS », renvoyant de nouveau au thème de Jésus sauveur des

hommes par son sacrifice. Ce dessin, très classique au XIX<sup>e</sup> siècle, se rapproche d'un modèle diffusé par Henry à partir de 1883 (archives du fabricant, patron n° 1823). Cependant, son coloris très agressif, sa qualité moyenne et le tissu de fond qui l'accompagne font plutôt penser à un ornement du XX<sup>e</sup> siècle. Le tissu de fond est assorti aux orfrois et au chaperon mais ne présente pas la même iconographie. Il est orné de rinceaux formant des meneaux et reliés par des roses à quatre feuilles. Sans style marqué, il pourrait vaguement rappeler la Renaissance par ses rinceaux à meneaux, alors que le décor de chardons est plus caractéristique du courant néogothique. Même s'ils sont rattachés au renouveau médiéval et renaissant, ces dessins, qui ne font aucune référence précise à un modèle ancien, apparaissent en fait comme de pures créations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant.

*EV*

28.



28.



## 29. CHASUBLE

Fond : velours ciselé vert fond sergé havane et lamé or.  
Croix : satin vert broché filé or riant et lame or, frisé argent.  
H. 104 cm, L. 67 cm.

Première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Castelnau-de-Montmiral, église Notre-Dame.*

Cette chasuble, composite, est confectionnée avec un tissu de fond en velours ciselé et lamé de très belle qualité à décor de fleurs d'artichauts caractéristiques du style Louis XIII. Cette étoffe doit cependant dater des années 1845, tout comme la croix de chasuble et les galons système. Le décor de cette croix tissée à la forme est assez insolite : s'y mêlent, en effet, des éléments architecturaux gothiques telles les roses et les arcatures ogivales et des éléments plus classiques comme les feuillages ronds et la gloire de lumière. Cette croix de chasuble peut être lue comme une transition entre le

néogothique radical des années 1850-1860 et les dessins issus du XVIII<sup>e</sup> siècle, encore très présents dans les années 1840. Il s'agit donc d'un néogothique précoce, que l'on rencontre sur quelques modèles lyonnais dès les années 1845<sup>16</sup>. Après ces premiers tâtonnements, les architectures gothiques représentées sur les ornements liturgiques se rapprocheront davantage de l'architecture médiévale réelle, comme le montrent le chaperon d'un pluvial conservé à Réalmont ou encore celui qui est illustré en 1899 dans le catalogue de vente de *L'Art catholique lyonnais*<sup>17</sup>. L'exemple présenté ici est intéressant par le mélange des styles, qui associe une croix néogothique, un fond de style Louis XIII et une confection « à la française ». Il traduit sans doute l'hésitation des commanditaires à adhérer pleinement à la vague néogothique appliquée aux ornements liturgiques, qui commence seulement à percer en France. Si l'on se projette dans le contexte religieux et politique de 1845 environ, cet ornement est un parfait témoin de la querelle qui bat alors son plein entre partisans du gothique et défenseurs du style classique, en perte de vitesse<sup>18</sup>. Au-delà de cette lecture symbolique, notons que la forme d'une chasuble « à la française » est nettement moins onéreuse que la forme ample, dite gothique, qui nécessite davantage de tissu et qui est, sans doute, moins pratique à porter.

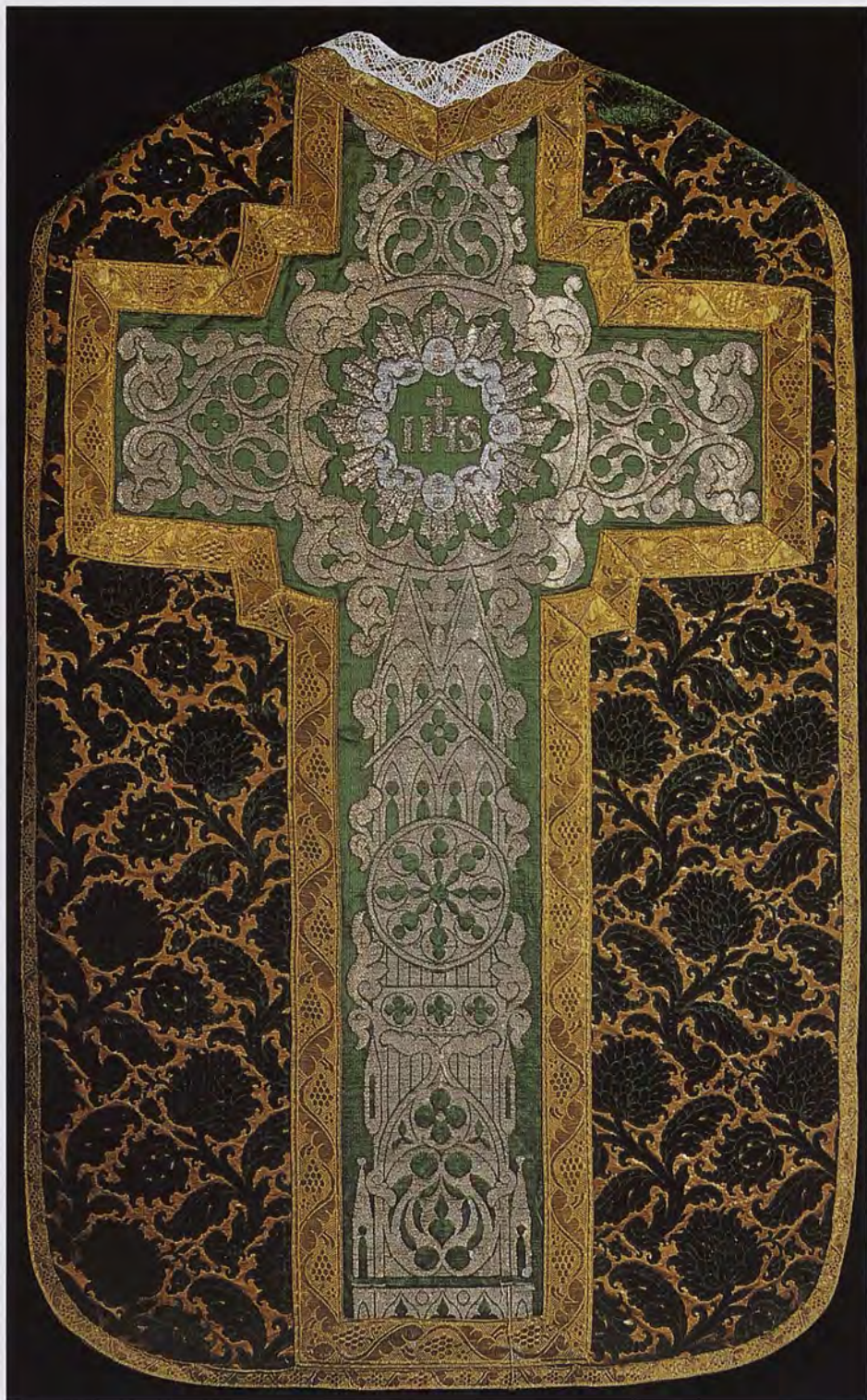
*F.V.*

**Bibliographie** : Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 88.  
**Rapprochements** : cat. exp. Lyon, 1996, p. 32, notice n° 20 ; cat. exp. Avignon, 2000, p. 59, notice n° 41 et p. 100, notice n° 110.

29.



29.



### 30. CHAPE

Fond : satin crème façonné deux lats soie et coton.  
Largeur de la laize : 51 cm.  
Orfrois : damas, coton et fibre artificielle.  
Galons façonnés polychromes et franges à bouillons.  
H. 140 cm, L. 295 cm.

#### *Donnazac, église Saint-Jacques.*

Cette chape est confectionnée dans une étoffe de plus pur style néogothique. En effet, le décor copie une soierie médiévale dont un fragment faisait partie de la collection de textiles anciens de l'abbé Franz Bock. Chanoine de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, Bock fut l'un des acteurs essentiels du renouveau médiéval appliqué aux ornements d'église<sup>19</sup>. Dirigeant lui-même des fabriques de paramentique ou collaborant avec des fabricants, il mit à la disposition des industriels et des dessinateurs en soierie une partie de sa collection en la publiant dans un ouvrage retraçant l'histoire des ornements liturgiques du Moyen Âge<sup>20</sup>. Le dessin de l'ornement présenté ici a été publié en 1859 et diffusé dans toute l'Europe, si bien que l'on retrouve aujourd'hui de nombreux tissus ornés du même type de décor. De légères différences iconographiques ou techniques apparaissent néanmoins selon les fabricants. La chape de Donnazac montre des lions couronnés, affrontés ou adossés, placés sur des bandes à inscriptions latines. Ils entourent une gerbe de blé, surmontée du chiffre « IHS » ou d'oiseaux en vol au-dessus d'une gloire de lumière. Deux types de fleurons rythment la composition : l'un est formé de rinceaux sur lesquels sont perchés des oiseaux, l'autre est composé de deux dragons dont les corps forment des festons. Très présent dans la symbolique chrétienne, le lion, ici triomphant et couronné, semble vaincre le dragon, image du Mal et de Satan. Les inscriptions latines, « *Dicit Leo* », « *Tribu Juda* », « *Apprendit draconem et ligavit eum* », rappellent que le lion est l'emblème de la tribu de Juda, la première tribu d'Israël, et qu'il attrape le dragon et l'attache. Les oiseaux, sans doute des aigles, renvoient eux aussi à Dieu le Père ou au Christ. Associés au symbole eucharistique des épis de blé, à la gloire de lumière et au chiffre « IHS », ces animaux s'insèrent donc tout à fait dans une

iconographie religieuse adaptée à l'ornementation des vêtements d'église. La comparaison de cette étoffe avec différentes fabrications connues n'a pas permis d'en déterminer la provenance. Pour n'en citer que quelques-unes, signalons que le Lyonnais Lemire en a commercialisé deux versions : l'une avec des léopards et des chiens, identique à l'illustration de Bock, de 1854 à 1886, l'autre, identique au dessin présenté ici, en 1869. Le fabricant Henry avait, lui aussi, cette version aux lions, vendue de 1874 à 1917 au moins. Tassinari & Chatel, autre soyeux lyonnais, a tissé ce même dessin en 1867. En Allemagne, la firme Casaretto de Krefeld a tissé la version aux lions dès 1860. De nombreux ornements présentant cette iconographie, fabriqués entre les années 1850 et 1950, sont conservés dans les sacristies des églises françaises et étrangères. Tous ces exemples attestent le réel succès de ce modèle auprès du clergé et la permanence des décors néogothiques sur près d'une centaine d'années.

Pour revenir à la chape de Donnazac, la laize inhabituelle de son tissu de fond, ainsi que ses orfrois de qualité moyenne – ornés de polylobes et de grenades dans le style de la Renaissance italienne du xv<sup>e</sup> siècle –, sont peut-être la preuve qu'il ne s'agit pas d'une fabrication lyonnaise.

*F.V.*



30.

### 31. CHASUBLE

Laine.

H. 105 cm, L. 128 cm.

Abbaye Sainte-Scholastique, Dourgne, 1970.

*Collection particulière.*

Cette chasuble a été achetée vers 1970 à En Calcat, abbaye bénédictine implantée sur la commune de Dourgne. Il s'agit probablement d'une confection locale, due aux sœurs de Sainte-Scholastique, autre abbaye bénédictine implantée sur la commune, en utilisant une matière première locale, la laine. La ville toute proche de Mazamet, où s'est créée après 1850 une industrie du délainage, reste l'un des principaux centres mondiaux de cette activité.

La présence de cette chasuble dans ce catalogue veut seulement montrer l'évolution dans l'emploi des matières textiles utilisées pour réaliser les ornements liturgiques. On se situe ici après le concile Vatican II, qui a pris fin en 1965 et a beaucoup changé la liturgie, avec un désir d'adaptation au monde moderne. Bornons-nous ici à constater la simplicité des matières et des couleurs. La laine, absente du vestiaire liturgique depuis les temps les plus anciens, fait son apparition.

*F.H.*



# LA BRODERIE RÉCENTE :

## tradition et modernité

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle – tout comme au début du XX<sup>e</sup> siècle –, la broderie religieuse connaît un renouveau, caractérisé par la qualité de l'exécution et une nouvelle diversité stylistique. L'activité des religieuses, pourtant malmenées en cette période post-révolutionnaire, y contribue. À Albi, les carmélites, à Mazamet, les clarisses, surpassent bien des brodeurs professionnels qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, soumis aux lois du marché, standardisent leur production. La mise au point de la machine à broder Cornély et sa diffusion au début du XX<sup>e</sup> siècle schématisent encore davantage les modèles.

### 32. CHASUBLE

Drap d'or brodé argent ; broderie d'applique au filé argent, cannetille, cabochoon, paillettes.  
H. 105 cm, L. 68 cm.

Première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Nous présentons cette chasuble pour ses qualités de broderie. En effet, la broderie connaît, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle un renouveau, aussi bien dans la mode que dans l'ameublement – les commandes impériales y contribuèrent largement – ou le domaine religieux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si de nombreux brodeurs professionnels travaillent dans les petites villes, ils vendent des soieries façonnées, dont le brochage tente d'imiter la broderie.

Dans cet exemple, les fils métalliques traversent directement l'étoffe. Fixer une broderie déjà réalisée sur carton et prête à appliquer était bien plus facile. Paillettes, cannetilles et paillons s'emploient pour mettre en œuvre un décor de palmes, d'épis et de fleurs de lis.

C.A.

**Rapprochements :** Malmaison, 2002, p. 70, n° 77,  
p. 68, n° 73.



32.

### 33. ORNEMENT doré armorié comprenant une chasuble, deux dalmatiques, cinq chapes, trois étoles

Fond : lampas fond sergé trois lats dont un filé or.  
Broderies (sur cannetille or et filé or uni) au passé  
empiétant, point de tige, point de chaînette  
et broderie d'applique en relief sur carton, soie,  
filé or, filé or diamanté, cannetille or et argent  
(de section ronde et triangulaire). Passementerie  
et galons en filé or, frisé or, soie et coton.  
Largeur de la laize : 54 cm.  
Dalmatiques : H. 102 cm, L. 121 cm.  
Chapes : H. 144 cm.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Cet ensemble, exceptionnel tant par sa qualité que par le nombre de ses pièces, a été identifié comme une fabrication de la firme lyonnaise Henry. Outre les galons et passementeries, caractéristiques de cette entreprise, le tissu de fond a été retrouvé dans les archives de ce fabricant. Il s'agit du patron n° 1137, mis au point en décembre 1875 et retissé de nombreuses fois dans différentes qualités jusqu'en 1935<sup>21</sup>. Ce tissu de fond est encore utilisé dans les années 1940-1945 pour confectionner la mitre de l'évêque de Moulins Mgr Jacquin<sup>22</sup> et une chape réalisée pour l'évêché de Coutances<sup>23</sup>. Le modèle original est un tissu de soie pour tenture d'époque Louis XV, publié en 1853 par Hoffmann dans son ouvrage *Les Arts et l'Industrie*, spécialement destiné à offrir une source d'inspiration aux fabricants et aux dessinateurs de soieries<sup>24</sup>. Ce modèle a donc connu un long succès puisqu'il perdure sur près d'un siècle. Il est amusant de noter que le fermail des chapes, également de style rocaille, est assorti à ce tissu de fond. Le style des broderies peut être rattaché aussi bien au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'à la Renaissance. En effet, les angelots qui ornent les dalmatiques, ainsi que les cartouches entourés de feuillage en rinceaux, de pampres et de fleurs au naturel, rappellent les éléments décoratifs classiques, alors que les figurations religieuses, notamment l'Eucharistie (au dos de la chasuble) et l'Annonciation (sur le chaperon d'un pluvial), sont proches des peintures flamandes ou italiennes du XV<sup>e</sup> siècle. Les autres scènes ornent les chaperons (Visitation, Adoration des mages, Noces de Cana, Couronnement de la Vierge) présentent le même style de dessin et une



Archives Prelle, mise en carte Henry, patron n° 1978, année 1885. Dessin et carte de Jean Lerouquier.



33.

technique de broderie aussi précise que somptueuse, qui n'est pas sans évoquer l'un des chefs-d'œuvre du fabricant Henry, l'ensemble Angélique, brodé pour l'évêque d'Angers Mgr Rumeau par l'atelier de la brodeuse Marie-Anne Leroudier en 1899<sup>25</sup>. Notons que les Noces de Cana, représentée sur le dos de la chasuble de Castres, est un modèle qui a été dessiné par Jean Leroudier pour Henry en 1885, pour un médaillon exécuté en tissage façonné (archives du fabricant, patron n° 1978). Ce modèle semble donc être passé de l'un à l'autre des époux, qui, bien qu'artistes indépendants, avaient tous deux l'habitude de travailler pour Henry<sup>26</sup>. On retrouve d'ailleurs des médaillons de l'Eucharistie proches de celui de Castres sur d'autres ornements du même fabricant<sup>27</sup>.

Ici, les cartouches brodés sur les différents ornements présentent une série de vingt et un saints, ainsi que sept blasons parmi lesquels les armes du pape Léon XIII (1878-1903), de l'archevêque d'Albi Mgr Fonteneau (1884-1899) et de Mgr de Barral, évêque de Castres de 1752 et 1773 (le diocèse de Castres a été supprimé à la Révolution et la ville rattachée au diocèse d'Albi). Ces armoiries signent donc l'appartenance de cet ensemble à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, et sont un hommage rendu aux personnalités religieuses de la région, célébrées à travers une commande spécifique de grande ampleur<sup>28</sup>.

*FK*



Hoffmann, *Les Arts et l'Industrie*, 1<sup>re</sup> série,  
Paris, 1853, planche XX.  
Lithographie Kellerhoven, éditions Gide et Baudry.



33.





33.



33.

33.



### 34. CHASUBLE

Il existe aussi le conopée, deux étoles et peut-être une chape assortis.  
Fond : damas crème, coton et fibre synthétique.  
Croix : broderie machine au point de chaînette (Cornély), soie polychrome et filé or sur damas de soie à motifs d'anges.  
Centre de la croix fond façonné soie jaune et broderie rapportée sur carton, point de tige et rehauts pinceautés, soie, filé or et argent, filé or diamanté, cannetille or (section ronde et triangulaire).  
Galon façonné filé or, frisé argent et soie.  
H. 102 cm, L. 62 cm.

xx<sup>e</sup> siècle.

*Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît.*

Le tissu de fond de cette chasuble présente un décor de cercles entrelacés entourant des fleurettes et des croix, typique des années 1930-1950. On retrouve d'ailleurs ce fond sur une autre chasuble moderne conservée dans la sacristie de Saint-Benoît de Castres, qui offre une croix de chasuble de type néo-médiéval. Ici, la croix de chasuble se rattache au style néo-Renaissance, notamment par la présence du tissu de fond à décor d'anges tenant des phylactères et entourés de pampres formant des polylobes et des meneaux<sup>29</sup>. Le centre de la croix, orné de l'archange saint Michel terrassant le dragon dans une attitude très dynamique, rappelle également certaines peintures italiennes des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. Un travail à l'aiguille de bonne qualité et l'utilisation de nombreux fils métalliques apportent de la finesse à cette représentation qui reste, par ailleurs, assez classique. Il faut encore noter ici l'association d'un tissu de fond Art déco, d'une croix néo-Renaissance et d'une broderie caractéristique du xix<sup>e</sup> siècle, avec une forme classique de chasuble à la française.

*EV*

**Bibliographie :** CG Manche, 2001.



34.



34.



### 35. CHASUBLE

Ornement comprenant chasuble, étole, manipule ; voile de calice. Pourrait provenir de Chine.

*IMH en 1989.*

Satin blanc brodé de soies polychromes : oiseaux de paradis.  
H. 104 cm, L. 66,5 cm.

xx<sup>e</sup> siècle.

*Laparrouquial, église Notre-Dame.*

Sur fond de satin ivoire, les orfrois sont brodés en réserve, et habités par des oiseaux de paradis et des fleurs, dans le goût de la Chine. Il n'est pas rare de trouver des ornements liturgiques brodés en Chine, en raison des échanges qui s'effectuaient entre les communautés occidentales et les missions en Extrême-Orient. Cet exemple en est probablement une belle illustration, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une réalisation occidentale d'inspiration exotique. Les clarisses de Mazamet ont beaucoup travaillé pour les missions d'Afrique et ont également, dans les années 1930-1940, brodé de nombreux ornements dans le goût de la Chine, en couchure de fils d'or.

Les oiseaux de paradis peuplaient déjà quantité de broderies du xviii<sup>e</sup> siècle.



### 36. CHASUBLE

Ornement comprenant chasuble, étole, manipule, étui de corporal et voile de calice assortis.  
Tissu de fond : velours rouge.  
Orfrois : canevas brodé de perles de verre grises opaques. Point de croix en soie rouge.  
H. 96,5 cm, L. 68 cm.

Fin xix<sup>e</sup>-début xx<sup>e</sup> siècle.

*Gaillac, église Saint-Pierre.*

Cette chasuble en velours possède des orfrois ornés de motifs floraux et du triangle rayonnant de la Sainte Trinité, brodés au moyen de petites perles de verre. La broderie est exécutée sur fond de canevas de soie rouge. Ce travail de perles sur canevas a été utilisé à la fin du xix<sup>e</sup> et au xx<sup>e</sup> siècle pour la confection de bon nombre d'objets de piété, comme des croix et des couronnes, ou bien des objets domestiques. Des revues féminines comme *La Mode illustrée* publiaient

35.



régulièrement des patrons pour ornements d'église à broder sur canevas. La revue *Mon ouvrage* propose aussi, le 15 janvier 1915, un couvre-théière à broder en perles sur canevas. Ici, l'alliance des perles de verre de petite taille (2 mm), qui ne sont pas des perles de rocaille, et d'un point de croix rouge en soie, pourrait permettre d'attribuer ce travail à des professionnels, telle la maison toulousaine Combes & Viguié, qui a réalisé la bannière de Brens. C'est à ce jour le seul exemple retrouvé dans le patrimoine tarnais.

C.A.

Rapprochement : Wolters, 1995, p. 56.

36.



36.



## 37. BANNIÈRE

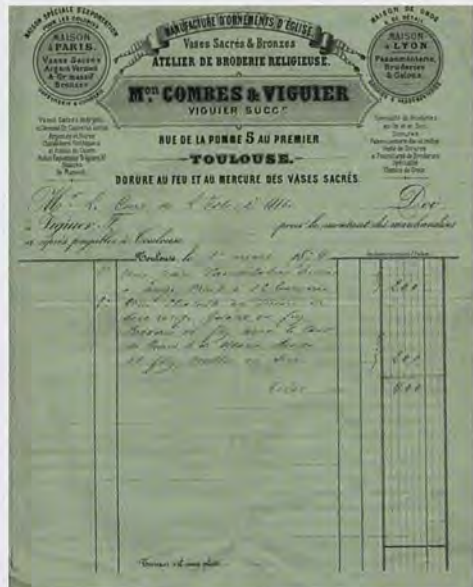
Drap d'or brodé de perles de verre.  
H. 185 cm, L. 106 cm.

Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Brens, église Saint-Eugène.*

Cette bannière dédiée à la Vierge Marie est brodée de motifs végétaux au moyen de perles de verre opaques, de section cylindrique et de couleur légèrement grise imitant l'argent. Elle illustre bien une technique de broderie très en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la suite de ce qui était appelé la broderie « de jais » sous l'Ancien Régime. La broderie de perles est généralement faite par des religieuses, mais ce n'est pas le cas ici : on connaît les auteurs de

37.



ce travail. La bannière étant toujours conservée dans la caisse réalisée pour son transport, on peut lire sur une étiquette imprimée collée sur le bois : « Envoi de Combes et Viguier, brodeurs, 49 rue de Taur à Toulouse ». L'adresse manuscrite mentionne en outre le destinataire et le lieu de livraison : « Monsieur le curé de Brens, gare à Gaillac ». Grâce à un papier à en-tête conservé dans les archives de la fabrique de Lisle-sur-Tarn (1874), on apprend que la maison Combes et Viguier<sup>30</sup>, installée à Toulouse, a également une « maison à Lyon », spécialisée dans le gros et le détail de « soieries et passementeries », ainsi qu'une maison à Paris, spécialisée dans l'orfèvrerie.

C.A. – F.H.

**Rapprochement** : Cassidy-Geiger, 2002, p. 306-322.

### 38. ÉTOLE

Ensemble comprenant une étole, un devant d'autel.  
Fond : satin crème deux lats soie et filé or, motif d'ange debout dans une mandorle aux bords festonnés.  
Broderie appliquée (mésanges) sur drap d'or uni, filé or. Visages brodés au passé empiétant et point de tige, et draperies en satin crème nuancées en peinture.  
Fond en satin bleu, cordonnet de filé et frisé, or.  
H. 105 cm.

Albi, Carmel, 1943.

*Alban, église Notre-Dame.*

Cette étole a été brodée par les carmélites d'Albi pendant la Seconde Guerre mondiale et fait partie d'un ensemble comprenant chasuble et antependium. Elle illustre la permanence de la tradition de la broderie dans les couvents. La couleur dominante est le bleu. Ce n'est pas une couleur liturgique à proprement parler, mais une tolérance en référence au culte de Marie, sainte

patronne de l'église d'Alban. Saint Joseph et saint Roch, également honorés dans cette église où une chapelle leur est dédiée, sont brodés sur les montants de l'étole. C'est au cours de la messe de minuit du 25 décembre 1943 que cette étole a été inaugurée à Alban, stipule le registre de paroisse de l'abbé Roussel, qui porte en marge du texte un relevé de l'objet. Les mésanges brodées, inhabituelles sur ce type d'ornement, sont là pour évoquer le chœur d'enfants « Les Mésanges de Notre Dame », et l'on remarquera l'inscription « *Salut maduno d'Alban* », bref hommage exprimé en langue occitane.

Le dessin préparatoire de la chasuble est porté dans le même registre et nous apprend que celle-ci est dédiée à saint Joseph. Cette chasuble n'a pas été retrouvée.

C.A. – F.H.

**Bibliographie** : *Histoire paroissiale : registre relatant les divers événements de la paroisse Notre-Dame d'Alban*. Ce registre conservé au presbytère d'Alban est un ensemble composite (1811-1972) de manuscrits, textes imprimés, photos, plans, reliés ensemble par l'abbé Roussel en 1941.

**Rapprochement** : CG Manche, 2002, p. 79, pour le tissu de fond.



38.



7 Mai - Les postes de T.S.F. -  
cent dans l'après midi  
la Capitulation de l'Alle-  
magne - On n'ose y croire  
quelques drapeaux sortent  
aux fenêtres - -

8 Mai à 15<sup>h</sup> de l'après midi l'annonce  
de la Capitulation allemande est officielle  
Toutes les fenêtres arborent les 3 couleurs -  
Un groupe de volontaires monte au clocher  
2 heures durant les cloches sonnent  
... si fort que la + grosse est fêlée  
Dans la nuit du 8 au 9... charivari  
dances ... etc... jusqu'au matin  
Les enfants... et ceux qui le redoutent  
s'en donnent à cœur joie - Cependant  
tous les prisonniers ne sont pas encore  
rentrés... et il y a des maîtres dans  
l'argoise...



NOTRE-DAME D'ALBAN  
(Tarn)  
Statue en bois doré du XVII<sup>e</sup> siècle

Charivari gothique  
en l'honneur de St Joseph



19 Mars 1945

25 Décembre 1943 - Belle Communion d'hommes et de jeunes gens. Parement ils arrivent  
ils aussi nombreux - A cette messe de minuit chantée par le P. Eugène de  
L.O.R.S.F. d'Ambrières, Monsieur le Curé inaugure par distribuer la sainte Communion  
une belle étoile pastorale offerte à la paroisse par les Mélanges de N.D.  
Cette étoile porte brochée à l'aiguille une buste de N.D. et une image de St Joseph  
d'un côté, de l'autre un buste de N.D. et l'image de St Roch - Au bas de  
l'un et de l'autre les armoiries avec les mélanges - à 8<sup>h</sup> 30<sup>mn</sup> de Cien à  
10<sup>h</sup> ; grande Messe avec diacre et sous diacre - à 14<sup>h</sup> Office de soir : Chapelet avec Noël entre  
chaque dizaine - 5<sup>h</sup> hommes en français - Noël de vaillance - Sermon du P. Eugène -  
"Nous vous saluons (Salve Regina) Adisti fideles - Tantum ergo - Invoations - "Nadal" Noël patois  
Anglais - sortie... à 16<sup>h</sup> - Soirée récréative donnée par les Mélanges - De délicieux Noël  
une petite comédie - les espionneries de Follette - quelques Noël par des enfants de chœur  
le chœur final - La soirée a été présidée par M. le Maire -

21-29-  
2943

Grâce à des maçons gracieusement prêtés par l'orphelinat d'Albi M. le Curé fait faire des W.C.  
convenables - agrandissement des W.C. anciens au rez de chaussée et construction d'un W.C. avec fosse  
septique et chaise d'eau se vidant dans l'épout - Le W.C. a été installé au 15/16 l'usage du presbytère  
et pour parer aux inconvénients que l'absence de W.C. causait en cas de maladie - -

## 39. CHASUBLE

Broderie, fil or, soie. Peinture à l'aiguille.

Mazamet, couvent des clarisses, 1927.

Rome, Vatican.

Œuvre de tout premier ordre pour le monastère, cet ornement connu déjà au cours de sa réalisation un succès considérable : visité à Mazamet, exposé en 1927 aux Journées d'art catholique, exposé à Béziers, Périgueux... L'académie des Jeux floraux d'Annecy a décerné aux religieuses un diplôme de maître ès jeux florimontains. Il eut même l'insigne honneur d'être porté par le pape pour la célébration de son jubilé le 21 décembre 1928. Une série de cartes postales fut éditée à cette occasion, dont les bénéfices de la vente étaient destinés aux missions.

Il est né d'une commande des frères capucins de Toulouse, qui avaient décidé d'offrir au pape Pie XI un ornement brodé à l'occasion du VII<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint François. Composé d'une chasuble, des accessoires ainsi que d'une aube, le travail est spectaculaire. Sur le devant de la chasuble sont brodés quantité de tableaux, dont l'Immaculée Conception et saint François recevant les stigmates ; le dos porte la glorification de saint François, la barque de Pierre, soutenue par les trois ordres franciscains. Le style de cette chasuble marque un véritable renouvellement, et cela en raison de la présence, au sein du monastère, de Sabine Desvallières, fille du peintre Georges Desvallières. L'ensemble de la chasuble n'est plus qu'un fond d'or où s'animent quantité de personnages (l'ornement en compte 2500). Des encadrements stylisés en pointe d'épée et cordages tendus assurent la répartition des différentes scènes. La conception du dessin fait grand cas du vide, pour

donner de la profondeur, et tire un parti judicieux de la forme courbe des bords de la chasuble. Bien que son style soit marqué par la fille du célèbre peintre, l'œuvre n'en est pas moins communautaire, comme l'a remarqué l'archevêque de Cambrai : « Ce qui est remarquable, c'est qu'il doit y avoir une grande abnégation dans la communauté qui a fait ce travail. L'unité d'exécution pour rendre la pensée unique du plan général indique un entier oubli de soi et le renoncement à ses propres vues. »

Grâce au récit des annales, en partie publiées par Cécile Menuset, on mesure l'ampleur du travail réalisé. La mère abbesse est obligée d'aménager les horaires pour gagner du temps : on se relaie, et il avance nuit et jour. Avec cet ornement, le couvent des clarisses de Mazamet a connu une gloire mondiale.

C.A.

**Bibliographie** : cartes postales éditées en 1926 ;  
*La Vie franciscaine*, juin 1928, p. 568-569 ; cat. exp.  
Paris, 1994, p. 207, n° 151 ; Menuset, 2000, p. 37-45 ;  
Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 193.





#### 40. CHASUBLE

Ornement comprenant chasuble, étole, chape, dalmatique ; devant d'autel et conopée assortis.

Fond drap d'or damassé. Broderie sur fond satin.  
Différents points : vêtements au point de tige, point de figure, point de croix, fond au point de Bologne, c'est-à-dire broderie en couchure, visages au point lancé.  
Orfrois brodés à l'aiguille par les clarisses de Mazamet.  
H. 121 cm, L. 163 cm.

1943.

*Albi-Lescure-Le Garric, église Notre-Dame de la Drèche.*

La commande de cet ornement s'inscrit dans une période de renouveau du culte marial à Notre-Dame de la Drèche, dont le sanctuaire, établi dès le <sup>XII</sup><sup>e</sup> siècle et reconstruit depuis, a été entièrement redécoré. De grandes fresques, marquées par le style du peintre Bernard Bénézet, dues au Père Léon Valette, narrent les épisodes marquants de l'histoire du sanctuaire. Elles ont été réalisées entre 1877 et 1894, sous l'impulsion de Mgr de Jerphanion.

En 1939, le Père Ferdinand, supérieur de Notre-Dame de la Drèche, le commande au couvent des clarisses de Mazamet. L'exécution, débutée à l'automne 1940, doit être visée par le religieux auteur des peintures, qui se rend au couvent pour préciser certains détails afin d'assurer une plus grande conformité avec le modèle. L'étoffe de fond, un drap d'or qui fait l'admiration des religieuses par sa souplesse, est taillée en forme ample, dite gothique. Seuls les orfrois sont brodés à l'aiguille ; s'accordant à l'ampleur de la coupe, l'encolure semi-circulaire porte le

décor, ainsi que deux bandes sur chaque face. Sur le dos, la Vierge à l'Enfant entourée de saints, et de l'autre la figure de Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception en 1854, entouré de saintes. Une reproduction du sanctuaire de la Drèche orne les orfrois.

Le travail, d'une extrême finesse, témoigne des dernières grandes heures de ce type de broderie. Le dessin est servi par une diversité technique mise également au service de l'effet pictural : les fonds sont aussi travaillés en couchure, suggérant ainsi l'or nué de la Renaissance. Les visages et certains fonds de soie, travaillés au passé sans retouche de peinture, témoignent d'une grande maîtrise technique. D'autres éléments gaufrés prennent du relief grâce à un rembourrage. Près de trois ans ont été nécessaires à son exécution, puisque les annales du monastère précisent qu'en 1943 sœur Marie-Jeanne d'Arc, ancienne élève des Beaux-Arts à Paris, qui dirige l'atelier Saint-Gabriel, participe aux finitions de cet ornement.

Un peu partout en Europe, de la fin du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la broderie de grande qualité connaît un renouveau dont il reste à étudier bien des aspects. L'art des religieuses de Mazamet constitue un contrepoids à la broderie commerciale du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle, mièvre et économe en matériaux comme en heures de travail (les visages sont peints sur satin), puis à celle du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle, stéréotypée par la production en masse de broderies sur la machine Cornély.

C.A.

Bibliographie : Menuset, 2000, p. 80-81 et 91.



## 41. CHASUBLE

Taffetas brodé, peinture à l'aiguille, soie et coton.  
Brodée par les clarisses de Mazamet. 1938.

*Centre d'Art sacré, musée des Clarisses,  
Saint-Hilaire du Harcouët.*

C'est pour fêter le cinquantenaire du monastère des clarisses de Mazamet – les festivités sont menées par le chanoine Jalabert – que les religieuses ont pensé, dès 1932, réaliser un ornement exceptionnel. Aux pièces initialement prévues se sont ajoutées deux chasubles franciscaines, dont celle-ci.

Cette chasuble, de forme gothique, a été confectionnée grâce à un don de châles dont les broderies présentent un décor exotique de paons, de papillons, de fleurs et de feuillages, répartis en bandes. Ces ornements ont été rebrodés et matelassés par les religieuses. Les orfrois sont brodés à l'effigie de sainte Claire d'un côté, et d'une colombe de l'autre. Sur fond d'or, figures et motifs sont traités avec une grande stylisation et se fondent dans le cadre, formé par un arbre nouveau. Les emblèmes de l'ordre figurent sur un écu accroché au tronc par une cordelière.

*C.A. – B.G.*

**Bibliographie :** Menuset, 2000, p. 74-75 ; CAS, p. 40.

41.



## 42. CHASUBLE

Tissu de fond : velours noir. Orfrois : peinture sur moire brune.  
H. 97 cm, L. 70 cm.

xx<sup>e</sup> siècle.

*Albi-Lescure-Le Garric, trésor de l'église  
Notre-Dame de la Drèche.*

Cette chasuble est le seul ornement noir exposé. Cette couleur est pourtant très représentée dans le vestiaire liturgique des églises de ville et de campagne. Ces ornements sont aussi très utilisés, ce qui explique que l'on n'ait pas conservé beaucoup d'exemplaires anciens. C'est la couleur du deuil depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, en remplacement du violet.



42.

Les orfrois sont ici réalisés en peinture sur tissu. Si les chasubles sont toutes ornées d'une croix matérialisée par un contour de galon ou encore par un tissu différent de celui qui est utilisé pour le fond, il est rare de trouver une représentation picturale de la Crucifixion. Une moire brune vient même imiter le bois de la croix.

Il est fort probable que ce travail soit dû aux clarisses de Mazamet, qui pratiquaient également la peinture, comme sœur Marie-Jeanne d'Arc, qui dirigea l'atelier Saint-Gabriel pendant quarante ans, jusqu'en 1951, et qui s'était initiée à la peinture aux Beaux-Arts à Paris.

*C.A. – F.H.*

**Bibliographie :** Menuset, 2000.

# LES ARCHIVES :

## état des sources

Les Archives départementales rassemblent l'ensemble des archives produites par toutes les administrations et, pour la période antérieure à la Révolution, par toutes les institutions supprimées. Les archives du clergé, démantelé à la Révolution, s'y trouvent donc conservées. La Révolution constitue, on le comprend, une date charnière dans l'organisation de l'administration de la France. Les Archives départementales sont classées selon un plan rigide qui tient compte de cette charnière qu'est la Révolution : on distingue les archives anciennes, avant 1789, et les archives modernes, après 1789 et jusqu'à 1940. Outre ce découpage chronologique (archives anciennes ou modernes), il convient de savoir que les Archives départementales obéissent à un cadre de classement strictement basé sur le principe du respect des fonds, c'est-à-dire du respect de la provenance administrative des archives. À partir de là, les documents sont – du moins jusqu'en 1940 – classés dans des séries (de A à Z) et parfois des sous-séries, correspondant à des domaines administratifs. On se référera donc à ces séries en fonction du domaine et de la période recherchés.

Enfin, au-delà de ce « mode d'emploi », il est bon de signaler que les archives sont riches de renseignements divers et variés sur l'histoire du textile sacré, y compris là où on ne s'y attend pas forcément, comme dans les composites présentés ci-après. Cet aperçu des sources utilisables se veut donc un point de départ à toute recherche et non un aboutissement.

### ARCHIVES ANCIENNES : AVANT 1790

#### **Série G et H : archives du clergé séculier (G) et régulier (H)**

Les limites actuelles du département du Tarn coïncident avec celles du diocèse d'Albi. Sous l'Ancien Régime, sur le même territoire, il y avait trois diocèses, Albi, Castres et Lavaur, et donc trois évêques, trois cathédrales, trois chapitres cathédraux pour gérer les biens temporels et autant de fonds d'archives. Malheureusement, le fonds de l'évêché de Lavaur se résume à

quelques pièces éparses, et les fonds des évêchés de Castres et Albi sont très incomplets. On y trouve cependant les délibérations des chapitres et les pièces comptables, de même que, parfois, les pièces justificatives, c'est-à-dire les mémoires, devis et factures, si précieux lorsqu'ils sont conservés.

#### **Série G :**

Chapitres cathédraux  
Chapitres collégiaux  
Églises paroissiales

#### **Série H :**

Ce sont les archives des couvents, abbayes, prieurés, commanderies.

Dans tous ces fonds, on trouve des documents concernant les ornements, notamment dans les inventaires de sacristie, plus ou moins détaillés : ils donnent de précieuses indications sur le nombre d'ornements, les couleurs, les matières et parfois même les provenances ; dons de vêtements ; achats de tissu, de galon, d'ornements ; le paiement de ces achats et parfois le nom du marchand voire du brodeur. Mentionnons par exemple ce registre des comptes de « l'obra de la gleyse<sup>1</sup> » Sainte-Martianne d'Albi, 1527-1639 :

Inventaire des reliques, ornements et autres objets mobiliers de l'église 1606, 1617, 1636, 1639. Et au f° 126 verso : « plus ont payé lesdits rentiers pour fere fere deux pluviails noirs en ladite esglise comme appert par le rolle et certificat dudit M. Juliany scindic et reçu de de Guillaume Caunhie brodeur du sept may 1577, douze livres huit souz et six deniers pour ce. » (G 677.)

Dans les archives des chapitres cathédraux, on retrouve ces mêmes types de pièces, avec cependant des sommes en jeu plus importantes : le chercheur peut donc nourrir l'espoir de trouver là les archives qui correspondent aux somptueuses et coûteuses soieries présentées dans cette exposition :

« L'évêque de Castres offre au chapitre 3 000 livres qui seront affectées à l'achat d'ornements pour la cathédrale. » (G 271, délibération du chapitre cathédral de Castres du 26 mars 1715.)

L'évêque, ayant la charge des paroisses de son diocèse, faisait des visites de ces églises, et l'on

devrait trouver dans cette série les procès-verbaux des visites épiscopales suivis des « ordonnances de réparations ou fournitures diverses ». Or ces archives font défaut. Nous signalons le fait car il faut les chercher ailleurs (voir plus loin, série J). Quant aux ordonnances épiscopales, elles étaient imprimées pour être diffusées. Il s'en trouve une très intéressante : l'évêque de Castres, Mgr Jean Marc de Royère, « fixe la qualité et quantité d'ornements qui seront fournis à l'avenir dans toutes les paroisses de son diocèse », le 16 novembre 1779 (G 258).

### **Série C : archives des administrations diocésaines d'Albi, Castres et Lavaur**

Chargées de répartir et prélever les impôts royaux, provinciaux et diocésains, ces assemblées, dont l'évêque était président, se réunissaient afin de délibérer sur toutes sortes d'affaires concernant le diocèse civil : dépenses particulières du diocèse, sûreté publique, assistance publique, instruction, agriculture, chemins... Mentionnons pour ce qui nous concerne l'industrie et le commerce. Ainsi, la ville de Lavaur ayant vu s'établir sur son sol une manufacture royale de fabrication des soies en 1757, c'est dans les archives de l'administration diocésaine que l'on va trouver l'établissement de cette industrie (C 1270). On pourrait citer des exemples similaires pour l'établissement d'une manufacture de droguet à Sorèze, un rapport sur l'établissement d'une manufacture de drap à Albi, etc.

Les archives de la capitation mériteraient d'être explorées : ainsi, dans le registre C 1209, aux fins de faire payer l'impôt, le scribe inscrit les noms des chefs de famille, leur métier et, bien sûr, le montant de l'impôt. C'est à La Bastide-Saint-Amans (actuelle commune de Saint-Amans-Soult), en 1695, que l'on trouve, au f° 596, « Jean Soult, brodeur ». On rencontre aussi des tisserands, tailleurs d'habits, un chapelier ; autant de métiers en rapport avec le textile. Il y a donc là une source de renseignements sur l'activité de la population.

### **Série E : sous-séries 1 E : registres paroissiaux, 2 E : état civil et 3 E : notaires.**

1 E : registres paroissiaux (1564 - 1895) et 2 E : état civil

Les documents en 2 E, ou collection du greffe, sont en quelque sorte des doubles des registres paroissiaux dont la tenue ne fut rendue obligatoire qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. En fait, ces deux sous-séries se complètent en raison des lacunes que l'une et l'autre comportent. Ces sources, qui sont la base de toute recherche généalogique, sont très utiles pour fournir des éléments biographiques sur les brodeurs. Dans notre département, des passionnés de recherches généalogiques ont entrepris de faire des relevés très détaillés dans ces registres. Saisis dans des bases de données, les renseignements triés et imprimés sont d'un accès très aisé pour le chercheur. Ces relevés sont cotés en série J (81 J).

### **3 E : notaires**

Très riche série par son ancienneté (à partir du XIII<sup>e</sup> siècle en Albigeois), son abondance (environ 1,5 kilomètre d'archives) et bien sûr son contenu. Comme pour l'état civil, l'intérêt se dessine de façon plus large quand les relevés sont faits et indexés. Ainsi peut-on louer le travail d'Auguste Vidal, *L'Ancien Diocèse d'Albi d'après les registres de notaires*, où l'on a pu relever des noms de brodeurs, des dons de nature textile, etc. Cependant, nous n'avons pas connaissance de l'existence de « baux à besogne » pour la confection d'ornements liturgiques, comme c'est le cas avec les orfèvres, peintres et autres artisans. Mais on peut toujours espérer trouver un inventaire après décès dans la boutique d'un marchand de textiles, par exemple, qui détaillerait les matières, la provenance des tissus. La recherche dans les archives peut être considérée sous cet angle comme une chasse au trésor...

## **ARCHIVES MODERNES**

### **Série V : Cultes, 1802-1905.**

Cette série est constituée des archives de l'administration des Cultes pendant la période concordataire et jusqu'à la séparation des Églises et de l'État en 1905.

Pour le Tarn, ces archives ne se sont pas révélées très riches, à l'exception du dossier concernant la cathédrale d'Albi où l'on trouve des correspondances, des commandes d'orne-



ments. Nul doute que les archives des fabriques sont nettement plus abondantes (voir Série J ci-dessous et Archives diocésaines conservées à l'archevêché d'Albi).

Sous-série : supplément V (Sup V)

Ainsi a-t-on appelé ce fonds d'archives « résiduelles » produites par les fabriques. Ce sont des pièces justificatives des comptes de fabriques, principalement situées entre 1890 et 1905. Il s'y trouve quelques pièces très intéressantes pour l'étude des ornements, notamment des factures, parfois sur papier à en-tête – source incontestable de renseignements sur les fournisseurs du clergé dans le département et en dehors – concernant des achats.

## ARCHIVES ENTRÉES PAR VOIE EXTRAORDINAIRE

### Série J

Ce sont toutes les archives privées entrées par achat, don ou dépôt. C'est par nature une série d'une extrême variété et d'une extrême inégalité de contenu, mais très riche, à consulter obligatoirement. Cette série est pourvue d'inventaires mais elle n'est pas indexée. À titre d'exemples, on peut citer :

32 J : fonds de Combettes-Labourelé.

Un très intéressant registre (32 J 113) y est conservé. Ce sont des copies du XIX<sup>e</sup> siècle des visites épiscopales faites par Mgr Charles Le Goux de La Berchère, évêque d'Albi en 1700.

81 J : relevés faits dans les registres paroissiaux (voir Série E ci-dessus).

1 J : pièces isolées et petits fonds.

On trouve là quelques archives de fabriques ; citons :

1 J 186 (Montroc, délibérations du conseil de fabrique, 1823-1837) ;

1 J 525 (Montdragon, délibérations du conseil de fabrique, 1866-1926) ;

1 J 570/2 (Gaillac, église Saint-Michel, 1837-1920) ;

1 J 575 (Castanet, église. Comptes de la fabrique, 1823-1849), etc.

61 J : archives paroissiales de Lescure et d'Arthès, 1522- XX<sup>e</sup> siècle.

Pour les archives de fabrique, voir aussi, plus loin, archives diocésaines conservées à l'archevêché.

### Série Q : Domaines nationaux, époque révolutionnaire

Une partie seulement de la série nous intéresse, globalement Q 1 à 712. À la Révolution, les biens du clergé sont confisqués. Une administration se charge du séquestre des biens : les domaines. Cette série met donc en lumière les biens meubles et immeubles dont le clergé avait la propriété. On y trouve des inventaires de meubles, mais ils sont très laconiques. Les révolutionnaires étant surtout intéressés par les métaux précieux, c'est dans cette série que l'on va trouver les mentions des destructions. Ainsi, un texte explique comment les ornements de la cathédrale d'Albi ont été enlevés pour être transportés jusqu'à l'archevêché et dépecés. On enlève les galons chargés de fils d'or ou d'argent, quand ce n'est pas le tissu tout entier, en présence d'un orfèvre chargé de peser les précieux métaux récupérés (Q 412).

## LES ARCHIVES COMMUNALES DÉPOSÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

### Série Edt

Les archives communales, anciennes ou modernes, sont aujourd'hui conservées dans les mairies ou déposées aux Archives départementales. Il existe un plan de classement pour ce type d'archives, suivant les mêmes principes que celui des Archives départementales. Signalons les séries GG (avant 1790) et P (après 1790) : Cultes. Il ne s'y trouve pas grand-chose concernant les objets, mais on peut faire une exception pour la ville de Cordes. Pour cette commune, on y trouve des comptes de fabrique ou de confréries depuis 1476 jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

69 EDT CORDES

GG 91. – Comptes du baile de la chapelle du Saint-Crucifix

En 1644-1645, « on fait faire par le sieur Dupuy passementier à Toulouse, divers ornements et vêtements sacerdotaux ».

GG 92 *Visites épiscopales des églises de Cordes mais aussi de Cazelles, de la chapelle de l'Hôpital entre 1642 et 1783.*

D'ailleurs, on retrouve cette implication des consuls dans les affaires de l'église au travers

de toutes les séries d'archives. Dans les délibérations (BB 31) le 29 mars 1620, « l'archiprêtre et les consuls nommeront des arbitres pour résoudre un différend relatif aux armoiries que l'archiprêtre a fait apposer dans *ladite église* dont il se dit le maître, et qui, selon les consuls *n'appartient qu'à la communauté puisque celle-ci l'entretient à ses frais* ». En effet, diverses délibérations du xvii<sup>e</sup> siècle démontrent que les consuls payent pour acheter un tabernacle, un retable, un tableau (BB 64-65-72-73-74). Le 3 janvier 1667, ils dépensent « 210 livres pour l'achat de damas violet » pour l'église Saint-Michel (BB 71) et se préoccupent de faire l'inventaire des ornements de l'église (BB 74) dont un marguillier aura désormais la garde. Dans la série CC, Impôts et comptabilité, on retrouve le financement de ces achats. En 1609 (CC 154), les consuls achètent de « l'étoffe nécessaire pour faire quatre chapes destinées à l'église Saint Michel, l'une pour les processions, l'autre pour la grand'messe et deux pour le vêtement des diacres », pour 175 livres. Ils font faire une robe de « Cordelat rouge ornée des armes de la ville » pour le sonneur de la petite cloche aux processions générales et aux autres cérémonies religieuses, à raison de 6 sous le pan (CC 158 : 1616-1617). Dans la série DD, Biens communaux ou Édifices publics, apparaissent beaucoup de dépenses pour l'église. Pour finir, mentionnons également la série HH :... Industrie, Commerce. L'exemple de Cordes, ici détaillé, permet d'appréhender la richesse des archives communales pour l'histoire des ornements.

## SOURCES COMPLÉMENTAIRES

### Archives diocésaines conservées à l'archevêché d'Albi (rue de la République – 81000 Albi)

On y trouve des archives des fabriques des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, ainsi que les affaires spirituelles. Signalons dans la Série L *Cathédrale d'Albi*, un très intéressant dossier (1861-1871) concernant les ornements : correspondances avec des maisons lyonnaises, factures, etc.

### Archives Nationales (60, rue des Francs-Bourgeois – 75141 Paris)

Il est utile de consulter la série F : versements des ministères, et particulièrement la sous-série F19 : Cultes. Pour le xix<sup>e</sup> siècle, on y trouve des archives de l'administration des Cultes concernant la cathédrale d'Albi et bien sûr des commandes d'ornements.

### Médiathèque Pierre-Amalric d'Albi (avenue Charles-de-Gaulle - 81000 Albi)

Si, à la Révolution, les archives ont été déposées aux Archives départementales créées, les manuscrits et les livres, notamment ceux des congrégations, ont été confisqués et placés dans les bibliothèques municipales naissantes. C'est ainsi qu'il est toujours utile de consulter les fonds anciens des bibliothèques où l'on peut trouver, comme dans le riche fonds de la médiathèque d'Albi, des rituels, des processionnaires, des pontificaux, des mandements ou des enluminures parlantes.

### Archives privées

Il existe aussi des fonds d'archives privés, le plus souvent fermés au public, qui conservent en particulier des archives de l'industrie textile et soyeuse. C'est le cas de la maison Prella à Lyon, qui détient notamment les archives de l'ancienne maison lyonnaise de fabrication de tissus liturgiques Henry, dont nous présentons un ornement.

F.H.

1. Langue occitane : « œuvre de l'église ».

#### 43. RITUEL DE BÉNÉDICTION DE L'ÉTOLE POUR UN DIACRE

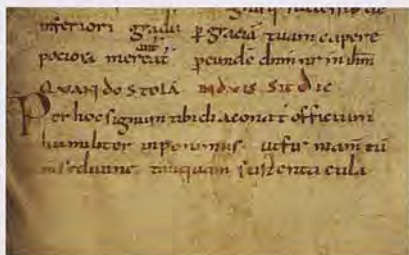
dans : *Pontifical et rituel*, manuscrit sur parchemin, deuxième quart du x<sup>e</sup> siècle.

Albi, médiathèque Pierre-Amalric, Ms 34 (20), fol. 15.

Un pontifical est un recueil contenant le rituel des cérémonies propres à un évêque, notamment celle de l'ordination du diacre et du prêtre. L'étole, vêtement en forme d'écharpe, est le vêtement liturgique propre au diacre lors de son ordination ; il en est donc symboliquement revêtu : «*Quando stolam induis, sic dic : Per hoc signum tibi diaconatus officium humiliter imponimus.*» («*Quand l'évêque le revêt de l'étole, il dit au diacre : par ce signe, nous te consacrons humblement diacre.*»)

Ce pontifical, daté du x<sup>e</sup> siècle, est l'un des plus anciens témoignages, dans le Sud-Ouest, du rite de remise de l'étole au diacre lors de son ordination.

M.D.



#### 44. PORTRAIT DE L'ÉVÊQUE LOUIS D'AMBOISE (1473-1503)

dans : *Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, manuscrit sur parchemin, 1494.

Albi, médiathèque Pierre-Amalric, Ms 93 (29), fol. 5 v<sup>o</sup>.

Cette remarquable miniature présente le portrait de Louis d'Amboise en habits ecclésiastiques non liturgiques, dans une salle du palais épiscopal. Elle permet de se représenter les habits d'un évêque dans sa vie quotidienne. Le livre qui se distingue en haut à droite de la miniature laisse même supposer que le prélat se trouve dans sa bibliothèque, ou dans son *studium*. Louis d'Amboise (1435 ?-1503) fut évêque



d'Albi de 1474 à 1503, lieutenant général de Louis XI en Languedoc (1474-1484), en Roussillon et en Cerdagne, conseiller privé et ministre de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Il porte un chapeau noir, peut-être une barrette. Il est vêtu d'une soutane rouge à motifs d'arabesques, et d'un surplis. Sur ses épaules, une cape bleue, très ample, est ouverte par-devant. Il tient un volume qu'il a certainement fait enluminer. On distingue également sous ses mains une étroite ceinture bleue.

Au bas du folio, les armes de l'évêque, palé d'or et de gueules à six pièces, avec une crosse épiscopale en pal derrière l'écu. Au-dessus de sa tête enfin, un encadrement monumental, portant l'inscription «*Anno 1494 14 octobris factum*» («*Fait le 14 octobre 1494*»).

Le manuscrit contient les trois lettres de Louis XI établissant l'ordre de Saint-Michel et lui donnant ses statuts. On peut donc penser que le manuscrit a été exécuté sur l'ordre de Louis d'Amboise, nommé chancelier de l'ordre de Saint-Michel après le décès de Louis XI (1483).

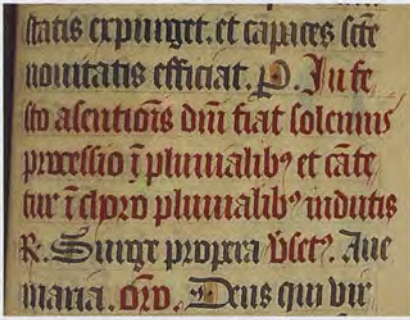
M.D.

#### 45. PROCESSION AVEC PLUVIAUX POUR LA FÊTE DE L'ASCENSION

dans : *Processionnal de la cathédrale d'Albi*, manuscrit sur parchemin, xv<sup>e</sup> siècle.

Albi, médiathèque Pierre-Amalric, Ms 11 (18), fol. 130.

Un processionnal contient les oraisons et rites des processions selon le calendrier liturgique.



Le premier folio indique d'abord que pour tous les rites de bénédiction d'eau, le prêtre doit revêtir l'étole autour du cou – « *stolam apponens circa collum faciat aquam benedictam* ». Lors des grandes fêtes, les clercs doivent revêtir la chape – ou pluvial – pour les processions. C'est le cas par exemple à la cathédrale d'Albi pour la Sainte-Cécile, ou pour l'Ascension : « *In festo Ascensionis Domini fiat sollemnis processio in pluvialibus et cantetur in choro pluvialibus indutis.* » (« À la fête de l'Ascension, vous devez faire une procession solennelle avec pluviaux, et chanter dans le chœur, revêtus de vos pluviaux. »)

M.D.

#### 46. REPRÉSENTATION DE SAINT SALVY

Folio 46 v° du compoix de Saint-Julien-du-Puy, 1582, ADT, 183 Edt CC1.  
Compoix en occitan, illustrations, rares mutations, contenances, confronts, catégories.

Le compoix est l'ancien cadastre en usage dans le Languedoc – et de manière générale dans le Midi de la France – depuis le bas Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. C'est un document fiscal, répertoriant les possessions foncières, immobilières voire mobilières des contribuables d'une communauté. Il sert donc d'assiette à la levée des impôts.

Le compoix était rédigé environ tous les cinquante ans dans les communautés. Ce document était particulièrement important pour la gestion et la levée des impôts : il était rédigé avec soin et conservé précieusement, ce qui explique que de nombreux exemplaires soient conservés aujourd'hui encore. Le scribe chargé de la rédaction ou de la copie de ce

compoix l'agrémentait parfois d'ornementations à la plume, voire de dessins, le plus souvent de facture naïve. Le Tarn en conserve plusieurs spécimens, dont celui de Saint-Julien-du-Puy, qui comporte une représentation de saint Salvy, un des premiers évêques de l'Albigeois, particulièrement vénéré dans toute la province. Signalons la présence dans ces documents d'autres représentations de clercs en habits, comme par exemple au folio 47 du même compoix.

Malgré une certaine schématisation, les ornements sont identifiables : l'évêque porte une aube parée, c'est-à-dire ornée dans le bas d'un rectangle brodé. Par-dessus, une chasuble, assez large, descendant assez bas sur les bras, présente une croix en guise d'orfrois. Comme il se doit, elle est brodée d'un galon, peint en brun par le miniaturiste. La mitre, dont les fanons semblent une chevelure, porte tout comme la chasuble un décor ocellé qui évoque sans doute davantage l'orfèvrerie que des motifs textiles : on sait que certaines broderies liturgiques enchâssaient de véritables pierres précieuses.

C. A. – S. D.

Bibliographie : Le Pottier, 1992.



## NOTES DES NOTICES

1. *Visites pastorales*, 1700, ADT, 32 J 113, folio 208.
2. ADT : G 272, folios 529, 543, 563, délibérations du chapitre cathédral de Castres.
3. ADT : G 286, folio 865, délibérations du chapitre.
4. Chape.
5. ADT, 32 J 113.
6. 1 ADT, H 564, 1671.
7. ADT, 32 J 113. On note la présence dans l'église de Rouffiac de deux chasubles de damas aurore qu'il faudrait faire reteindre.
8. Les archives des fabricants de soieries lyonnaises montrent bien ce décalage entre la chronologie actuelle et celle, plus approximative, du XIX<sup>e</sup> siècle : les décors renaissants y sont fréquemment mentionnés comme médiévaux alors que ceux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont appelés renaissants.
9. Notons qu'en 1866 Soiderquelk commande à son confrère lyonnais Tassinari & Chatel le tissu d'église néogothique n° 4115, lui-même copié sur un modèle dessiné par le R.P. Arthur Martin et commercialisé par la maison Lemire dès 1853 sous le numéro de patron 4415. Ce fait démontre à la fois que les meilleurs modèles font alors l'objet de copies incessantes et que la plupart des fabricants ne sont que des donneurs d'ordres, faisant travailler à façon des artisans indépendants, voire leurs propres concurrents. Voir, au sujet de l'organisation de la fabrique, l'article de Chantal Moulin dans cat. exp. Lyon, 1992, p. 58-73.
10. Ce fabricant de soieries, dorures et passementeries, médaillé à l'Exposition universelle de Paris en 1855, existe au moins depuis 1849, peut-être même depuis 1808. Voir la liste de Chantal Moulin dans cat. exp. Lyon, 1992, p. 95.
11. Je tiens à remercier Françoise Hubaut qui m'a fourni le résultat de ses recherches auprès des différents services d'archives de la région.
12. L'historique de ce fabricant, ainsi que son activité et sa production, sont explicités dans CG Manche, 2002, p. 10-21.
13. Cat. exp. Lyon, 1992, p. 115.
14. ADT : 1 V 460.
15. ADT : Q 412.
16. Les archives de la maison lyonnaise Lemire conservent une croix de chasuble presque identique, datée de 1845 (patron n° 4197). Une autre croix,

fabriquée à Lyon par la maison Archirel en 1844, présente aussi ce genre de décor néogothique encore hésitant, donc précoce. Voir le cat. exp. Lyon, 1996, p. 32, notice n° 20. Autres rapprochements : cat. exp. Avignon, 2000, p. 59, notice n° 41 et p. 100, notice n° 110.

17. Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 88.

18. Les « gothiques », en général partisans ou membres de la commission des Monuments historiques tels Viollet-le-Duc, Lassus ou Didron, s'opposent alors aux membres du Conseil des bâtiments civils et de l'Académie, à propos des constructions et des restaurations dans le style médiéval. De nombreux articles fleurissent alors dans les revues archéologiques pour tenter de justifier l'un ou l'autre des points de vue.

19. Les activités de Franz Bock sont explicitées dans Valantin, 1997, p. 171-181.

20. Bock, 1859.

21. Le livre de cartons et les mises en cartes de la maison Henry signalent des retissages en 1876, 1909, 1910 et 1935. Par ailleurs, la chasuble, la dalmatique et la chape ornée de l'Adoration des mages sont photographiées dans le *leratikon*, catalogue de vente de la maison Henry publié en 1905 (p. 62-65). Il y est précisé que ce modèle déposé de broderie est le patron n° 1430 et qu'il se compose d'une « chasuble confectionnée, fond brocart or fin s/A 990/1000 n° 1137 [n° de patron du tissu de fond]. Broderie or fin, guipé et couché sur fond armure de dé or fin [les galons sont aussi dits brodés or fin sur d'autres notices]. Sujets brodés soie au petit point. Doublure soie ». L'ornement était vendu avec ses accessoires, ainsi que les dalmatiques et chapes assorties.

22. Cette mitre a été publiée dans cat. exp. Lyon, 1992, notice n° 47, dans cat. exp. Moulins, 1994, notice n° 72 et dans Berthod - Hardouin-Fugier, 1996, p. 254, sans que les auteurs l'aient identifiée comme étant une fabrication de la firme Truchot, successeur d'Henry (seuls sont mentionnés Fléchet & Frères, revendeurs ayant commercialisé cet ornement).

23. Je remercie Josiane Pagnon, conservatrice des Antiquités et Objets d'art de la Manche, de m'avoir signalé cette

chape, portant l'étiquette de son revendeur, Marcel Hélie.

24. Voir CG Manche, 2002, qui fait le point sur cet ensemble brodé.

25. D'autres fabricants ont pu exploiter cette illustration. C'est le cas de Lamy & Giraud, successeur de Lemire, qui en tissent une version légèrement différente et moins riche que celle d'Henry en 1877 (patron n° 5380).

26. Jean Leroudier fournit de nombreux autres dessins d'ornements liturgiques et de tissus d'ameublement à Henry, notamment la tenture de l'hôtel de ville de Paris en 1885. Marie-Anne Leroudier, quant à elle, travailla pour d'autres soyeux lyonnais. Voir à leur sujet cat. exp. Paris, 2002, notices 213 et 218 à 222.

27. Une chasuble a été publiée dans Storck - Martin, 1890, p. 83 et planche XXVIII. Dans cat. exp. Lyon, 1992 figure une autre chasuble avec ce même médaillon de l'Eucharistie, notice n° 30 ; ce décor brodé y est mentionné sur une chasuble conservée à la primatiale Saint-Jean-Baptiste de Lyon et sur une autre, conservée au trésor de Lourdes. Ce motif orne également une chasuble conservée à l'abbaye de la Lucerne, dans la Manche, et une chasuble conservée à Paris, église Saint-Merry. Le catalogue *leratikon* montre, quant à lui, six modèles de broderies avec cette même iconographie au centre des croix de chasuble. Le sujet, appelé « Christ et saint Jean », présente à chaque fois de légères différences de dessin et de réalisation, sans doute voulues pour marquer le caractère unique de chaque fabrication (saint Jean est nimbé ou non, un ou plusieurs pains sont posés sur la table, les colonis diffèrent, le fond varie, etc.).

28. Il semble d'ailleurs que les trois ornements photographiés dans le *leratikon* soient ceux de Castres, car on y retrouve les mêmes blasons. Dans ce cas, cet ensemble aurait été fabriqué entre 1875 (date de création du patron de fond n° 1137) et 1905 (date de parution du *leratikon*), ce que confirme la présence des armoiries de Léon XIII.

29. Ces anges se rapprochent, par exemple, de ceux qui figurent dans CG Manche, 2002, types 6 et 7.

30. ADT, 1 J 570/4. Le curé de Lisle commande « une chasuble en moire de soie rouge, galon or fin, brodée or fin », pour 200 francs.

## LEXIQUE

d'après le *Vocabulaire du CIETA* et le *Thesaurus des objets religieux du culte catholique*, Paris, 1999.

**ANTEPENDIUM** (ou parement d'autel) : élément de décor amovible, servant à couvrir la face, éventuellement les côtés et parfois le dos d'un autel. La partie du parement d'autel placée devant la face s'appelle le devant d'autel. Lorsqu'il s'agit d'une structure entièrement en tissu ou en matériau souple (cuir, papier, etc.), elle prend le nom d'antependium.

**ARMURE** : mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame, en vue de la production d'un tissu.

**BERCLÉ** : effet de dessin produit conjointement par deux trames de couleurs ou tons différents et dans lequel alternent les flottés.

**BOUGRAN** : toile de lin ou de chanvre gommée servant de doublure et donnant de la tenue à l'ornement. Syn. : treillis.

**BOURSE OU ÉTUI DE CORPORAL** : enveloppe destinée à recevoir un corporal plié. De forme carrée ou rectangulaire, la bourse de corporal est formée de deux cartons recouverts de tissu de la couleur du temps liturgique.

**BROCATELLE** : tissu de la famille des lampas, caractérisé par des effets de satin en relief se détachant sur un fond par effet de trame lancée liée régulièrement par une chaîne de liage.

**BROCHÉ** : effet de dessin formé par une trame qui limite son emploi à la largeur des motifs qu'elle produit.

**CAMELOT** : pour la chasublerie, étoffe de soie fabriquée sur un métier à deux marches, teinte en fil ou en pièces (Savary). Le camelot est parfois gaufré, c'est-à-dire pressé sous des «fers» chauds, qui sont des moules décorés.

**CANNELÉ** : armure dont les côtes, constituées par des flottés de chaîne à l'endroit et par une armure à l'envers, sont alternativement formées par des fils impairs et des fils pairs.

**CANNETILLE** : trait ou lame métallique enroulée en spirale, formant un petit ressort.

**CANNETILLÉ** : armure dont les fils poils sont contresemplés par groupes, au-dessus d'une croisure des fils pièce, selon le principe du cannelé simpleté. Aspects de petits carreaux ou rectangles imbriqués.

**CHAÎNE** : ensemble des fils longitudinaux d'un tissu. Fils tendus dans la longueur du métier et qui sont passés dans les organes chargés de les actionner : mailles, maillons...

**CHAPE OU PLUVIAL** : long vêtement de cérémonie, ouvert sur le devant, généralement de forme semi-circulaire, porté par-dessus tous les autres et servant pour les messes pontificales et d'autres cérémonies solennelles. La chape peut être portée par tous les clercs. Sa couleur varie en fonction du temps liturgique ou du degré atteint par le clerc qui la porte dans la hiérarchie ecclésiastique.

**CHAPIER** : meuble de sacristie à grands tiroirs semi-circulaires, où l'on range les chapes étendues à plat.

**CHASUBLE** : vêtement ouvert sur les côtés et s'enfilant par la tête, porté par-dessus tous les autres par tout clerc qui célèbre la messe ou par les chanoines. Suivant les époques, la chasuble couvre ou non les bras. Sa couleur varie en fonction du temps liturgique.

**CHASUBLIER** : meuble de sacristie à tiroirs rectangulaires profonds, pour ranger les chasubles et certains accessoires à plat.

**CHENILLE** : fil comportant des franges courtes et rapprochées. Confère aux effets de dessin un aspect velouté.

**CONOPÉE** : voile à deux pans recouvrant le tabernacle qui conserve la réserve eucharistique.

**CORPORAL** : linge blanc, sacré et béni, en lin ou en chanvre, généralement de forme carrée, que l'on place sur un autel pendant la messe et sur lequel reposent les hosties ou tout vase contenant le saint sacrement.

**DALMATIQUE** : vêtement en forme de tunique généralement courte, qui s'enfile par la tête, porté par-dessus tous les autres lors de certaines cérémonies. Elle est portée en principe par le diacre.

**DAMAS** : tissu façonné qui se compose d'un effet de fond et d'un effet de dessin constitués par la face chaîne et la face trame d'une armure de base.

**DAMASSADE** : tissu dérivé du damas, souvent de qualité inférieure, correspondant à l'armure dite lampassette.

**DESSIN À POINTE** : dessin présentant une construction symétrique axée « sens chaîne » et exécuté sur un montage à pointe.

**ÉTOLE** : longue bande d'étoffe de 2,50 m environ, généralement doublée, portée autour du cou par toute la hiérarchie ecclésiastique, jusqu'au diacre inclus, pour les diverses cérémonies religieuses. Sa longueur et éventuellement l'absence de cordon différencient seules une étole d'un manipule.

**FERMAIL** : pièce métallique servant à solidariser les deux pans de la chape. Le fermail a été remplacé par les agrafes cousues sur la patte de la chape.

**FILÉ (OR)** : fil constitué d'une lame métallique (or) enroulée en spirale sur une âme de soie.

**FUTAINÉ** : étoffe de coton, ou mi-coton.

**GALON SYSTÈME** : galon métallique dont le décor n'est visible que sur une face, pour économiser la matière précieuse. Il est devenu indispensable après l'échec du système économique de Law, d'où son nom.

**GAUFRE** : dessin produit après tissage, sur des tissus autres que le velours, par leur passage entre deux cylindres gravés, l'un en relief, l'autre en creux.

**GROS DE TOURS** : nom habituel du cannelé de deux coups.

**HABIT DE CHŒUR** : costume des ministres sacrés qui assistent aux cérémonies religieuses sans y officier (rochet, cotta, surplis, mozette, camail, barrette, calotte).

**LAME** : ruban métallique mince et étroit, obtenu par découpage d'une feuille. Elle est utilisée telle quelle ou après enroulement sur une âme.

**LAMPAS** : tissu façonné dont le décor est essentiellement constitué par des flottés de trame de fond (liseré) ou de trame supplémentaire (lancé ou broché), normalement liés en taffetas ou en sergé, par les fils d'une chaîne de liage.

**LANCÉ** : effet de dessin formé par une trame supplémentaire passant dans toute la largeur du tissu.

**LAT** : une des trames composant la passée. Un lat est dit « latté » lorsque sa couleur est modifiée dans le cours du tissu.

**LISERÉ** : effet de dessin formé par une trame de fond.

**LISIÈRE** : étroite bordure formée de chaque côté du tissu, de couleur et de texture différentes du tissu. L'armure et la couleur des lisières sont réglementées par les statuts corporatifs.

**MANIPULE** : bande d'étoffe, généralement doublée, pliée en deux moitiés reliées par un

cordon, portée sur le bras gauche, exclusivement lors des messes, par tous les clercs. Il est en tissu assorti à l'étole, dont il est une reproduction en miniature, et à la chasuble portée par le clerc.

**MATELASSÉ** : tissu façonné, essentiellement caractérisé par des parties en fort relief réalisées d'après la technique du double-étoffe et l'appoint d'une trame, dite trame de bourré, insérée entre les croisures d'endroit et d'envers.

**MISE EN CARTE** : figuration codifiée des effets de dessin d'un tissu façonné sur du papier quadrillé.

**MOIRE (MOIRÉ)** : tissu dont les côtes, plus ou moins saillantes, ont été formées par écrasement entre deux cylindres, pour créer des surfaces sur lesquelles la lumière se reflète différemment.

**ONDÉ** : fil formé d'une âme autour de laquelle est enroulé en spires très espacées un fil non métallique plus gros.

**OR** = or pur ; « or fin » = argent doré ; « or mi-fin » = cuivre argenté ou argenté doré ; « or faux » ou « or de bassin » = cuivre doré.

**ORFROI** : anciennes broderies faites en or de Phrygie (*auri Phrygium*). Désigne soit les broderies des ornements, soit leur emplacement, même sans broderie.

**ORGANSIN** : fil formé par deux ou plusieurs bouts de fil poil assemblés par une torsion de sens opposé à celle des bouts.

**ORNEMENT** : ensemble de la même couleur et de la même étoffe, comprenant la chasuble, l'étole, le manipule, le voile, la bourse, la pale. Dans les églises riches et les cathédrales s'y ajoutent les dalmatique et tunique, ainsi que le voile huméral. Ces ensembles portent également le nom de « chapelle », qui peut aussi désigner un ensemble d'orfèvrerie servant à la célébration.

**ORNEMENTS SACERDOTAUX** : ornements ou vêtements indispensables au prêtre pour célébrer la messe.

**PALE** : linge sacré et béni, empesé, de forme carrée, qui sert à recouvrir le calice et la patère utilisés pendant la messe. La pale est composée d'une ou deux pièces de tissu souvent renforcées à l'intérieur par un carton.

**PAN** : les deux parties droites de l'étole et du manipule, ou bien les deux parties frontales de la chape.

**PATTE** : pièce de tissu rectangulaire cousue à la chape et servant à fermer les deux pans de la chape équipée d'agrafes. Remplace parfois le fermail.

**PEINTURE À L'AIGUILLE** : technique de broderie anciennement désignée comme « broderie en nuances ». Pratiquée en soies nuancées, elle consiste, par des points lancés juxtaposés, à fondre les couleurs pour obtenir des dégradés ou des contrastes, se rapprochant de l'effet pictural.

**PÉKIN** : tissu à bandes d'armures différentes, disposées parallèlement à la chaîne.

**POIL TRAÎNANT** : tissu dont les effets de dessin sont produits par une ou plusieurs chaînes « poil » supplémentaires, dont les fils passent à l'envers, en dehors des effets qu'ils produisent à l'endroit.

**POINTE** : axe des groupes de fils ou des groupes de coups de construction symétrique.

**RAPPORT DE DESSIN** : largeur et hauteur de tissu occupées par le cycle de l'évolution des formes de dessin.

**SATIN** : armure dont les liages sont répartis de manière à se dissimuler parmi les flottés adjacents, afin de constituer une surface unie et plane ne laissant apparaître que des flottés.

**SATIN D'ÉGLISE** : tissu à motifs eucharistiques, en armure satin liseré, dont les



dessins étaient protégés pour quinze ans à Tours (xviii<sup>e</sup> siècle), par exemple.

**SATINADE** : satin léger, tissé lâche (Toulouse, xviii<sup>e</sup> siècle).

**SERGÉ** : armure caractérisée par des côtes obliques obtenues en déplaçant d'un seul fil, vers la droite ou vers la gauche, tous les points de liage à chaque passage de la trame.

**SORBEC** : filé riant métallique guipé autour d'une âme de soie de couleur.

**TAFFETAS** : armure dont le rapport se limite à deux fils et deux coups et dans laquelle les fils impairs et pairs alternent à chaque coup, au-dessus et au-dessous de la trame.

**TRIPLURE** : désigne, au xix<sup>e</sup> siècle, la deuxième doublure des ornements liturgiques. La première est appelée doublure.

**VELOURS** : tissu dont la surface est couverte de boucles ou de poils dressés au-dessus d'une croisure de fond.

**VELOURS CISELÉ** : velours façonné formé par une ou plusieurs chaînes poil, dont l'effet de velours coupé est plus élevé que l'effet de velours frisé.

**VOILE DE CALICE** : grand voile carré, qui doit être suffisamment ample pour recouvrir entièrement un calice surmonté d'un purificatoire, d'une patène et d'une pale, et retomber sur un autel, du moins sur le devant.

## INDEX DES BRODEURS

Brodeurs, marchands, marchands brodeurs, chasubliers, passementiers et maisons de ventes d'articles de chasublerie avec parfois un atelier de broderie.

*Nous avons respecté la dénomination de l'activité trouvée dans les textes d'archives car dans l'état actuel des recherches il est parfois difficile de les différencier.*

Notice type : **Nom prénom**, page, activité, lieu d'exercice - adresse quand elle est connue, année d'exercice signalée par les archives, détail des fournitures avec indication du commanditaire.

### Amblard

**Pierre**, p. 15, maître brodeur, Albi, 1558, drap mortuaire pour la confrérie des archers de Saint Sébastien établie au Bout-du-Pont.

### Aussenac

**Denis**, p. 17, marchand brodeur, Castres - rue du Temple, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Barateau**, p. 18, 52, 1757 : façon et fourniture d'une chasuble pour l'abbé de Combettes, doyen du chapitre Saint-Michel de Gaillac.

### Benoit

**Arnaud**, p. 16, brodeur, Albi, 1556 : une chape pour l'église de La Platé à Castres.

**Bent**, p. 36, 37, maison à Toulouse, entre 1850 et 1890, 1860 et 1861 : fournitures pour la fabrique de l'église Saint-Benoît de Castres.

### Bessière

**Guillaume**, p. 16, maître brodeur de Toulouse, établi à Albi, 1645 : un drap mortuaire pour la confrérie de Sainte Catherine de Sienna établie à l'église des Jacobins d'Albi.

### Bessières

**Jean**, p. 16.

### Bochot

**Vincent**, p. 16, marchand brodeur, Castres, 1666.

**Bordes**, p. 18, 52, brodeur, Toulouse, 1715 : un voile et une étole pour le chapitre de Saint-Michel de Gaillac.

### Caunhier

**Guillaume**, p. 101, brodeur, 1577 : deux pluviaux noirs pour l'église Sainte-Martianne d'Albi.

**Chenain**, p. 19, Toulouse, XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Clarenc

**G.**, p. 36, maison, Toulouse - 4, rue Fourbastard, 1894.

### Clergue

**G.-F.**, p. 34, manufacture d'ornements, Maurs (Cantal), 1901 : fourniture pour la paroisse Saint-Martin.

**Colomiès & Cabanes**, p. 36, fabricant, Toulouse - 24, rue Saint-Rome (succursales à Lyon et Paris).

### Combes

**M.**, p. 36, marchand d'ornements, Toulouse, XIX<sup>e</sup> siècle.

**Combes & Viguié**, p. 36, 93, 94, maison d'ornements : atelier de broderie, Toulouse - 49, rue du Taur et 5, rue de la Pomme, fin du XIX<sup>e</sup> siècle : bannière pour l'église de Brens.

### Coubignon

**Jean-Jacques**, p. 17, marchand brodeur, Castres, 1745.

**Delbousquet**, p. 19, 52, brodeur, Toulouse, XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Desvallières

**Sabine**, p. 30, 32, 96, dessin et broderie, sœur clarisse de Mazamet, 1926 : commande par les capucins de Toulouse d'une chasuble brodée pour l'offrir au pape Pie XI.

**Dons-Dourel**, p. 34, maison *Au Bon Pasteur*, Castres - 8, rue Sabatier, 1898 : fournitures pour Puylaurens et Belleserre.

**Dupuy**, p. 103, passementier, Toulouse, 1644-1645 : divers ornements pour Cordes.

### Faissinet

**Jacques**, p. 17, marchand brodeur, Castres, décède le 16 octobre 1681.

**Farjanel**, p. 19, brodeur, Toulouse, XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Félicien

**F.**, p. 36, fabricant, Toulouse - 34, rue des Arts, 1896 : fournitures pour la paroisse de Montans.

### Galaud

**David**, p. 17, maître brodeur à Castres, XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Giniès et Dourel**, p. 37, maison établie à Castres, XIX<sup>e</sup> siècle : fournitures pour Saint-Benoît de Castres.

**Guichon**

**Thérèse**, p. 33, 35, chasublière, Albi, 1851 et 1852 : cathédrale d'Albi.

**Henry**, p. 37, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 82, 85, 86, 104, 107, maison de soieries, Lyon, 1879 et 1881 : fourniture d'ornements pour la cathédrale d'Albi - fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : ancienne cathédrale Saint-Benoît de Castres.

**Hubert**, p. 36, maison à Toulouse, début XX<sup>e</sup> siècle.

**Larrieu**

**Veuve**, p. 33, 73, maison, Albi - rue Sainte-Cécile, 1865 : fourniture pour Lisle-sur-Tarn.

**Larroque**

**Jean**, p. 19, fabricant, Toulouse ?, 1740 : fourniture pour l'hôpital de Graulhet.

**Lauverderie**

**Bertrand**, p. 17, brodeur « Maître Bertrand dit Lauverdrie », Albi, 1719 : un pluvial pour les Trinitaires de Castres.

**Leroudier**

**Jean**, p. 86, 107, dessinateur, Lyon, 1885 : médaillon brodé pour la maison Henry.

**Marie-Anne**, p. 86, 107 brodeuse, Lyon, 1899.

**Lorines**, p. 19.

**Marie-Jeanne d'Arc**

sœur, p. 98, 100.

**Monna**

**F.-D.**, p. 36, fabrique avec atelier de broderie, Toulouse, 1930.

**Neboltri**

**Laurent**, p. 16, maître brodeur, Albi, 1584 : chape avec étole et manipule pour Labastide.

**Pech**

**Jean**, p. 17, 45, brodeur, Castres, 1728.

**Picot**, p. 19, marchand, Toulouse, 1733 : fourniture de galon et tissu pour le chapitre cathédral de Castres.

**Prat**

**David**, p. 17, marchand brodeur, Castres, décède en 1694.

**Prat**, p. 36, maison toulousaine, XIX<sup>e</sup> siècle.

**Puech**

**Jean**, p. 17, 45, brodeur et boutonnié, XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Pujol**

**M.**, p. 37, marchand d'ornements, Castres, 1818 à 1835 et « Pujol aîné » en 1839.

**Rossanes**

**Manaud**, p. 17, maître brodeur, Castres, 1644.

**Roubiord**

**Jean**, p. 17, marchand brodeur, Castres, 1664.

**Roupieu**

**Jean**, p. 17, marchand brodeur, Castres, 1666.

**Saint-Amans**, p. 19, passementier ou brodeur, Toulouse, 1733 : fourniture d'un pluvial, d'une étole et d'un drap mortuaire pour la confrérie du Saint Sacrement.

**Soult**

**Jean**, p. 102, brodeur, Labastide Saint Amans, actuelle commune de Saint-Amans-Soult, 1695.

**Troy**, p. 12, 13, 18, 117.

**Mademoiselle**, p. 18, 1733 : fourniture de trois pluviaux rouges, trois pluviaux blancs, quatre dalmatiques, deux chasubles, deux devants d'autel, deux crédences pour la cathédrale de Castres.

**Manaud**, p. 18, Toulouse, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.

**Maurice**, p. 18, maître brodeur, Toulouse, XVII<sup>e</sup> siècle.

## INDEX DES LIEUX CITÉS

- Agen** (Lot-et-Garonne), 27  
**Alban**, 2, 29, 30, 94, 95  
**Albi**, 2, 6, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 44, 45, 46, 48, 64, 68, 73, 74, 75, 76, 84, 86, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 112, 113, 115  
**Ambres**, canton de Lavaur, 2, 53, 54, 62, 66, 69  
**Belleserre**, canton de Dourgne, 34, 112  
**Brens**, canton de Gaillac, 2, 12, 93, 94  
**Cadalen**, 41, 46  
**Cahuzac**, 37  
**Castelnau-de-Montmiral**, 2, 69, 80  
**Castres**, 2, 11, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 28, 34, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 52, 53, 56, 57, 60, 61, 64, 66, 70, 73, 79, 84, 85, 86, 90, 101, 102, 107, 112, 113, 115, 116  
**Combefa**, canton de Monestiés, 44  
**Cordes**, 24, 45, 46, 53, 103, 116  
**Damiatte**, canton de Saint-Paul-Cap-de-Joux, 2, 37, 77  
**Donnazac**, canton de Cordes, 2, 82  
**Dourgne**, 33, 82  
**Fauch**, canton de Réalmont, 41, 62  
**Fiac**, canton de Saint-Paul-Cap-de-Joux, 38  
**Florentin**, canton de Cadalen, 40  
**Gaillac**, 2, 13, 16, 18, 19, 23, 36, 39, 41, 45, 46, 48, 51, 52, 53, 57, 92, 94, 103, 112, 115  
**Graulhet**, 19, 113  
**Labastide-de-Lévis**, canton de Gaillac, 16, 41  
**Labastide-Denat**, canton de Réalmont, 40, 41, 62  
**Labruguière**, 19, 22, 23, 45, 60  
**Laparrouquial**, canton de Monestiés, 2, 32, 68, 92  
**Las Planques**, commune de Tanus, 40, 41, 53  
**Lavaur**, 2, 11, 12, 13, 14, 15, 24, 38, 45, 46, 48, 53, 63, 64, 66, 68, 69, 101, 102, 116  
**Le Puy** (Haute-Loire), 14  
**Les Cabannes**, canton de Cordes, 2, 65  
**Le Travet**, canton de Réalmont, 41, 52  
**Lisle d'Albigeois** : voir Lisle-sur-Tarn  
**Lisle-sur-Tarn**, 2, 26, 33, 42, 46, 48, 49, 50, 94, 107, 113, 117  
**Londres**, Grande-Bretagne, 12, 65  
**Lyon**, 2, 13, 19, 20, 21, 22, 25, 33, 36, 37, 48, 54, 57, 62, 67, 72, 74, 107, 112, 113, 115, 116, 117  
**Manche**, département, 2, 107, 117  
**Marssac**, canton d'Albi, 23, 40, 41, 62  
**Masmajou**, commune de Tanus, 40  
**Mazamet**, 2, 30, 46, 84, 92, 96, 98, 100, 112, 115, 116  
**Millau** (Aveyron), 30  
**Mirandol-Bournounac**, canton de Pampelonne, 2, 37, 78  
**Montans**, canton de Gaillac, 36, 38, 113  
**Montels**, canton de Castelnau-de-Montmiral, 41  
**Montpézat-de-Quercy**, 52  
**Narbonne** (Aude), 14  
**Notre-Dame de la Drèche**, communes de Lescure/Albi/Cagnac, 2, 31, 32, 98, 100  
**Paris**, 13, 28, 104, 113, 117  
**Perpignan** (Pyénées-Orientales), 14, 30, 33  
**Puylaurens**, 34, 112  
**Rabastens**, 22  
**Rayssac**, canton de Montredon-Labessionnié, 53  
**Réalmont**, 80, 117  
**Rodez** (Aveyron), 27  
**Rouffiac**, canton d'Albi, 40, 41, 53, 62, 68, 72, 107  
**Saint-Amans-Soult**, 102, 113  
**Saint-Hilaire-du-Harcouët** (Manche), 2, 31, 100, 115  
**Saint-Julien-du-Puy**, canton de Lautrec, 2, 106  
**Saint-Lizier** (Ariège), 52  
**Saint-Martial de Rounel**, commune de Ronel, canton de Réalmont, 41  
**Saint-Martin-Laguépie**, canton de Cordes, 34, 113  
**Saint-Martin de Courris**, commune de Laboutarié, canton de Réalmont, 26  
**Saint-Paul-Cap-de-Joux**, 38  
**Saint-Salvy de Fourestès**, commune de Terre-Clapier, canton de Réalmont, 73  
**Saïx**, canton de Castres, 20  
**Salles**, canton de Monestiés, 42, 46  
**Salvagnac**, 2, 62, 67, 117  
**Sieurac**, canton de Réalmont, 34  
**Sorèze**, 102  
**Técou**, canton de Cadalen, 2, 71  
**Toulouse** (Haute-Garonne), 13, 16, 18, 19, 22, 34, 36, 45, 48, 52, 57, 60, 61, 94, 96, 103, 112, 113  
**Tours** (Indre), 14, 54, 74, 78  
**Vatican**, 2, 32, 38

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

### Ackermann, 2000

Hans Christoph Ackermann, *Seidengewebe des 18. Jahrhunderts. I. Bizarre Seiden*, Berne, Fondation Abegg, 2000.

### Ahlsell de Toulza, 1984-1

Guy Ahlsell de Toulza, « Les travaux de restauration et de décoration de l'église abbatiale Saint-Michel de Gaillac aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue du Tarn*, n° 113, printemps 1984.

### Ahlsell de Toulza, 1984-2

Guy Ahlsell de Toulza, « Les travaux de restauration et de décoration de l'église abbatiale Saint-Michel de Gaillac aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'après les Archives départementales du Tarn », *Revue du Tarn*, 3<sup>e</sup> série, n° 114, été 1984.

### AOAT

*Antiquités et objets d'art du Tarn, principes et conseils pratiques de conservation*, Albi, 1988.

### Aribaud, 1998

Christine Aribaud, *Soieries en sacristies, fastes liturgiques XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1998.

### Armingaud, 1974

Jean Armingaud, *Répertoire numérique de la série V (cultes), an VIII - 10 juillet 1940*, Albi, 1974.

### Arminjon, 2000

Catherine Arminjon, *Ameublement d'église, quotidien de la liturgie*, Paris, 2000.

### Auriol, 1913

A. Auriol, « Une chronique albigeoise de 1759 », *Albia Christiania*, t. X, 1913.

### Bécamel, 1944

Marcel Bécamel, « Visites pastorales de Charles Le Goux de la Berchère, archevêque d'Albi », *BSSABLT*, t. IX, 1944-1945, p. 62-71.

### Bergès, 1994

Élise Bergès, *Le Métier de peintre à la Renaissance dans le Sud-Ouest de la France*, thèse de doctorat sous la direction de M. Yves Bruand, université Toulouse-Le Mirail, 1994.

### Bernis, 1783

Cardinal de Bernis, *Abrégé du Rituel d'Alby*, imprimé à Albi chez A. D. Baurens, 1783.

### Berthod - Hardouin-Fugier, 1996

Bernard Berthod, Élisabeth Hardouin-Fugier, *Dictionnaire des arts liturgiques, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1996.

### Biget, 2000

Jean-Louis Biget, dir., *Histoire d'Albi*, 2<sup>e</sup> éd., Toulouse, 2000.

### Bock, 1859

Franz Bock, *Geschichte der Liturgischen Gewänder des Mittelalters*, 3 tomes, Bonn, 1859-1871.

### Cabayé, 1986

Olivier Cabayé, *État des paroisses rurales dans l'ancien diocèse d'Albi sous l'épiscopat de Le Goux de la Berchère (1697-1703)*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Castan, université Toulouse-Le Mirail, 1986.

### CAS

*Centre d'Art sacré, musée des Clarisses, Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Art de Basse-Normandie, n° 125, 1<sup>er</sup> trimestre 2001.

### Cassidy-Geiger, 2002

Maureen Cassidy-Geiger, « La broderie en jais. Glass bead embroidery for interior decoration », in *Ijdel Stof, Interieurtextiel in West-Europa van 1600 tot 1900*, Hesselhuis, Anvers, 2002.

### Cazals, 1992

Rémy Cazals, *Histoire de Castres, Mazamet, La Montagne*, Toulouse, 1992.

### Chaignon, 1998

M.-J. de Chaignon, *Musée des Tissus de Lyon, guide des collections*, Lyon, 1998.

### Dilys, 1997

E. Blum Dilys, *The Fine Art of Textiles. The collection of the Philadelphia Museum of Art*, 1997.

### Denise, 2003

Danièle Denise, « La place et le rôle de la fleur dans la broderie du XVII<sup>e</sup> siècle », Actes du colloque *L'ornement au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, musée du Louvre, juin 2002, à paraître 2003.

### Gaubert, 2000

Jean-Pierre Gaubert, *Castres, 2000 ans d'histoire*, Toulouse, octobre 2000.

### Greslé-Bouignol, 1978

Maurice Greslé-Bouignol, *Guide des archives du Tarn*, Albi, 1978.

### Greslé-Bouignol, 1996

Maurice Greslé-Bouignol, dir., *Les Tarnais, dictionnaire biographique*, Albi, 1996.

- Gruber, 1979**  
Alain Gruber, *Les Motifs à dentelle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Berne, 1979.
- Gruber, 1984**  
Alain Gruber, *Chinoiseries*, Abegg-Stiftung, Berne, 1984.
- Gruber, 1986**  
Alain Gruber, *Les Fleurs*, Riggisberg, Fondation Abegg, 1986.
- Jolly, 2002**  
Anna Jolly, *Seidengewebe des 18. Jahrhunderts-II Naturalismus*, Abegg-Stiftung, 2002.
- Kraatz, 1995**  
Anne Kraatz, *Velours*, Paris, 1995.
- Lacger, 1921**  
Louis de Lacger, *États administratifs des anciens diocèses de Castres et de Lavaur*, Paris-Albi, 1921.
- Lacger, 1962**  
Louis de Lacger, *Histoire religieuse de l'Albigeois*, Albi, 1962.
- Leclercq, 1998**  
Jean-Paul Leclercq, «Exotismes et soieries», in *Touche d'exotisme, XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, musée des Arts de la Mode et du Costume, Paris, 1998.
- Le Pottier, 1992**  
Jean Le Pottier, dir., *Compoix et cadastres du Tarn (XIV<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle)*, Albi, 1992.
- Markowsky, 1976**  
B. Markowsky, *Europäische Seidengewebe des 13-18 Jahrhunderts*, Cologne, 1976.
- Menuset, 2000**  
Cécile Menuset (avec la collaboration de Marie-Odile Munier), *La Peinture à l'aiguille par les clarisses de Mazamet*, Nantes, 2000.
- Nelidoff, 1994**  
Philippe Nelidoff, «Les Carmélites d'Albi (1842-1914)», *Revue du Tarn*, 3<sup>e</sup> série, n° 154, 1994, p. 287.
- Perrin - Vasco Rocca, 1999**  
Joël Perrin, Sandra Vasco Rocca, dir., *Thésaurus des objets religieux du culte catholique*, Paris, 1999.
- Portal, 1915**  
Charles Portal, *Inventaire sommaire des archives départementales du Tarn antérieures à 1790. Tome IV : archives ecclésiastiques, séries G et H*, Albi, 1915.
- Portal, 1925**  
Charles Portal, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn*, Albi, 1925.
- Répertoire**  
*Répertoire des visites pastorales de la France*, CNRS, Paris, 1977, 1<sup>re</sup> série, t. I, Albi.
- Rivières, 1896**  
Baron de Rivières, «État de la paroisse de Cordes en l'année 1766», *Revue du Tarn*, t. XIII, 1896.
- Rothstein, 1990**  
Nathalie Rothstein, *L'Étoffe de l'élégance*, Londres, 1990.
- Ruffié, 2000**  
Paul Ruffié, *Lavaur, cité cathare en pays de cocagne*, Toulouse, 2000.
- Storck - Martin, 1890**  
A. Storck, H. Martin, *Lyon à l'Exposition universelle de 1889*, Lyon, 1890.
- Téttart-Vittu, 1992**  
F. Téttart-Vittu, *Au paradis des dames - Nouveautés, modes et confections, 1810-1870*, Paris, 1992.
- Thornton, 1960**  
Peter Thornton, «Jean Revel, dessinateur de la Grande Fabrique», *Gazette des Beaux-Arts*, 6<sup>e</sup> période, t. LVI, 1960, p. 71-86.
- Thornton, 1965**  
Peter Thornton, *Baroque and Rococo Silks*, Londres, 1965.
- Turgeon, 2002**  
Christine Turgeon, *Le Fil de l'art. Les broderies des Ursulines de Québec*, musée de Québec, 2002.
- Valantin, 1997**  
Florence Valantin, «Les acteurs du mouvement néogothique et la soierie lyonnaise», *Bulletin du CIETA*, n° 74, 1997, p. 171-181.
- Vidal, 1911**  
Auguste Vidal, «L'art albigeois au XVI<sup>e</sup> siècle», *Revue du Tarn*, t. XXVIII, 1911, p. 354.
- Vidal, 1913**  
Auguste Vidal, *L'Ancien Diocèse d'Albi d'après les registres de notaires*, Albi, 1913.
- Voisins Lavernière, 1841**  
M. de Voisins Lavernière, «Notice sur les soies du département du Tarn et plus particulièrement sur celles de l'arrondissement de Lavaur», *Annuaire du Tarn*, 1841.
- Vrignaud, 1995**  
Gilberte Vrignaud, *Vêtue et parure en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995.
- Wolters, 1990**  
Natacha Wolters, «Textes perlés et travaux de perles en aperçu technique», in *Des livres en broderie. Reliure française du Moyen Âge à nos jours*, Paris, 1990.
- Wolters, 1995**  
Natacha Wolters, *Les Perles. Au fil du textile*, Paris, 1995.

## Catalogues d'expositions

### Albi, 1991

*Objets d'art sacré des cantons de Montredon-Labessonnié et Réalmont*, Albi, 1991.

### Albi, 1992

*Objets d'art sacré des cantons de Lisle-sur-Tarn et Salvagnac*, Albi, 1992.

### Arles, 1998

*Façon arlésienne, étoffes et costumes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Museon Arlaten, Arles, 1998.

### Avignon, 2000

*Merveilles d'or et de soie, trésors textiles de Notre-Dame des Doms*, Avignon, 2000.

### CG Manche, 2001

*Représentations de saint Michel dans le département de la Manche*, collection « Patrimoine », Conseil général de la Manche, s. l., 2001.

### CG Manche, 2002

J. Pagon, F. Valantin, *Vue sur le Paradis : la soie, le prêtre, les anges*, collection « Patrimoine », Conseil général de la Manche, s. l., 2002.

### Fontevraud, 1986

Guy Le Goff, *L'Ornement liturgique tridentin en Anjou*, abbaye de Fontevraud, 1986.

### Lyon, 1992

*Paramentica, tissus lyonnais et art sacré, 1800-1940*, musée de Fourvière, Lyon, 1992.

### Lyon, 1996

*Les Ornaments liturgiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, dossier du musée des Tissus n° 7, 1996.

### Malmaison, 2002

C. Joannis, F. Verzier, *Soies tissées, soies brodées chez l'impératrice Joséphine*, Paris, Malmaison, 2002.

### Moulins, 1994

*Pierres et ors, art et foi, trésor liturgique de la cathédrale de Moulins*, s. l., 1994.

### Paris, 1994

*Beauté et Pauvreté, l'art chez les clarisses de France*, Centre culturel du Panthéon, Paris, 1994.

### Paris, 1998

*Touches d'exotisme, XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, musée des Arts de la Mode et du Costume, Paris, 1998.

### Paris, 2002

*L'Art de la soie, Prelle, 1752-2002, des ateliers lyonnais aux palais parisiens*, musée Carnavalet, Paris, 2002.

### Toulouse, 1997

*François de Troy, 1645-1730*, musée Paul-Dupuy, Toulouse, 1997.

## Sources

### Choiseul, 1763

Mgr Léopold-Charles de Choiseul, *Status synodaux du diocèse d'Alby publiés au synode tenu au mois d'avril de l'année M. DCC. LXIII*, A Alby, chez J. B. Baurens, en 1763.

### Thiers, 1777

Jean-Baptiste Thiers, *Histoire des perruques où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus & l'irrégularité de celles des ecclésiastiques*, Avignon, 1777.





## Crédits photographiques

Toutes les photographies sont de Donatien Rousseau,  
photographe du Conseil général du Tarn, sauf :  
Christine Aribaud, p. 16, 26 (milieu et bas), 47, 52, 62 (gauche),  
64, 74 (gauche), 84, 90 (bas), 93 (bas, gauche), 94,  
une et quatrième de couverture  
Florence Valantin, p. 85 (haut), 86 (haut)  
Archives départementales du Tarn,  
p. 14, 18, 29, 34, 36 (bas), 40, 93 (bas, droite), 95  
Archives départementales du Tarn, cliché Jacques Serin, p. 106 (bas)  
Archives départementales de la Manche, cliché Alexandre Poirier,  
p. 31 (droite), 100 (gauche)  
Médiathèque Pierre-Amalric d'Albi, cliché Jean Martin (Studio 9),  
p. 105, 106 (haut)  
Musée de Lavaur, cliché Philippe Garric (Studio Contre Jour),  
p. 53, 54, 55, 63, 66, 69 (gauche)  
Musées de Mâcon, cliché Pascal Tournier, p. 12 (haut)  
Cité du Vatican, p. 96, 97

La photogravure a été réalisée par Quat'Coul (Toulouse).  
Cet ouvrage a été achevé d'imprimer  
en juin 2003 sur les presses de Re.bus (Italie).

En une de couverture :  
Chasuble, détail. Vers 1770-1775.  
Castres, ancienne cathédrale Saint-Benoît. (cat. 21)

En quatrième de couverture :  
Pale brodée, détail. xvii<sup>e</sup> siècle.  
Lisle-sur-Tarn, église Notre-Dame de la Jonquière. (cat. 1)



TARN  
CONSEIL  
GENERAL



9 782850 566448

ISBN : 2-85056-644-6 22 €